

2015 | RAPPORT
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

02 JUIN 2016



UIB

الإتحاد الدولي للبنوك
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

SOMMAIRE

1	RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE RELATIF À LA GESTION DE L'UIB	05	4	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	135	
	1 PROFIL DE L'UIB ET APERÇU DU GROUPE SG	09		1 RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	138	
	2 CONJONCTURE ECONOMIQUE 2015	13		2 ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2014	140	
	3 OU EN SOMMES-NOUS ?	17		5	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE PRÉVUE LE 04 JUN 2015	163
	4 OU ALLONS-NOUS ?	63		PROJETS DE RESOLUTIONS	164	
	5 ANNEXES	67				
2	RAPPORT GÉNÉRAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	75				
	1 RAPPORT GENERAL	78				
	2 RAPPORT SPECIAL	80				
	3 ETATS FINANCIERS	86				
3	RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE RELATIF À LA GESTION DU GROUPE UIB	115				
	1 PROFIL DE L'UIB	119				
	2 PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION	121				
	3 ACTIVITE DES FILIALES DE L'UIB	123				
	4 RESULTATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE UIB	129				

1. PROFIL DE L'UIB ET APERÇU DU GROUPE SG
2. CONJONCTURE ÉCONOMIQUE 2015
3. OÙ EN SOMMES-NOUS ?
4. OÙ ALLONS-NOUS ?
5. ANNEXES

1

PROFIL DE L'UIB ET APERÇU DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

A. PROFIL DE L'UIB	10
B. APERÇU DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	11

PROFIL DE L'UIB ET APERÇU DU GROUPE SG

50 ANS DE L'UIB



AU SERVICE DE NOS CLIENTS ET DE L'ECONOMIE

L'UIB est l'une des premières banques privées de Tunisie. Elle fait partie du Groupe Société Générale, l'un des premiers groupes bancaires internationaux. Créée le 9 décembre 1963, l'UIB a été privatisée en novembre 2002 avec le rachat d'une partie de son capital (52,34%) par le Groupe Société Générale.

Une banque universelle

Le modèle économique de l'UIB est celui d'une banque universelle, dont la vocation est d'offrir une gamme complète de services à tout type de clientèle : Particuliers, Professionnels, PME, Grandes Entreprises nationales et internationales, Institutionnels. Banque de référence en Tunisie,

l'UIB continue de renforcer ses atouts en bénéficiant du support du Groupe Société Générale présent dans la plupart des pays du monde. L'UIB est considérée aujourd'hui comme une banque locale adossée à un grand groupe international ayant une grande ambition pour le Maghreb.

Un grand réseau national et international

Le réseau de l'UIB compte actuellement 135 points de vente répartis dans toute la Tunisie. La force de l'UIB est de faire partie d'un vaste réseau international de banques de détail et de bénéficier des synergies avec l'ensemble des filiales et des métiers du Groupe Société Générale.

B. APERÇU DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

UN GRAND GROUPE BANCAIRE

30 millions
de clients dans le monde

148 300
collaborateurs

76 pays
Et 122 nationalités
représentées

2,7
milliards €
résultat net part du groupe

23,6
milliards €
de produit net bancaire

NOTRE AMBITION

Etre LA banque relationnelle de référence sur ses marchés, proche de ses clients, choisie pour la qualité et l'engagement de ses équipes

NOS VALEURS

- Esprit d'équipe
- Innovation
- Responsabilité
- Engagement

UNE BANQUE UNIVERSELLE SOLIDE,
AU SERVICE DE SES CLIENTS ET DE
L'ÉCONOMIE, AUTOUR DE 3 PÔLES
MÉTIERS COMPLÉMENTAIRES

- Banque de détail en France
- Banque de détail et Services Financiers Internationaux
- Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs

NOTATION FINANCIÈRE

- A- Standard & Poor's
- A Fitch
- AA (low) DBRS
- A1 Moody's

2

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE 2015

A. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	14
B. CONJONCTURE NATIONALE	14

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE 2015

A. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

- Revue à la baisse par le FMI des prévisions de croissance économique mondiale attendue en 2016 et 2017 (respectivement 3,4% et 3,6% contre des prévisions précédentes de 3,6% et 3,8%) Le FMI a, par ailleurs, signalé que les perspectives de croissance dans le monde demeurent sujettes à plusieurs risques, notamment à cause du ralentissement économique généralisé dans les pays émergents et le réajustement de l'économie chinoise, outre le recul des prix mondiaux des produits de base et l'abandon de la politique monétaire ultra-accommodante aux États-Unis
- Repli des prix internationaux de produits de base En glissement annuel, l'indice général des prix a connu une baisse de 30,5%, en décembre, ayant touché les prix de l'ensemble des groupes de produits, surtout l'énergie (-38,9%) et les métaux (-29,4%)
- Concernant la variation des prix, les niveaux de l'inflation ont enregistré une évolution contrastée dans les principaux pays industrialisés, tout en demeurant à des niveaux globalement très bas En effet, aux États-Unis, ce taux a atteint son plus haut niveau depuis le début de l'année, soit 0,7% en glissement annuel, au mois de décembre 2015, contre 0,5% le mois précédent Par contre et dans la Zone Euro, le taux d'inflation a atteint 0,2% en décembre dernier contre 0,1% un mois plus tôt
- Volatilité des cours de change avec une orientation à la hausse, la plupart du temps, du cours de l'euro vis-à-vis du dollar qui a atteint 1,0849 dollar, le 25 janvier courant, contre 1,0832 dollar au début du même mois et ce, en rapport surtout avec la montée des inquiétudes concernant l'impact du resserrement de la politique monétaire américaine et du ralentissement de l'économie chinoise sur les perspectives de l'économie mondiale

B. CONJONCTURE NATIONALE

- La situation économique demeure fragile avec une faible croissance économique en 2015 et une reprise modeste attendue pour 2016
- Repli des importations des biens d'équipement (-20,6% en glissement annuel contre une hausse de 32,5% une année auparavant) et des matières premières et demi-produits (-6,1% contre 9,9%) En outre, les exportations des industries mécaniques et électriques ont enregistré un fléchissement (-6,7% contre 14%), ainsi que celles des industries du textile, habillement, cuirs et chaussures (-3,6% contre 4,2%)
- Baisse des principaux indicateurs de l'activité touristique au mois de décembre 2015 mais à un rythme moins accentué que les mois précédents, en particulier pour les nuitées touristiques globales (-38% et -52,3% par rapport aux mêmes mois de 2014 et 2010, respectivement), les entrées de touristes étrangers (-12% et -25,8%) et les recettes touristiques (-55,3% et -58,4%)

- L'inflation moyenne en 2015 s'est établie au même niveau enregistré une année auparavant, soit 4,9%. Le taux d'inflation des produits alimentaires et celui des produits manufactures ont connu une décelération de leur rythme de progression pour atteindre, en moyenne au cours de l'année 2015, 5,2% et 4,8%, respectivement, contre 5,4% et 5,2% en 2014, alors que l'évolution des prix des services a connu une certaine accélération, passant de 4,2% à 4,6% d'une année à l'autre

- Le déficit de la liquidité bancaire s'est légèrement accentué au cours de l'année 2015, par rapport à l'année précédente- avec des périodes d'amélioration relative, ce qui a porté les opérations de politique monétaire à 5 144 MDT en moyenne, en hausse de 114 MDT par rapport à l'année dernière

- Poursuite de la baisse de l'indice Tunindex conjuguée à un recul des émissions des sociétés par appel public à l'épargne et un affermissement des transactions sur le marché secondaire

- Le taux de change du dinar a enregistré, en décembre 2015, une dépréciation de 1,4% vis-à-vis de l'euro et une appréciation de 1,6% par rapport au dollar

3

OÙ EN SOMMES-NOUS?

A LES TEMPS FORTS 2015	18
B CHIFFRES CLÉS ET POSITIONNEMENT DE L'UIB	19
C ACTIVITÉ, SITUATION ET RÉSULTATS DE L'UIB ET DES AUTRES ENTITÉS DE SON PÉRIMÈTRE	21
D RESSOURCES HUMAINES	52
E.SYNTHÈSE DES TRAVAUX DES COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉLÉMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE	54

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

A. LES TEMPS FORTS 2015

Positionnement

■ L'UIB confirme qu'elle est à présent moins vulnérable et plus résiliente. Elle est dans le peloton de tête, en termes de PNB avec la BIAT, ATTIJARI et AMEN BANK. Dans le groupe des quatre, tenu à distance par la BIAT, l'UIB vient de se détacher du peloton pour figurer en deuxième position en termes de marge d'intérêt. Sur le plan de la rentabilité des fonds propres, l'UIB figure aujourd'hui sur la première marche du podium en termes de ROE.

Le redressement de l'UIB et la réalisation de la réforme la plus réussie dans le secteur bancaire tunisien, ne sont pas étrangers à l'implication des collaborateurs de la Banque, tout au long de la période 2008-2015, qui se sont montrés à la hauteur des enjeux et des attentes et ayant fait bouger les frontières de manière à ce que l'UIB ne soit plus aujourd'hui dans le radar de l'actualité pour ses difficultés passées.

Certification

■ Certification de l'UIB au standard MSI 20000®, à la suite d'un programme d'évaluation amorcé en juillet 2015. La certification a été délivrée en Tunisie par l'Organisme de Certification et Agence de Notation Maghreb Corporate. Cette certification constitue une nouvelle étape franchie par l'UIB, venant consolider son positionnement et la conforter dans ses choix stratégiques et notamment son plan de redressement initié en 2008.

Sortie sur le marché obligataire

■ Emission de l'emprunt obligataire subordonné « UIB Subordonné 2015 »

Projets

■ Démarrage de nouveaux projets structurants : mobile Banking, mise en place d'un SI de gestion de sûretés, programme Reshape d'optimisation des processus métiers.

■ Poursuite de plusieurs projets applicatifs et organisationnels

• Mise en place du SIRH Lot 1 (Gestion Administrative, Gestion de la Paie),

• Mise en place de l'outil Merci de gestion des dossiers en Défaut

- Phase Commerciale : dossiers confiés aux agents commerciaux en agence (lancée fin décembre 2015),

- Phase Amiable : dossiers confiés aux recouvreurs rattachés à la Direction du Recouvrement Amiable et aux Directions Régionales

■ Mise en place d'un module permettant l'automatisation de la saisie et le suivi des dossiers Oppositions Administratives

■ Automatisation de l'assurance vie en prime variable STAR (crédits et autorisations de découvert) en assurant sa gestion sur l'application Bancassurance

■ Construction du référentiel Reporting

■ Finalisation du projet et des processus Cash management Swift Capacities (Mise en production en cours)

■ Mise en place des processus et de l'outil de gestion des réclamations externes (pilote déployé en décembre 2015)

■ Renforcement de l'infrastructure informatique à travers

• Mise en place du PAI sortant,

• Implémentation du Trunk SIP (site principal et site de secours),

- Monitoring des liens de communication,
- Supervision des équipements réseau UIB,
- Mise a niveau des OS des routeurs et des switches,
- Migration de la messagerie vers Exchange,
- Elaboration d'un plan directeur en matière de stratégie infrastructure IT,
- La migration de la plateforme monétique

Dispositif Commercial

- Creation du centre d'affaires de Tunis
- Lancement du credit LIFE, crédit immediat destine a financer les frais d'installation des collaborateurs nouvellement recrutes dans la fonction publique (ministères)
- Lancement du crédit RAPID MAHLY
- Lancement des cartes INNOV'CARD INFINITE et PLATINUM BUSINESS
- Enrichissement du service MESSAGEK
- Création d'un centre monétique

Gestion des Biens et des personnes

- Renforcement du dispositif de « Securite des Personnes et des Biens » par la mise à niveau du système de vidéosurveillance et des alarmes des differents sites et la modernisation du PCS (Poste de Contrôle de Securite)
- Modernisation de l'infrastructure immobilière de la Banque par l'ouverture de 5 nouvelles agences et l'achèvement de travaux de rénovation de deux agences

Conformité

- Elaboration de la cartographie des risques de non-conformité de la banque
- Utilisation de l'outil-groupe d'appréciation du risque de réputation REPTOR

Lutte anti-blanchiment et surveillance permanente

- Diffusion de la circulaire relative au Correspondant Banking et au Trade Finance dans le cadre de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- Finalisation du déploiement du workflow OLCOM
- Mise en place de la Supervision Managériale au niveau de 2 filiales SICAR et UIB Finance (en cours)

- Mise en place d'un corps de contrôleurs SP au niveau du pôle BDD

Risque et rentabilité

- Passage des scores génériques aux scores statistiques en matière de Scoring des crédits aux particuliers (hors crédits immobiliers)
- Production mensuelle des nouveaux indicateurs de suivi du risque RETAIL
- Mesure de la résilience de la banque en cas de crise de liquidité (Stress test systémique et spécifique)
- Déploiement du calculateur RBO (outil de mesure de la rentabilité des opérations) et mise en place du TCI

Trophées

(3 prix internationaux attribués à l'UIB)

- L'Union Internationale de Banques (UIB) a remporté en 2015 le prix de la première banque dépositaire sur les marchés pre-émergents « Agent Banks in Frontier Markets – Tunisia » avec des scores supérieurs à la moyenne mondiale dans chaque catégorie de service Elle s'est vue, également, décerner le prix de la meilleure banque sous-dépositaire 2015 en Tunisie « World's best sub-custody banks 2015 »

Ces deux prix internationaux ont été attribués par les magazines Global Custodian et GLOBAL FINANCE qui font référence dans le secteur financier



Grâce à son expertise en matière d'offre de services de conservation, de compensation et de règlement pour toute classe d'actifs de titres et a la faveur de sa plateforme de conservation qui répond aux standards internationaux, l'UIB contribue à accroître l'attractivité de la place de Tunis à travers l'accompagnement des clients internationaux sur le marché tunisien et ambitionne d'être le premier acteur international de l'industrie de titres a fournir des services de conservation en Tunisie à une clientèle d'investisseurs institutionnels locale et internationale



- UIB est primée pour la qualité de son service de sous dépositaire et se voit accorder la première place en Tunisie pour 2015 par le magazine Global Investor de



Euromoney Institutional Investor plc qui fait référence dans le secteur

Une enquête menée, par le magazine, auprès des clients, a permis de classer 164 fournisseurs de services depositaires locaux dans 47 pays sur plusieurs continents, selon divers critères de performance et de service dont le règlement-livraison, le service client, la taxation, le reporting, l'information de marche, l'expertise réglementaire

UIB a obtenu la première place sur le marché tunisien et se distingue par une note supérieure à la moyenne globale de l'enquête

Conventions et team building

- Séminaire Qualité
- Convention BDD
- Convention Développement Entreprise (PEBFI)
- Convention IT (PSG)
- Convention PR
- Convention PSC
- Convention DF
- Convention DRH
- Citizen Commitment Time - Marche Solidaire

Vie sociale et associative

- Lancement de la chorale de l'UIB « ANGHAM »
- Lancement du club de peinture de l'UIB « ALWEN »
- Lancement de l'association Féminin by UIB

Féminin
by UIB



10/11/2015

Sponsoring de la 26^{ème} édition des Journées Cinématographiques de Carthage

Sponsoring et Mécénat

Cinéma

- Sponsoring de la 26^{ème} édition des Journées Cinématographiques de Carthage,
- Sponsoring du Festival International du Film Arabe de Gabes

Musique

- Sponsoring de l'édition 2015 de Layeli El Abdelya

Culture

- Sponsoring de la 31^{ème} édition de la Foire du Livre

Arts plastiques

- Sponsoring de la Rencontre Internationale d'Art Actuel El Maken In situ

Solidarité

- Renouvellement du partenariat UIB ATVESOS,
- Participation à l'opération Koffet Ramadan,
- Opération « Un cartable pour la rentrée » au bénéfice des élèves de l'école primaire El Fawar – Gouvernorat de Zaghouan,
- Opération Les bouchons de l'espoir en partenariat avec l'association Amel Tounes



Opération « Un cartable pour la rentrée »



MARCHE SOLIDAIRE

B. CHIFFRES CLÉS ET POSITIONNEMENT DE L'UIB

Dépôts de la clientèle

- 3 402 MTND d'encours en 2015
- +1785 MTND de dépôts additionnels en 8 ans (+9,7% par an)
- 2^{ème} meilleure progression en 2015 (+8%) et 5^{ème} banque privée en termes de dépôts à la clientèle

Dépôts d'épargne

- 1 209 MTND d'encours en 2015
- +643 MTND d'épargne additionnelle sur 8 ans (+9,9% par an)
- 5^{ème} meilleure progression en 2015 (+7,2%) et 3^{ème} banque privée en termes de mobilisation d'épargne
- 35% du total des dépôts (vs 26% pour les banques privées)

Crédits nets à la clientèle

- 3 725 MTND de crédits nets à la clientèle en 2015
- +2 409 MTND de crédits nets additionnels en 8 ans (+13,9% par an)
- 3^{ème} meilleure progression en 2015 (+8,2%) et 4^{ème} banque privée en termes de crédits nets à la clientèle

Ratio Crédits/Dépôts

- 320,9 MTND de Ressources spéciales en 2015 vs 32 MTND en 2007
- 100% ratio Crédits/Dépôts en 2015 en tenant compte des emprunts et ressources spéciales

Marge d'intérêts

- 139 MTND en 2015 vs 34,4 MTND en 2007
- 19,1% de progression annuelle moyenne en 8 ans, soit le plus fort taux de croissance du secteur
- Progression en 2015 (+7,5%) et 2^{ème} banque privée en termes de marge d'intérêt

Marge sur commissions

- 58,3 MTND en 2015 vs 25 MTND en 2007
- 2^{ème} meilleure progression en 2015 (+11%) et 4^{ème} banque privée en termes de marge sur commissions
- 26,9% la part des commissions dans le PNB vs (23,9%) la moyenne des banques privées

Produit Net Bancaire

- 216,7 MTND en 2015 vs 68 MTND en 2007, permettant à l'UIB de passer de la 7^{ème} à la 4^{ème} en 2015
- 15,6% de progression annuelle moyenne en 8 ans, soit le plus fort taux de croissance du secteur
- 2^{ème} meilleure progression en 2015 (+10,1%)

Charges Générales d'exploitation (hors amortissements)

- +3,7% de progression annuelle moyenne sur 8 ans, soit la plus faible augmentation du secteur
- +5,5% au niveau des frais généraux en 2015 (vs une moyenne de 8,5% pour les autres banques privées)
- Coefficient d'exploitation de 46,6%, soit l'évolution la plus remarquable du secteur entre 2007 et 2015 (-38 pts de pourcentage)

Résultat Brut d'Exploitation

- 107,3 MTND en 2015 vs -2,6 MTND en 2007
- Plus forte augmentation du secteur entre 2007 et 2015
- 2^{ème} meilleure progression du secteur en 2015

Source : données publiées par les indicateurs et activités relatifs aux 7 plus grandes banques privées

1 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'AGO RELATIF À LA GESTION DE L'UIB

Résultat d'exploitation

- 89 9 MTND de résultat d'exploitation en 2015 vs 83 1 MTND en 2014 soit une croissance de 8 1%

Résultat Net

- 64 MTND de résultat net après un impôt sur les sociétés de 25 9 MTND

Capitaux Propres

- A la date du 31 décembre 2015, le capital social s'élève à 172 800 KTND composé de 32 560 000 actions et 2 000 000 certificats d'investissement d'une valeur nominale de 5 DT libérés en totalité
- Le total des capitaux propres de la Banque, s'élève à 314 6 MTND au 31 Décembre 2015 vs 267 7 MTND au 31 décembre 2014, soit une variation de 46 9 MTND

Taux d'actifs classés

- Les actifs classés sont de 437 MTND au 31/12/2015 (vs 432 MTND au 31/12/2014), correspondant à 9 9% des engagements de la banque au 31/12/2015 vs 10 6% au 31/12/2014

Taux de couverture des actifs classés

- Au vu des provisions constituées pour risques de contrepartie, au titre des actifs classés d'un montant de 254 MTND au 31/12/2015 et des engagements en défaut (nets des agios réservés totalisant 343 2 MTND au terme de l'exercice 2015), le taux de couverture des actifs classés par les provisions est de 74% (le taux de couverture par les provisions et agios réservés est de 79 6%) au 31/12/2015

Ratio de solvabilité

Compte tenu

- Du contrat de prêt subordonné à durée indéterminée, conclu avec la SG en 2008 et approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 9 août 2008, d'un montant

de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999, ce prêt étant remboursable en une ou plusieurs fois et au plus tôt à compter du 12 Novembre 2013, à l'initiative de l'UIB et après accord préalable du Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie et rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie

- Du contrat de prêt subordonné à durée déterminée, conclu avec la SG en 2008 et approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 9 août 2008, d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999, ce prêt étant conclu pour une durée de 10 ans et rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie

- Du contrat de prêt obligataire subordonné émis en juin 2015 et approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 4 juin 2015, d'un montant de 50 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999, ce prêt étant conclu pour une durée allant de 5 à 7 ans (selon la catégorie)

- et des règles d'éligibilité prévues par l'article 5 (nouveau) de la circulaire BCT 91-24 concernant les fractions à retenir des prêts subordonnés cités ci-haut

Les fonds propres nets de l'UIB sont de 409 767 KTND (y compris les fonds propres complémentaires)

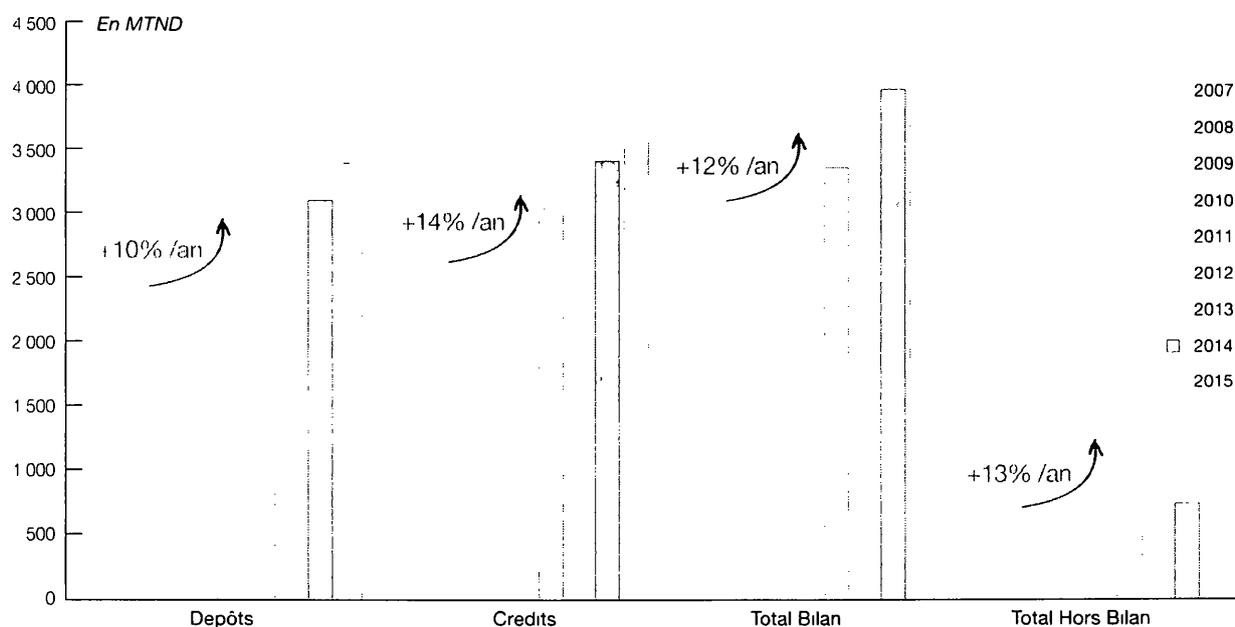
En tenant compte des risques encourus totalisant 3 607 532 KTND à fin 2015, le ratio de solvabilité est de 11 36% le ratio Tier one étant de 8 16%

C. ACTIVITÉ, SITUATION ET RÉSULTATS DE L'UIB ET DES AUTRES ENTITÉS DE SON PÉRIMÈTRE

C.1 ACTIVITÉ

| DES INDICATEURS BIEN ORIENTÉS

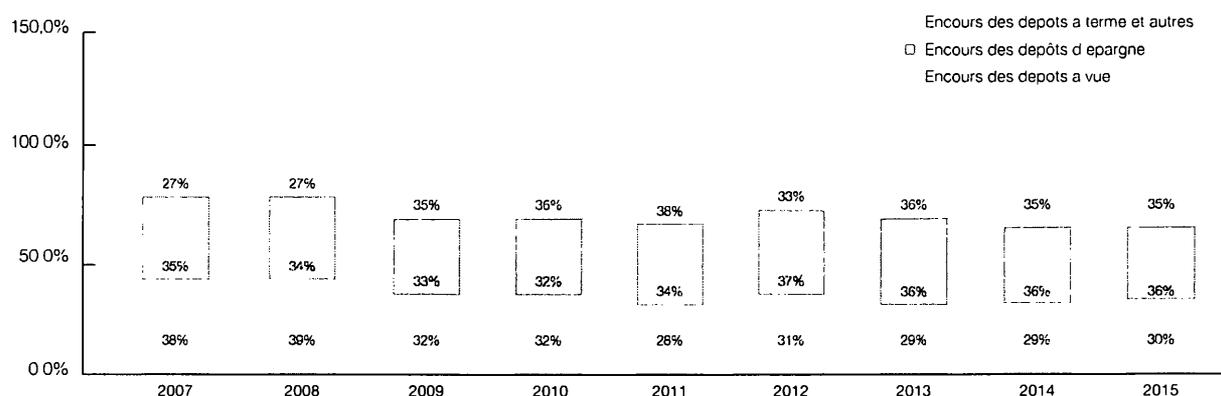
Augmentation de l'encours des dépôts de la clientèle de 8% (3 151 MTND à 3 402 MTND)
Accroissement de l'encours net des crédits à la clientèle de 8,2% (3 442 MTND à 3 725 MTND)
Progression du total bilan de 3 % (4 022 MTND à 4 141 MTND)



| DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

L'UIB gagne à poursuivre la consolidation de sa base de dépôts à vue (Retail)

	Dec 07	Dec 08	Dec 09	Dec 10	Dec 11	Dec 12	Dec 13	Dec 14	Dec 15	Δ15 14	Δ07 15
Encours des depots a vue	620 038	689 735	644 827	722 922	688 294	822 537	844 741	923 654	1 010 059	9,4%	6,3%
Encours des depots d epargne	566 170	606 296	666 185	726 632	821 742	982 580	1 055 849	1 128 079	1 209 007	7,2%	9,9%
Encours des depots a terme et autres	431 055	478 861	695 140	801 228	912 550	885 334	1 055 855	1 099 147	1 183 196	7,6%	13,5%
TOTAL RESSOURCES CLIENTELE	1 617 263	1 774 892	2 006 152	2 250 782	2 422 586	2 690 451	2 956 445	3 150 880	3 402 262	8,0%	9,7%



| RESSOURCES : STRUCTURE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

Le marché retail fournit 77% des ressources collectées

Depots collectes par categorie d'agent*	31 12 2014	31 12 2015	Δ 15 14	Structure 2015
PARTICULIERS	2 156	2 326	7,9%	70,8%
PRO/TPE/ASS	190	201	6,1%	6,1%
S/TOTAL Retail	2 346	2 527	7,7%	77,0%
PME	108	104	-3,3%	3,2%
EMERGING LEADER	180	200	11,0%	6,1%
ETATIQUE	144	123	-14,9%	3,7%
ETI	72	80	9,9%	2,4%
GE	51	76	49,3%	2,3%
MULTINATIONALES	154	170	10,5%	5,2%
Autres	6	4	-19,7%	0,1%
S/TOTAL Non Retail	715	757	5,9%	23,1%
TOTAL	3 061	3 284	7,3%	100%

* Chiffres hors autres sommes dues et dettes rattachées

DÉPÔTS DES INSTITUTIONNELS ET DES ÉTABLISSEMENTS LOCAUX OPÉRANT DANS LE SECTEUR PUBLIC

Les Institutionnels et les établissements locaux opérant dans le secteur public ont assuré 3,7% du total des dépôts de la Banque à fin décembre 2015 (vs 4,7% en 2014), une part en ligne avec la politique de l'UIB en matière de limitation de son exposition aux risques de volatilité des dépôts

Nature de Depot	31 12 2014	31 12 2015	Δ15 14
Comptes Optima	118	40	-66,2%
Comptes a terme et bons de caisse	6	-	NS
Depôts a vue en devise	12	67	472,4%
Depôts a vue en dinars	8	16	103,7%
TOTAL	144	123	-14,6%

EMPRUNTS ET RESSOURCES SPÉCIALES

L'encours des emprunts et ressources spéciales a atteint 320,9 MTND au 31 décembre 2015 contre 304,5 MTND à fin décembre 2014. Cette variation s'explique par le remboursement d'un montant de 26,9 MTND relatif aux échéances des emprunts obligataires émis par l'UIB en juillet 2009, en septembre 2011, en décembre 2011, en novembre 2012 et en juin 2015, et l'amortissement à hauteur de 7,3 MTND de l'emprunt en dollar contracté auprès de la Société Générale

Designation	31 12 2014	31 12 2015	Δ15 14
Ressources Spéciales	24,8	20,7	-16,60%
Emprunts Obligataires	176,5	203,4	15,20%
Emprunts en devises	16	8,6	-45,90%
Emprunts Subordonnés	80	80	0,00%
Dettes rattachées	7,3	8,2	13,60%
TOTAL	304,5	320,9	5,38%

RATIO CRÉDITS/DÉPÔTS

Le ratio crédits / dépôts est de 109,5% à fin 2015 vs 109,2% en 2014. Ce ratio est de 100% en tenant compte des emprunts et ressources spéciales

	Dec 07	Dec 08	Dec 09	Dec 10	Dec 11	Dec 12	Dec 13	Dec 14	Dec 15	Δ15 14	Δ07 15
Encours net des dépôts	1 617	1 775	2 006	2 251	2 452	2 691	2 956	3 151	3 402	8,0%	110,4%
Encours net des Crédits	1 316	1 641	1 884	2 299	2 730	3 054	3 151	3 442	3 725	8,2%	183,1%
RATIO CREDITS / DEPÔTS	81,4%	92,4%	93,9%	102,1%	111,3%	113,5%	106,6%	109,2%	109,5%		

C.2 STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

| STRATÉGIE MULTI-MARCHÉS



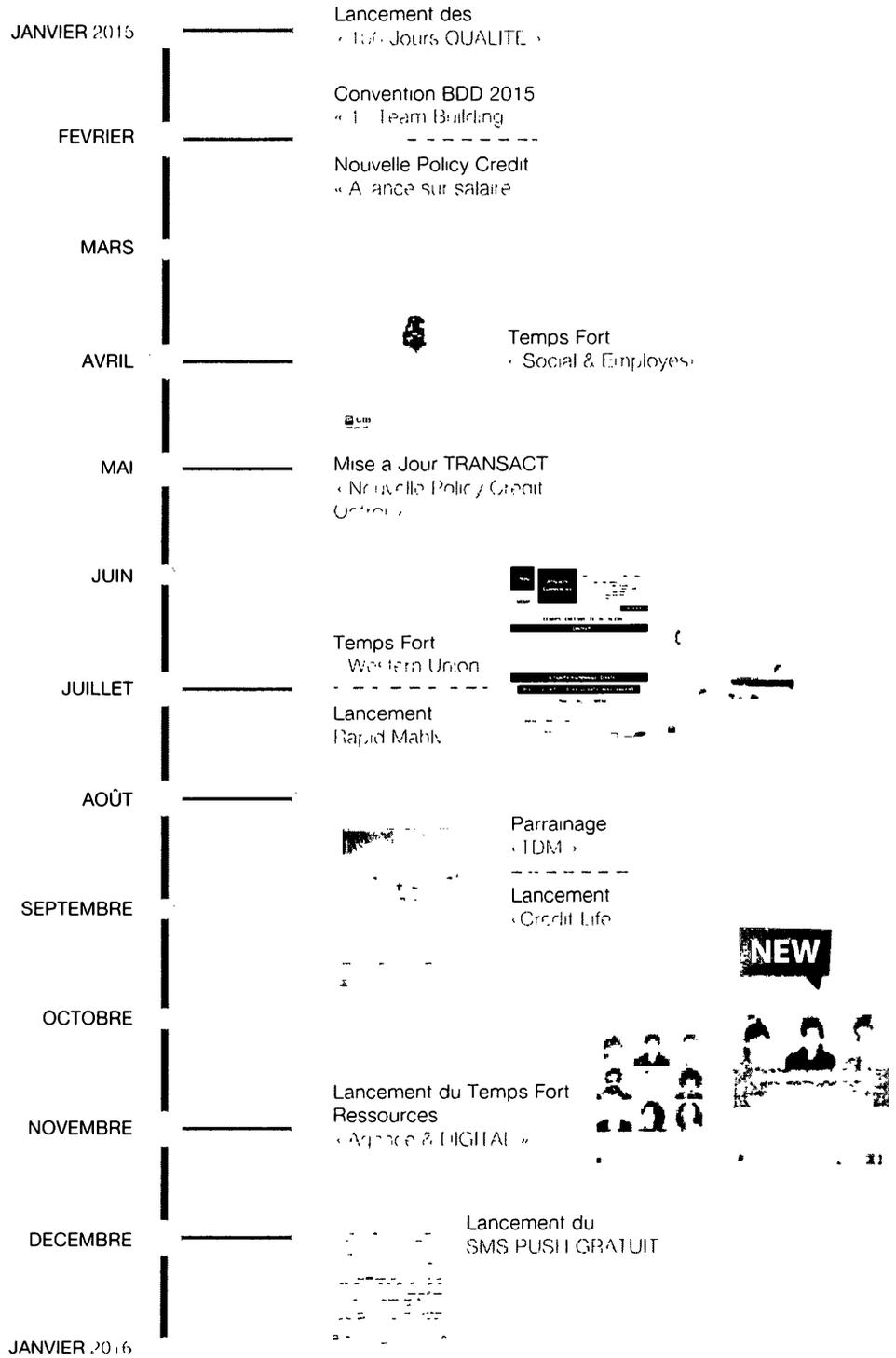
projets

financement

deux pôles métiers complémentaires.

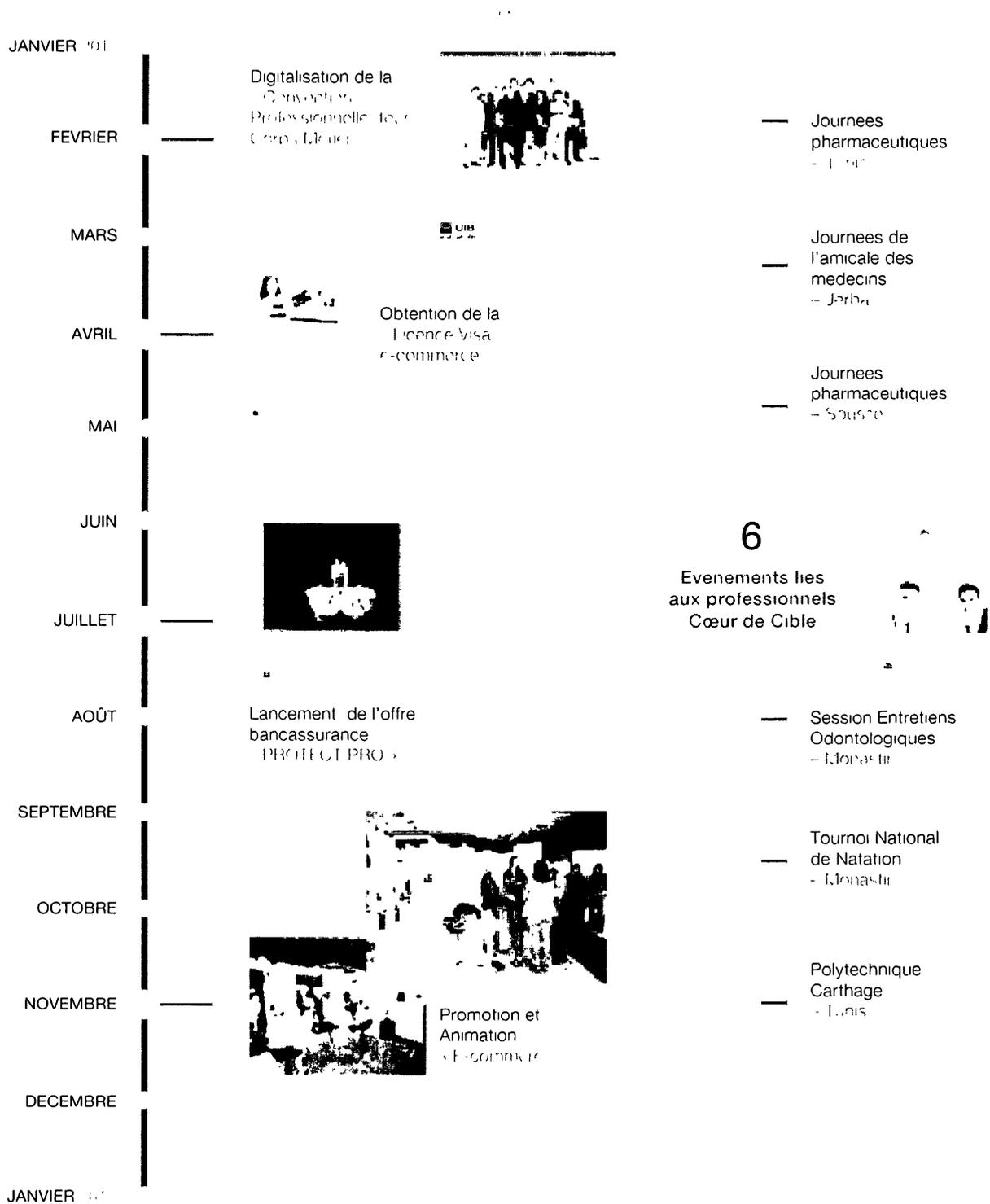
FAITS MARQUANTS 2015

| MARCHÉS DES PARTICULIERS (EVENTS/ PRODUITS & SERVICES)



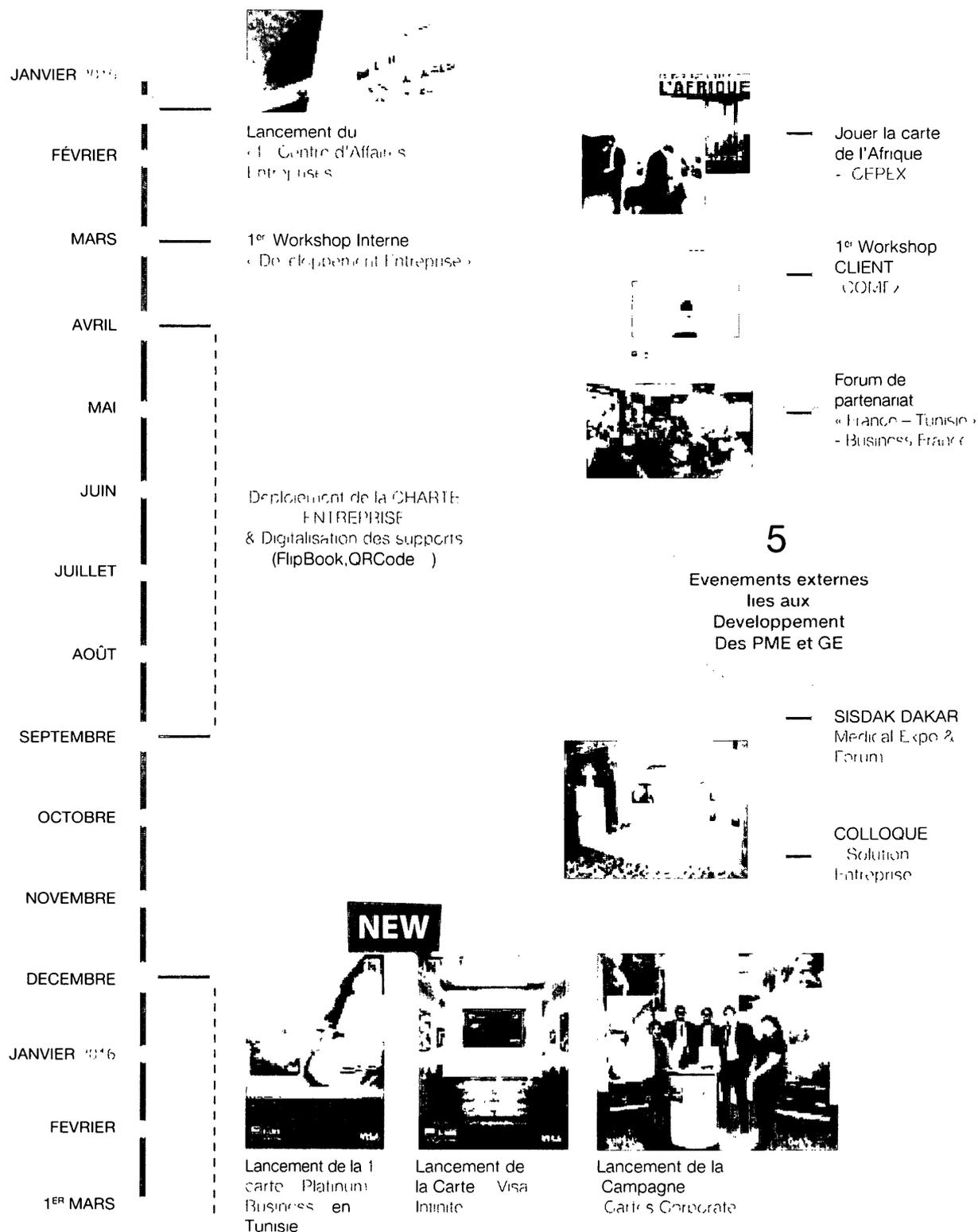
FAITS MARQUANTS 2015

MARCHÉS DES PROFESSIONNELS (EVENTS/ PRODUITS & SERVICES)



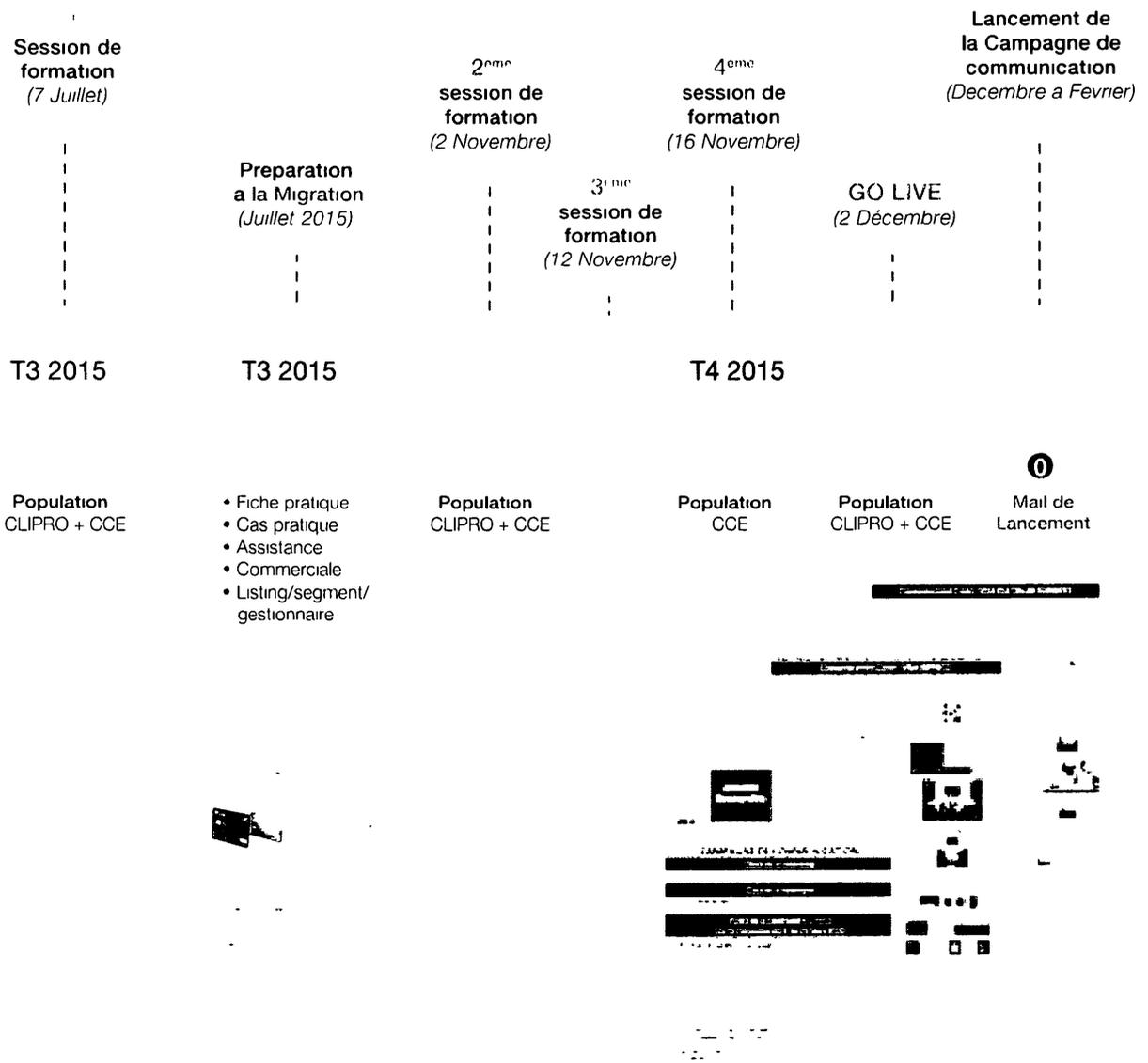
FAITS MARQUANTS 2015

MARCHÉS DES ENTREPRISES (EVENTS/ PRODUITS & SERVICES)



FAITS MARQUANTS 2015

CARTES CORPORATE (VISA INFINITE & PLATINUM BUSINESS)



FAITS MARQUANTS 2015

| MULTICANAL

Etude de marché « Usage des canaux de Banque à distance » :

- Janvier 2015 : Conduite d'une étude qualitative (9 focus group) et quantitative (échantillon de 1500 personnes) avec un prestataire externe sur les usages et les attentes des clients en matière de canaux bancaires

Mise en production des nouvelles fonctionnalités sur l'offre MESS'GEK/MESSA'GEK PRO (SMS Push) :

- Janvier 2015 .
 - Alerte disponibilité de la carte bancaire en agence,
 - Alerte arrivée à échéance de la carte bancaire,
 - Alerte rejet de cheque emis ou verse
- Décembre 2015 : Notifications gratuites d'opérations remarquables par sms

Mise en production des appels sortants automatisés au CRC UIBCONTACT:

- Avril 2015 . lancement des Campagnes d'appels sortants automatisés avec Prise de RdV en agences (Campagne d'appels sortants « équipement credits » à destination des clients non équipes ou a capacité)

Animation Interne de la thématique MULTICANAL :

- Janvier 2015 : duction d'une action de formation de tous les collaborateurs en Agences sur le theme Multicanal et canaux de Banque a distance

- Juillet 2015 Mise en place du Tableau de Bord Multicanal Création d'un tableau de bord mensuel automatisé de tous les canaux bancaires (physiques et distants) (volumetrie et indicateurs)

- Septembre 2015 Refonte des supports de communication interne sur les canaux L'actualisation des fiches produits, « Essentiel sur » et « Tout savoir sur »

- Mensuellement : Animation du Taux de depot Animation mensuelle du Réseau sur le depot des transactions à faible valeur ajoutée vers les GABs

Lancement de deux nouveaux projets de développement de canaux de Banque à distance :

- SMS Pull SMS de consultation de soldes et des mouvements en temps réel à la demande des clients

- Application mobile : Développement d'une Application de Mobile Banking complète (consultation et transactions)

- Lancement des projets Septembre 2015

NOUVEAUTÉS 2016

PRODUITS & SERVICES

- Changement du fonctionnement de la Carte Business

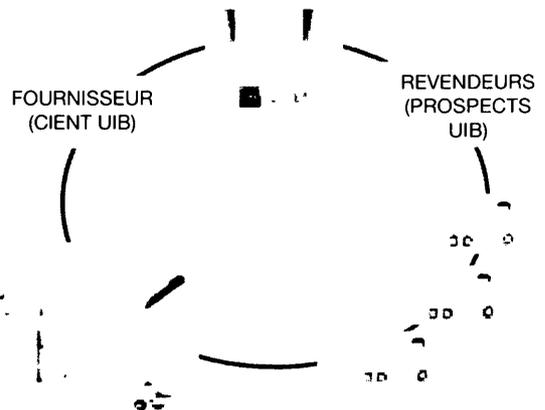
Mars

OFF Line

- Lancement de la SOLUTION B to B - Carte B to B .

Offre destinée aux prospects
Professionnels, revendeurs de
nos clients GE

Offre composée de
Carte BtoB de paiement
uniquement
Terminal de paiement
électronique
Facilite de caisse bridée



- Lancement de la CARTE Co-Brandée FOREVER .

Carte Internet destinée aux
prospects Particuliers et
Professionnels, revendeurs de
FOREVER (clients UIB)

Avantages

Facilité des flux entre
Revendeur-fournisseur
Booster le paiement sur
Internet
Recrutement d'une
nouvelle clientèle



- Lancement de CAP' ENTREPRISE .



MARCHÉ DES PARTICULIERS - OBJECTIFS ET ENJEUX 2016

- Croissance des encours de dépôts de 6%,
- Croissance des encours de crédits de 5 %,
- Additionnel de 20 000 clients actifs en stock au 31/12/2016,
- Augmentation du taux d'équipement de 10 Bps

ENJEU

Renforcer notre part de marché, malgré un contexte difficile de production des crédits à la consommation, par le développement de la production de crédits immobiliers

ACTIONS

Crédit Consommation, Aménagement & Travaux

- Révision de la politique de crédit PPO afin de mieux répondre aux demandes non satisfaites,
- Optimisation des process de traitement des dossiers PPO, dans le cadre du projet REASHAPE afin de réduire les délais
- Révision des règles implémentées dans TRANSACT conformément à la nouvelle PPO

Crédit Immobilier

- Révision de la politique de crédit PPI, afin de mieux répondre aux demandes non satisfaites,
- Optimisation des process de traitement des dossiers PPI, dans le cadre du projet REASHAPE afin de réduire les délais
- Actions de formation planifiées au T1 pour toute la force de vente

Risque

- Déploiement de l'outil MERCI afin de mieux maîtriser la phase de recouvrement commercial,
- Actions de formation planifiées au T1 (outil merci),
- Optimisation de gestion et d'animation des conventions social et employés dans le cadre d'une synergie inter pôles,
- Lancement d'une campagne de fiabilisation du champs employeur sur Delta

MARCHÉ DES PARTICULIERS - OBJECTIFS ET ENJEUX 2016

- Croissance des encours de dépôts de 6%,
- Croissance des encours de crédits de 5 %,
- Additionnel de 20 000 clients actifs en stock au 31/12/2016,
- Augmentation du taux d'équipement de 10 Bps

ENJEU

En l'absence d'outil de datamining et de CRM, la faible exploitation des données clients à des fins commerciales et marketing constitue un frein au développement des ventes et à la fidélisation de la clientèle

ACTIONS

Mise en œuvre d'une stratégie marketing basée sur l'utilisation du **datamining** qui permettra de tirer profit des données clients disponibles afin de répondre à plusieurs problématiques actuelles

- Une segmentation de la clientèle fine et multicritères pour optimiser l'exploitation du fonds de commerce,
- Le développement d'outils d'aide à la vente permettant à la force de vente d'entretenir son portefeuille d'une manière proactive,
- La fidélisation de la clientèle avec l'utilisation de scores d'attrition permettant d'identifier les clients qui ont un risque élevé de quitter la banque,
- Un ciblage affiné des actions commerciales et marketing et le développement des ventes grâce à une meilleure connaissance des comportements clients

Lancement d'une **campagne de fiabilisation des données** du fichier clients qui constitue un pré-requis à l'efficacité de la démarche de datamining et systématisation de l'utilisation de l'outil **OLCOM** pour garantir une qualité optimale des données pour les nouveaux clients

MARCHÉ DES PARTICULIERS - OBJECTIFS ET ENJEUX 2016

- Croissance des encours de dépôts de 6%,
- Croissance des encours de crédits de 5 %,
- Additionnel de 20 000 clients actifs en stock au 31/12/2016,
- Augmentation du taux d'équipement de 10 Bps.

ENJEU

Poursuite du rééquilibrage du modèle sur le marché des particuliers par une montée en gamme de la clientèle sur les segments Haut de gamme*

ACTIONS

Force de vente

- Formations de sensibilisation (conseillers HDG, conseillers PRO et RA) et nomination de nouveaux CC bonne gamme

Satisfaction clients

- Lancement d'une enquête de satisfaction afin de mesurer le degré d'adequation de notre dispositif, de notre offre et de la qualité de service avec les exigences des clients

Synergie inter-marchés

- Renforcement de la synergie inter-marchés avec une démarche affinée d'analyse des taux de double relation sur les portefeuilles,
- Assignation d'objectifs commerciaux croisés sur les marchés HDG PRO et ENT,
- Création des centres d'affaires facteur déterminant pour la réussite de cette synergie

Développement du marché patrimonial

- Réflexion sur le dispositif d'exploitation du marché patrimonial et de la Banque Privée,
- Lancement d'une offre patrimoniale

Développement de l'épargne financière

- Mise a niveau de la filière titres,
- Renforcement de la synergie avec UIB Finance

* Source : étude HDG en cours d'élaboration suite à l'élaboration du plan stratégique 2016-2018

MARCHÉ DES PROFESSIONNELS - OBJECTIFS ET ENJEUX 2016

- Croissance des encours de dépôts de 21%,
- Croissance des encours de crédits de 15 %,
- Additionnel de 1 000 clients actifs en stock au 31/12/2016,
- Augmentation du taux d'équipement de 20 Bps

ENJEU

Développement du portefeuille sur notre clientèle de commerçants en s'appuyant sur notre offre E-commerce et sur les professions libérales et les professionnels de la santé en synergie avec le marché HDG

ACTIONS

Force de vente

- Former les CLIPRO Exercer efficacement sa mission de Conseiller de Clientele de Professionnels, dans les standards IBFS (approche double relation) - T2-2016

Animation

- Révision systématique des conventions avec tous les ordres (professions libérales),
- Renforcer le dispositif de prospection en ciblant de nouveaux clients cœur de cible,
- Optimiser notre dispositif de commercialisation de l'offre monétique commerçant,
- Développer les synergies avec le marché Haut de Gamme par une meilleure gestion de la double relation,
- Développer les synergies avec le marché EBFI (recommandation de leur meilleurs clients et Fournisseurs)

Octroi de crédit

- Optimiser les process et délais d'octroi de crédits PRO/TPE Projet RESHAPE (juin2016)

BANCASSURANCE - OBJECTIFS ET ENJEUX 2016

- Poursuivre la pénétration du marché des particuliers sur les produits existants,
- Développer une offre destinée au marché des entreprises

ENJEU

Accélération du rythme de développement dans la bancassurance en capitalisant sur notre large base de clientèle

ACTIONS

Force de vente

- Sensibilisation de la force de vente à la culture Bancassurance (formation de recyclage CAP EPARGNE),
- Formation CAP'Entreprise (CLIPRO et Chargés d'affaires)

Nouveaux produits

- Lancement d'une offre d'Assurance Epargne Par capitalisation Entreprise (CAP'Entreprise),
- Lancement d'une offre d'assurance Incendie PRO,
- Lancement d'une offre d'assurance décès en couverture des comptes Epargne classiques

Animation

- Lancement au cours de l'année de 2 challenges parrainés par notre partenaire LA CARTE VIE

MULTICANAL - OBJECTIFS ET ENJEUX 2016

Accompagner le développement progressif des usages numériques et répondre au besoin croissant des clients quant à une relation personnalisée et autonome

ENJEU

Poursuite de la transformation de notre dispositif Multicanal par l'amélioration de la performance des canaux existants et le développement de nouveaux canaux

ACTIONS

- Amélioration de la qualité de la relation téléphonique
 - Mise en place d'une animation dédiée à l'amélioration significative de la prise en charge des appels en agences,
 - Mise en place progressive du débordement des appels téléphoniques vers le CRC UIBCONTACT,
 - Elargissement du périmètre d'activité des téléconseillers UIBCONTACT sur la gestion des appels entrants
- Lancement commercial des nouveaux canaux SMS Pull et Application mobile
- Optimisation et enrichissement des fonctionnalités des canaux de Banque à distance MESSAGEK (nouvelles alertes), UIBnet (temps réel, relevés en pdf, nouvelles fonctionnalités, etc) et UIBphone (temps réel, Accès en mode client, nouvelles fonctionnalités transactionnelles,),
- Amélioration de la disponibilité des GAB et l'Enrichissement de leurs fonctionnalités (ex virements de compte à compte, Transfert vers tiers), et poursuite des actions d'animation en lien avec le déport des transactions à Faible Valeur ajoutée des guichets vers les GABs

MARCHE DES PME - OBJECTIFS ET ENJEUX 2016

- Croissance des encours de dépôts à périmètre constant de 37%,
- Croissance des encours de crédits de 19 %,
- Additionnel de 100 clients actifs en stock au 31/12/2016

ENJEU

- Renforcer le positionnement de l'UIB sur le marché des PME par un développement cible sur les sociétés à fort potentiel de croissance,
- Accompagner la PME dans sa stratégie de développement pour faciliter son passage en ETI puis GE

ACTIONS

Force de vente

- Renforcement du dispositif chargé clientèle PME.

Nouveaux produits et services

- Accélérer le rythme de vente des nouvelles cartes affaires en commençant par la migration du stock actuel des cartes Business

Dispositif

- Création d'un Centre d' Affaires à Sfax , à Sousse, au centre urbain nord et à Nabeul
- Optimisation du processus d'octroi pour en réduire les délais

Démarche

- Fidélisation des clients par une bonne prise en charge,
- Développer les synergies avec le marché EBFI et la BDD,
- Accompagnement de la force de vente par une approche uniforme de prospection

MARCHÉ DES GRANDES ENTREPRISES - OBJECTIFS ET ENJEUX 2016

- Amélioration de nos performances commerciales sur le secteur des entreprises,
- Rééquilibrage du business model vers le marché de l'entreprise

ENJEU

- Une optimisation de notre dispositif commercial

ACTIONS

- Instauration de 5 segments clientèles avec l'intégration du segment PME depuis janvier 2016, la redéfinition des segments de clientèle Grandes Entreprises Multinationales, Emerging Leaders, et GE privées et étatiques, Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI),
- Création de nouveaux centres d'affaires sur Sfax, Tunis, la création du plateau d'animation commerciale du Cap Bon et mise à niveau du centre affaire de Sousse,
- Création d'un canal destiné à l'entreprise pour le traitement au niveau des backs offices

L'ensemble de ces mesures sont destinées à permettre

- Une meilleure approche de la relation client, selon ses spécificités, déterminée par son appartenance marché ,
- Un rehaussement de la qualité de services au travers d'une optimisation des délais de traitement et d'un canal dédié aux opérations des clients entreprises ,
- Une proximité renforcée avec nos clients sur les principales zones de concentration géographique ,
- Une meilleure réactivité et une mesure plus précise de la satisfaction client

MARCHÉ DES GRANDES ENTREPRISES - OBJECTIFS ET ENJEUX 2016

- Amélioration de nos performances commerciales sur le secteur des entreprises,
- Rééquilibrage du business model vers le marché de l'entreprise

ENJEU

- L'alignement de l'organisation et de la stratégie commerciale

ACTIONS

- Amélioration de l'efficacité opérationnelle dans le traitement des dossiers clients (une recherche constante de l'optimisation des délais dans les séquences de la chaîne de traitement Front-Middle Office-Pôle Risques -Back office) répondant à l'objectif d'une réduction des délais d'octroi de crédit,
- Une priorisation des projets en lien avec l'offre dédiée aux entreprises
- Un développement de la synergie, entre Pôles BDD et Entreprises, inter-filiales SG, etc concourant à l'objectif de valoriser notre fonds de commerce et notre réseau,
- Mise en place d'un programme continu de perfectionnement technique et de développement des compétences comportementales La mise en œuvre d'un programme de perfectionnement en continu en lien avec les objectifs RH groupe (projet Cap Afrique notamment),
- Introduction d'un dispositif d'incitation valorisant la régularité dans la performance et un développement durable de nos engagements

GÉNÉRATION DE PNB - PROJECTIONS

2016 : une année de rééquilibrage et d'intensification de la dynamique commerciale.

OBJECTIFS COMMERCIAUX 2016

Une ambition d'équilibrer le modèle de développement entre les marchés Retail et Corporate

	Additionnels 2016/2015
Objectifs Engagements bilanciels (y compris deals BFI)	+132 MTND
Objectifs Engagements par Signature	+24 MTND
Objectifs dépôts	+100 MTND
Objectifs rentabilité activité change	+ 1,5 MTND

AXES DE DÉVELOPPEMENT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Engagements bilanciels

- Poursuite du développement de la base clientèle avec un accent sur la prospection,
- Mise en place généralisée, sur les principaux clients, d'enveloppes annuelles CMT afin d'optimiser notre réactivité sur les demandes de financement d'investissements des entreprises,
- Formalisation et développement des synergies PBDD/PEBFI, intra groupe via le réseau international du groupe SG (notamment en Afrique) afin d'accompagner le développement des sociétés tunisiennes à l'étranger,
- Mise en application du dispositif ARIZ de l'AFD (en place depuis le début d'année 2016)

Engagements par signature (GTB/TRA)

- Capitaliser sur l'intégration de l'UIB à la ligne métier mondiale TRADE du groupe
 - Recrutement d'un animateur commercial TRADE
 - Prospection ciblée sur les entreprises exportatrices
- Mise en place d'un outils de banque à distance TRADE

Dépôts

- Poursuite de la politique de maîtrise des coûts des dépôts en privilégiant les dépôts à vue par le développement des flux domestiques et internationaux,
- Renforcement du positionnement de l'UIB sur le marché des entreprises par un développement ciblé sur les entreprises multinationales y compris les sociétés non résidentes ■ Développement de la distribution de financements (produit d'appels) Cette distribution procurant des flux créditeurs et potentiellement des dépôts

Développement de l'offre produits / services

- GTB/CCM Optimiser des capacités en terme de cash management par
 - L'amélioration de la qualité de services fournis aux clients,
 - Accentuer le taux d'équipement et le taux de dématérialisation des opérations,
 - Enrichir l'offre monétaire
- Potentiel envisagée de développement d'une offre LLD en Tunisie en partenariat avec ALD AUTOMOTIVE

Banque de financement et d'investissement

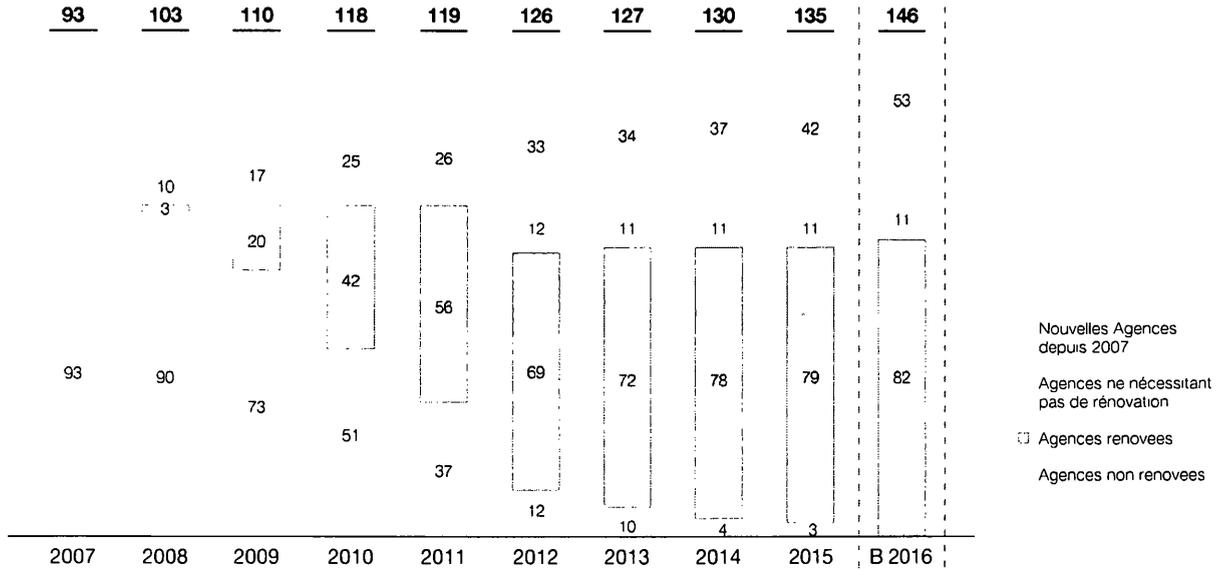
- Concrétisation des opérations BFI en synergie avec GLFI et MARK (Couverture matières Premières, financement opérations d'importation des sociétés étatiques (STIR, ETAP)),
- Custody Intégration de nouveaux clients et au portefeuille actuel,
- Développement de l'activité change en lien avec l'activité TRADE (accompagnement des commerciaux par les experts métiers Trade, Change) et en lien avec le nouveau rôle de teneur de marché de la salle des marchés de UIB

Maîtrise des risques

- Poursuite du processus de maîtrise des risques (traitement des dossiers et notations échus),
- Finalisation de l'enrichissement des dossiers KYC de la clientèle corporate Renforcement continu des contrôles SP sur l'activité corporate et BFI

C.3 EVOLUTION DU RÉSEAU

| UNE STRATÉGIE D'EXTENSION ET DE MODERNISATION DU RÉSEAU



| RÉSEAU UIB OUVERTURES / RÉNOVATIONS 2015



C.4 SITUATION DU PORTEFEUILLE

| STRUCTURE DU PORTEFEUILLE

Les créances saines évoluent de 1 223 MTND en juin 2008 à 3 959 MTND en 2015

Créances saines
Créances classées
Créances classées nettes de provisions et d'agios réservés

En MTND



| TAUX DE CRÉANCES CLASSÉES

Le taux des créances classées est passé de 45% en 2007 à 9,9% en 2015 grâce à un traitement dynamique (recouvrement, cessions)

Taux de créances classées
Taux de créances classées nettes de provisions et d'agios réservés

Effort d'assainissement
au 31/12/2015

35 POINTS

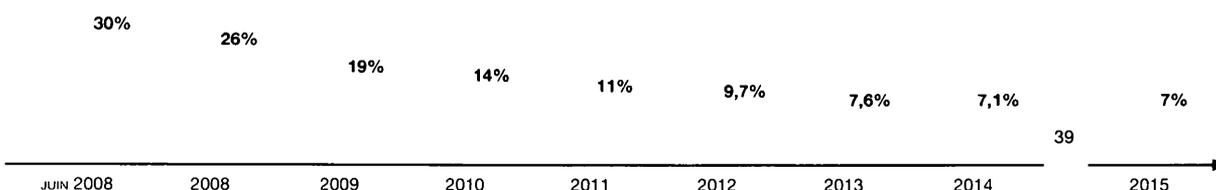


| STRUCTURE DU PORTEFEUILLE CONTENTIEUX

La part des créances contentieuses est de 7% en 2015 vs 30% en juin 2008

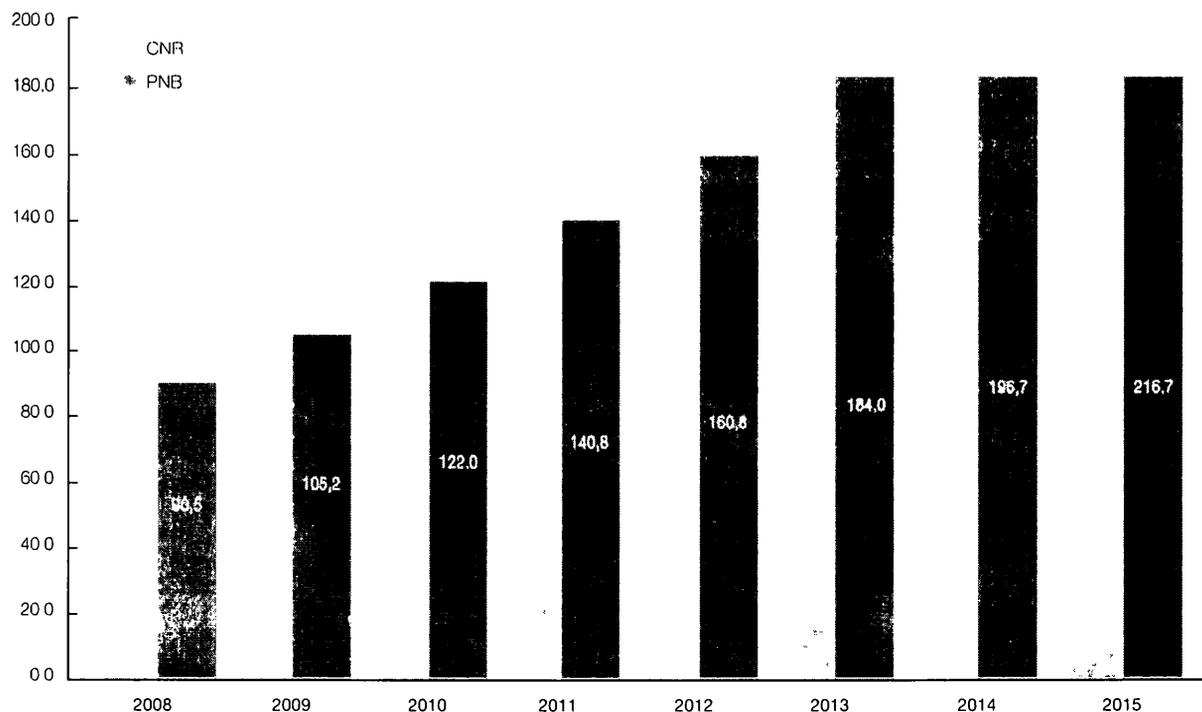
Total créances Brutes
Total créances contentieuses
Créances contentieuses nettes de provisions et d'agios réservés

En MTND



COÛT NET DU RISQUE

Le CNR* consomme 6,9% du PNB en 2015

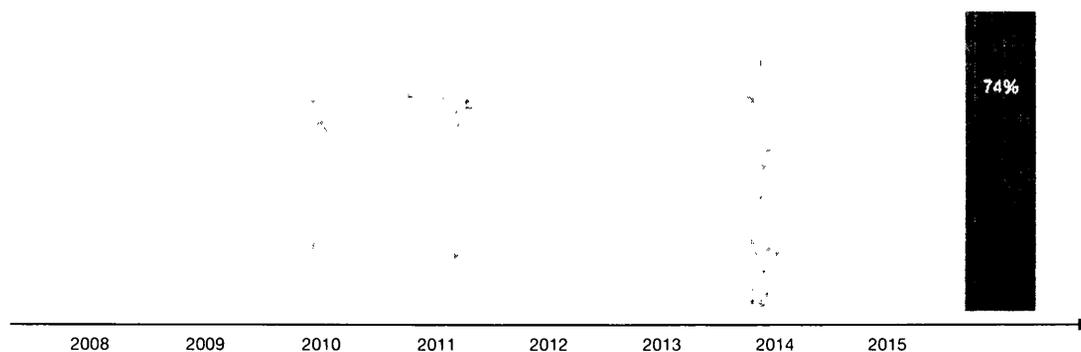


* Le CNR est le coût net du risque, c'est-à-dire le coût des sinistres à caractère général, déduction faite des réserves de provisionnement, et des bénéfices de provisionnement. (Source: Rapport de gestion 2015, page 46)

RATIOS DE COUVERTURE

Le ratio de couverture atteint 79,6% en 2015 (74% nets des agios reserves)

Taux de couverture net des agios reserves



C.5 RÉSULTATS FINANCIERS AU 31/12/2015

| DES INDICATEURS DE GESTION ET DES RÉSULTATS BIEN ORIENTÉS

- Une banque qui maintient sa croissance + 10,1 % pour le Produit Net Bancaire, soit + 20 MTND, de 197 MTND à 217 MTND ,
- Progression des Produits d'Exploitation Bancaire de 22 MTND (soit une évolution de +6,7 % par rapport à 2014, passant de 316 MTND à 338 MTND) ,
- Les charges générales d'exploitation ont atteint un montant de 22,3 MTND en 2015 contre 21,1 MTND en 2014 (soit une évolution de +5,5 %),
- Les frais de personnel ont atteint 78,8 MTND en 2015 (soit une évolution de +7,9 % par rapport à 2014)

| PROFIL DU PNB

Une structure quasi stable depuis 2009

Indicateur	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Δ14 15	Δ07 15
Marge d'intérêt	34,4	52,1	67,2	76,9	89,4	106,4	123,3	129,3	138,9	7,4%	19,1%
Marge sur commissions	25	28	29	34	38,2	42,3	46,9	52,5	58,3	11%	11,2%
Autres revenus	8,8	10,4	9	11,2	13,2	12,1	13,7	14,9	19,5	30%	10,5%
PNB	68,1	90,5	105,2	122	140,8	160,8	184	196,7%	216,7%	10,2%	15,6%

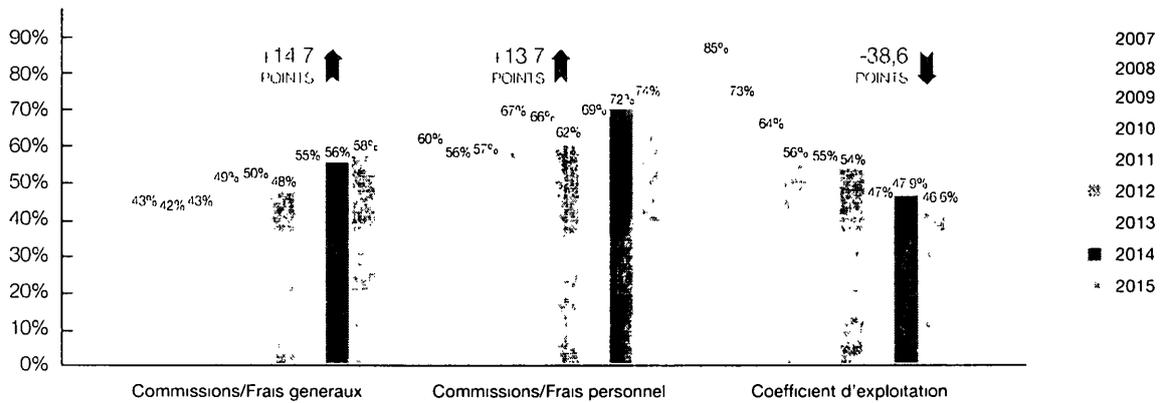


| RATIOS DE GESTION

Des charges d'exploitation maîtrisées évoluant à un rythme inférieur à celui du PNB, malgré un effort soutenu en matière d'extension et de modernisation du Réseau, ce qui a permis de ramener le coefficient d'exploitation* à 46,6% au 31/12/2015 contre 85% au 31/12/2007

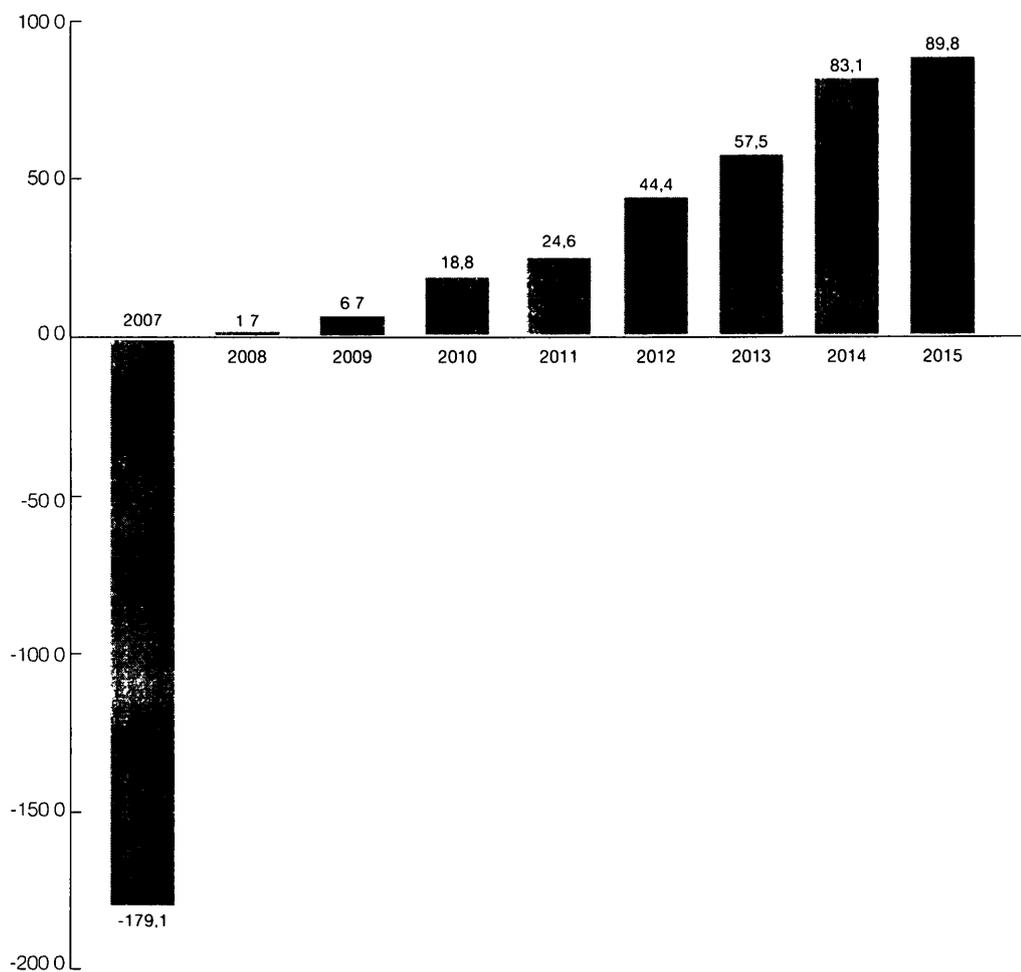
* PNB / charges d'exploitation

1 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'AGO RELATIF À LA GESTION DE L'UIB



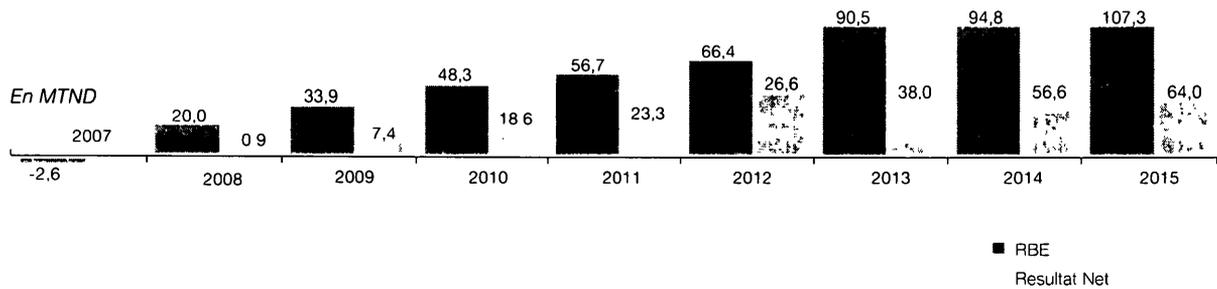
RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Un résultat d'exploitation de 89,8 MTND au 31/12/2015



RÉSULTAT NET

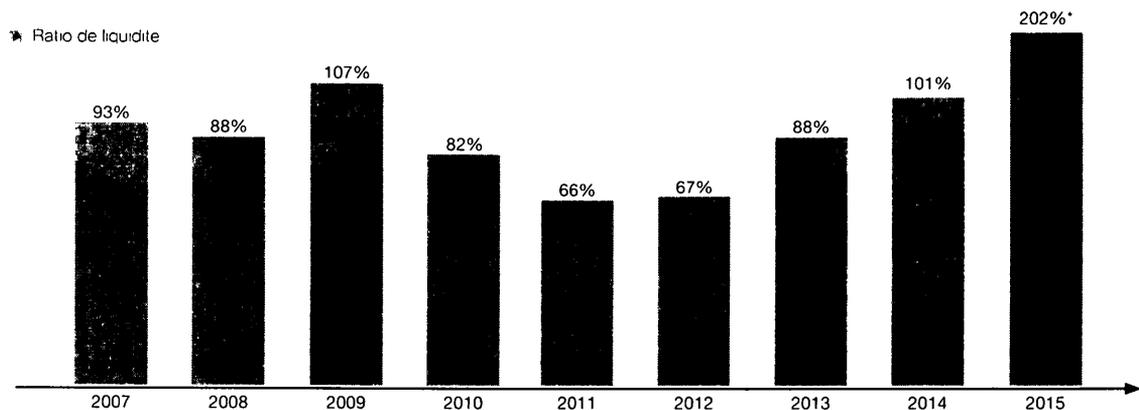
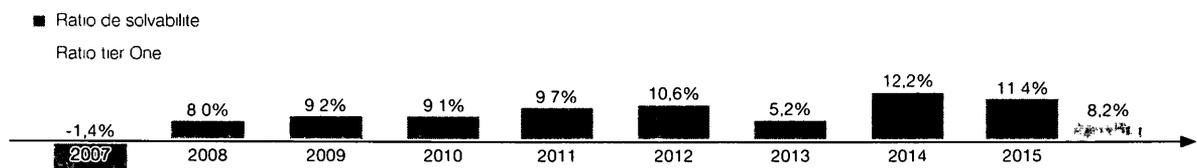
64 MTND de résultat net pour l'exercice 2015 après un impôt sur les sociétés de 25,9 MTND



-1800

RATIOS PRUDENTIELS

Les fonds propres nets de l'UIB sont de 407 643 KTND (y compris les fonds propres complémentaires)
En tenant compte des risques encourus totalisant 3 613 199 KTND à fin 2015, le ratio de solvabilité est de 11,3% , le ratio Tier one étant de 8,1%



* Ratio de liquidité appliqué à la réglementation CRR de l'UE en vigueur le 31 décembre 2014

1 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'AGO RELATIF À LA GESTION DE L'UIB

BILAN ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015

(UNITÉ EN MILLIERS DE DINARS)

ACTIF	31 12 2015	31 12 2014
AC 1- Caisse et avoirs aupres de la BCT, CCP et TGT	62 742	197 667
AC 2- Creances sur les etablissements bancaires et financiers	153 200	191 266
AC 3- Creances sur la clientele	3 725 437	3 441 625
AC 5- Portefeuille d'investissement	114 971	113 516
AC 6- Valeurs immobilisees	42 199	42 053
AC 7- Autres actifs	42 379	35 535
TOTAL ACTIFS	4 140 928	4 021 662
PASSIF		
PA 2- Depôts et avoirs des etablissements bancaires et financiers	3 495	190 254
PA 3- Depôts et avoirs de la clientele	3 402 262	3 150 880
PA 4- Emprunts et ressources speciales	320 914	304 534
PA 5- Autres passifs	99 628	108 279
TOTAL PASSIFS	3 826 299	3 753 947
CAPITAUX PROPRES		
CP 1- Capital	172 800	172 800
CP 2- Reserves	77 789	89 470
CP 5- Resultats reportes	2	51 171
Resultats reportes hors modifications comptables	2	51 171
CP 6- Resultat de l'exercice	64 038	56 616
TOTAL CAPITAUX PROPRES	314 629	267 715
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	4 140 928	4 021 662

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015

(UNITÉ EN MILLIERS DE DINARS)

PASSIFS EVENTUELS	31 12 2015	31 12 2014
HB 1- Cautions, avals et autres garanties donnees	499 161	503 050
HB 2- Credits documentaires	114 210	97 652
TOTAL DES PASSIFS EVENTUELS	613 371	600 702
ENGAGEMENTS DONNES		
HB 4-Engagements de financements donnes	72 066	119 819
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	72 066	119 819
ENGAGEMENTS REÇUS		
HB 7- Garanties reçues	643 145	675 496
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS	643 145	675 496

ÉTAT DE RÉSULTAT PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER 2015 AU 31 DÉCEMBRE 2015
(UNITE EN MILLIERS DE DINARS)

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	31 12 2015	31 12 2014
PR 1- Interêts et revenus assimilés	255 901	245 928
PR 2- Commissions (en produits)	62 221	55 555
PR 3- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	11 397	9 988
PR 4- Revenus du portefeuille d'investissement	8 067	4 968
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	337 586	316 439
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
CH 1- Interêts courus et charges assimilées	-116 960	-116 669
CH 2- Commissions encourues	-3 942	-3 052
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-120 902	-119 721
PRODUIT NET BANCAIRE	216 684	196 718
PR 5/CH 4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-16 755	-12 822
PR 6/CH 5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	-724	1 141
PR 7- Autres produits d'exploitation	113	117
CH 6- Frais de personnel	-78 795	-73 015
CH 7- Charges générales d'exploitation	-22 283	-21 123
CH 8- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-8 399	-7 901
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	89 841	83 115
PR 8/CH 9 - Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	57	1 769
CH 11- Impôt sur les bénéfices	-25 869	-28 643
PR9/CH10 - Solde en gain / perte provenant des autres éléments extraordinaires	9	375
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	64 038	56 616
RÉSULTAT PAR ACTION (EN DT)	1,853	2,560*

Document communiqué en vertu de la loi n° 18 du 2005

1 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'AGO RELATIF À LA GESTION DE L'UIB

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER 2015 AU 31 DÉCEMBRE 2015 (UNITE EN MILLIERS DE DINARS)

FLUX D'EXPLOITATION	31 12 2015	31 12 2014
Produits d'exploitation bancaires encaisses	330 339	312 657
Charges d'exploitation bancaires decaissees	-118 461	-118 535
Depôts / retrait de depôts des autres etablissements financiers	300	-115
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordes a la clientele	-302 401	-306 446
Depôts/ retrait de depôts de la clientele	248 433	191 698
Sommes versees au personnel et credituers divers	-101 497	-90 631
Autres flux de tresorerie provenant des activites d'exploitation	-816	1 577
Impôts sur les benefices	-36 198	-35 265
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	19 699	-45 060
FLUX D'INVESTISSEMENT		
Interêts et dividendes encaisses sur portefeuille d'investissement	8 669	3 360
Acquisition / Cession portefeuille d'investissement	-2 781	-64 736
Acquisition / Cession immobilisations	-9 723	-5 862
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-3 835	-67 238
FLUX DE FINANCEMENT		
Encaissement suite a l'emission d'actions	-	149 600
Emission/Remboursement d'Emprunts	19 540	-28 277
Augmentation/Diminution ressources speciales	-4 125	1 019
Dividendes verses	-17 280	0
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-1 865	122 342
Variation des liquidites et equivalents de liquidites au cours de la periode	13 999	10 044
Liquidites et equivalents de liquidites debut de l'exercice	199 081	189 037
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES FIN DE L'EXERCICE	213 080	199 081

C.6 RÉSULTATS FINANCIERS AU 31/12/2015 DES AUTRES ENTITÉS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DE L'UIB

| PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES DE L'UIB

	INTERNATIONAL SICAR	INTERMEDIAIRE EN BOURSE	INTERNATIONAL DE RECOUVREMENT DE CREANCE
	IS	UIB FINANCE	IRC
UIB	34%	UIB 99,84%	UIB 99,97%
ABS	20%		
AIL	13%		
ETS SLAMA	7,5%		
Divers	25,5%	Divers 0,16%	Divers 0,03%

| RÉSULTATS FINANCIERS DES FILIALES

ENTITE	IS		UIB FINANCE		IRC	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Produits d'exploitation	382	393	187	186	2 960	1 968
Charges d'exploitation	-533	-568	-329	-319	-945	-700
Dotations / reprises nettes aux provisions	-40	87	-	-	6	98
Resultat d'exploitation	-191	-88	-141	-133	2 056	1 591
Produits financiers / Placements	124	150	3	13	167	183
Resultat net	-99	61	-138	-120*	1 423	1 115
Capitaux Propres (Avant Affectation)	4 941	5 003	628	508	2 556	2 265
TOTAL BILAN	34 324	33 499	1 059	1 165	3 249	3 935

*- Impact de la hausse du cours

C.7 LE TITRE EN BOURSE

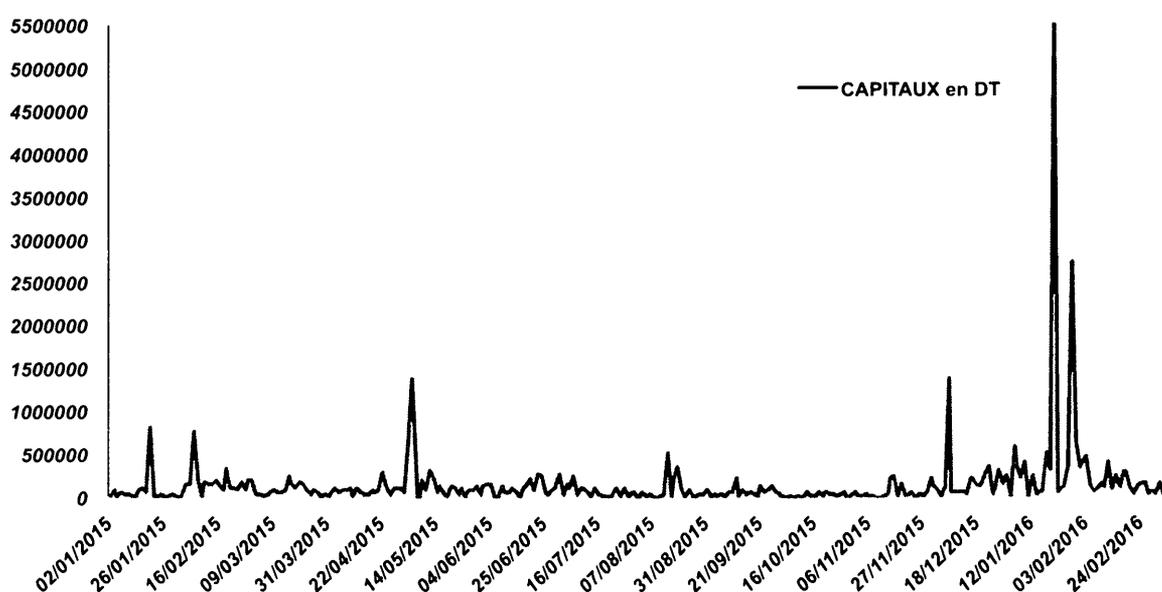
| TITRE UIB : INDICATEURS BOURSIERS

	BPA	P/E	P/B
08 Mars 2016	1,853*	10,6	1,92

*Le résultat par action ainsi déterminé en 2015 correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables

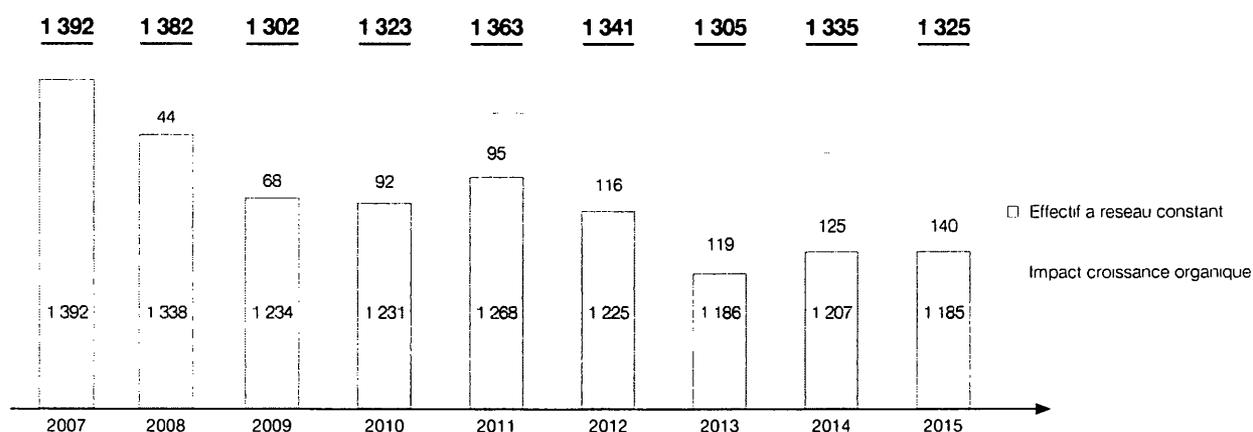
Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice

| CAPITAUX ÉCHANGÉS SUR L'ACTION UIB DEPUIS LE 02/01/2015



D. RESSOURCES HUMAINES

| UNE ALLOCATION OPTIMISÉE DES RESSOURCES



| RENFORCEMENT DU CAPITAL HUMAIN EN 2015 EN PORTANT LE NOMBRE DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À 732

	Effectif en Nb	%
Femmes	689	52%
Hommes	636	48%
TOTAL	1 325	100%
Dont Cadres Supérieurs et Cadres (*)	1 107	78,20%

Dont 700 diplômés de l'Enseignement Supérieur

- Le taux d'encadrement est de 83,5%
- Les 732 diplômés de l'enseignement supérieur représentent 66% du personnel d'encadrement et de direction
- Le pourcentage des femmes dans l'effectif global (52%) est nettement supérieur à la moyenne du secteur qui est de 37% (+15 points)
- Le pourcentage des femmes dans le personnel d'encadrement est de 55%

UN DISPOSITIF DE FORMATION AU SERVICE DU BUSINESS AVEC RENFORCEMENT DE LA MAITRISE DU RISQUES

Activite	2014				2015			
	Nbre de participants	%	Volume Horaire	%	Nbre de participants	%	Volume Horaire	%
Formation Intra Entreprise	2 373	95,1%	18 325	82,2%	1 283	90,3%	20 646	84%
Formation Inter Entreprise	63	2,50%	930	4,2%	65	4,6%	1 240	5%
Formation diplômante	10	0,40%	1 818	8,20%	5	0,4%	503	2%
Formation a l'etranger	49	2%	1 224	5,5%	68	4,8%	2 184	8,9%
TOTAL	2 495	100%	22 297	100%	1 421	100%	24 573	100%

Le développement de l'expertise métiers et l'efficacité opérationnelle est au centre de notre activité. Le déploiement du cursus Vivier Responsable d'Agences, formation manager de proximité, formation sur la conduite d'une réunion et la prise de parole en public, formation des charges de clientèle non retail

- **Engagement** - 92 % des collaborateurs répondants sont fiers de travailler au sein de l'UIB/SG
- **Esprit d'équipe** - 73% des collaborateurs répondants estiment que leurs responsables directs les associent aux réussites
- **Innovation**
 - 73% des collaborateurs répondants pensent qu'une attention est suffisamment portée pour préserver une relation client de qualité,
 - 75% des collaborateurs répondants pensent que les connaissances et les bonnes pratiques sont partagées entre les équipes
- **Responsabilité** - 73% des collaborateurs répondants pensent qu'ils sont suffisamment associés à la définition de leurs objectifs individuels

E. SYNTHÈSE DES TRAVAUX DES COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉLÉMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE

E.1 COMITÉ EXÉCUTIF DE CRÉDIT

Le Comité Exécutif de crédit s'est réuni 6 fois en 2015 et ses travaux ont porté principalement sur les points ci-après :

- Analyse de l'évolution du portefeuille de crédits de la banque retail et non retail,
- Suivi et évolution des grands risques,
- Suivi de la concentration individuelle et par secteur d'activité,
- Suivi des engagements irréguliers
- Suivi des principaux risques sensibles,
- Suivi des engagements en défaut,
- Suivi des dossiers valides,
- Suivi de la notation des contreparties,
- Suivi des provisions pour risque de contrepartie,
- Suivi de l'évolution du portefeuille contentieux,
- Suivi des indicateurs de mesure du risque Retail

Il ressort de cette revue ce qui suit :

- Une maîtrise du coût du risque sur les portefeuilles Retail & Non Retail,
- Une croissance significative des engagements Non Retail,
- Un maintien des encours sur les crédits à la consommation malgré un contexte réglementaire pénalisant vs une accélération de la progression des encours immobiliers,
- Une baisse de la proportion des engagements en défaut (9,9% à fin 2015 vs 10,6% à fin 2014),
- Une amélioration du taux des engagements valides Non Retail avec un taux de 88% à fin 2015 pour les dossiers > 50 KDT,
- Une bonne tenue de l'activité de recouvrement amiable,
- Le passage aux scores statistiques en matière de scoring des crédits aux particuliers (hors crédits immobiliers)

Conclusions

Les membres du comité ont recommandé ce qui suit

- La poursuite du traitement préventif pour le pôle de la banque de détail et le Pôle Risque pour les flux de déclassement,
- La poursuite du traitement des dossiers Non Retail irréguliers à travers notamment le renouvellement des dossiers et la mise en place, le cas échéant, de crédits ponctuels,

1 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'AGO RELATIF À LA GESTION DE L'UIB

- La poursuite du traitement des dossiers Non Retail en vue d'améliorer davantage le taux des dossiers valides,
- L'amélioration de la proportion des contreparties avec une note valide,
- La poursuite des travaux en lien avec le déploiement de l'outil de gestion des garanties

E.2 COMITÉ DES RISQUES

Le comité des risques de l'UIB s'est réuni 6 fois en 2015 et a examiné les aspects suivants :

- Le suivi du risque inhérent aux opérations de change ,
- L'exposition de l'UIB au risque de liquidité ,
- L'exposition de l'UIB au risque de taux ,
- La position de change structurelle et la position de change locale ,
- L'évolution des principaux ratios réglementaires ,
- Le suivi des crédits accordés aux clients dont les engagements auprès des établissements de crédit dépassent les montants prévus à l'article 7 de la circulaire BCT n° 91-24 ,
- L'évolution des ratios Bâlois de liquidité ,
- La fixation de nouvelles limites de sensibilité de taux, de marche et sur les impasses statistiques de liquidité
- Le stress test de liquidité

Des plans d'actions ont été prévus :

<u>ACTION</u>	<u>OBSERVATION</u>
Implementation et suivi des limites CVAR	Un plan d'action a été mis en place pour régulariser les dépassements
Elaboration de tests de sensibilité de taux	En cours

E.3 COMITÉ PERMANENT D'AUDIT INTERNE

Rattaché au Conseil d'Administration, cet organe collegial est primordial dans le cadre de la gouvernance de la banque. Son indépendance lui permet d'assurer ses missions de contrôle et de rapporter ses conclusions au Conseil d'Administration. Il veille à ce que les mécanismes de contrôle interne appropriés soient mis en place par l'UIB.

Il intervient essentiellement dans la revue et la coordination des travaux liés

- Au contrôle permanent pris en charge par la Direction du Contrôle Permanent,
- Au contrôle périodique pris en charge par la Direction de l'Audit et de l'Inspection

Sur la base de travaux des structures de contrôle de l'UIB ou des structures externes, intervenant en vertu d'un mandat légal ou contractuel, le comité établit des recommandations idoines visant à optimiser le système de contrôle interne.

Au cours de l'année 2015 le Comité Permanent d'Audit s'est réuni 6 fois et a suivi les travaux du contrôle permanent, du contrôle périodique et a suivi plus particulièrement les risques majeurs de l'UIB et le déploiement des recommandations prioritaires des corps d'audit interne et externes.

Le Comité Permanent d'Audit Interne a ainsi suivi

- Le déploiement effectif de la surveillance permanente avec un état de suivi régulier lors des comités sur la réalisation des travaux de supervision formalisée ,
- Les risques opérationnels à travers l'analyse des pertes, le contrôle des KRI en dépassement des seuils fixés, l'exercice RCSA ainsi que l'analyse des scénarios ,
- La sécurité du système d'information en s'assurant de l'avancement des projets visant à améliorer la sécurité et la fiabilité du système de la Banque ,
- L'avancement du projet de déploiement du plan de continuité de l'activité de la Banque ,
- Les risques de non-conformité et la sécurité financière en lien avec la maîtrise des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme
- L'avancement des projets du contrôle permanent notamment en lien avec le volet de la connaissance client et la mise en conformité avec la loi FATCA
- Le dispositif mis en œuvre afin de respecter les embargos ,
- Les risques juridiques majeurs ,
- Les risques structurels avec notamment le contrôle des ratios réglementaires de solvabilité et de liquidité et le suivi du plan défini pour un retour à la normale de ces ratios

Le Comité Permanent d'Audit Interne a également examiné les états financiers intermédiaires et annuels de la banque, comme il a suivi l'avancement des missions d'Audit prévues dans le plan d'audit 2015 et passé en revue les constats des missions réalisées.

E.4 ELÉMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE

- Rattachée au Comité D'Audit, la Direction de l'Audit et Inspection est chargée de superviser en tant qu'Organe de contrôle périodique (3^{ème} niveau de contrôle) les dispositifs de contrôle interne. Ses missions couvrent l'ensemble des activités de la Banque sous tous ses aspects sans restriction d'aucune sorte. Chacune de ces missions donne lieu à la rédaction d'un rapport de mission contradictoire, consécutif à ses travaux.
- L'activité de l'Audit Interne et Inspection a été caractérisée par un nombre plus important de missions par rapport à 2014 (116 contre 67) s'articulant autour de 85 missions agences (vs 42 missions en 2014), 12 missions spéciales (vs 14 missions en 2014) portant sur des fraudes internes et 19 missions d'audit (vs 10 en 2014).
- La couverture par la Direction Audit et Inspection des entités a été élargie sur l'exercice 2015 permettant ainsi de revoir l'exhaustivité des agences tous les 18 mois.

MISSIONS EXÉCUTÉES EN 2015

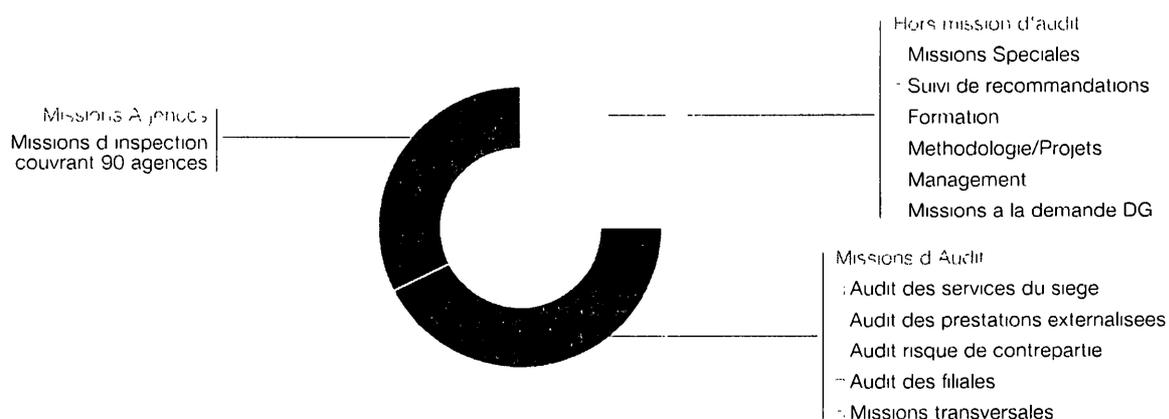
	Intitulé
1	PSEE Archivage Papier
2	Audit de la DR Tunis Nord
3	Audit de la DR Tunis Nord
4	Audit de la DR Sud Ouest
5	Audit de la DR Sud Est
6	Audit de la DR Nord
7	Audit de la DR Centre
8	Audit de la DR Est
9	Mission de Suivi Audit de la l'IRC
10	Audit des Achats
11	Audit de l'activité Custody
12	Audit de la Direction des Projets et Organisation
13	Audit du Back-Office Crédit
14	Audit de la Direction des Ressources Humaines
15	Audit de la Connaissance Client KYC et PPE
16	Audit de l'Octroi de Credit à la clientele PRO-TPE
17	Audit des Operations du personnel
18	Audit de l'UIB Finance
19	Audit du Back Office Crédit

| RÉALISATIONS 2015

Activité (en nombre de mission/an)	2015	2014
Missions d'inspection en Agences	85	42
Audit des procédures/projet	-	-
Missions d'assistance aux agences / Siege	Non	1
Missions d'audit Siege	19	10
Missions speciales enquêtes, fraudes, traitement des reclamations de la clientele	12	14
Participation et validation de projets (nouvelles applications, plan d'action prevention fraude)	2	-
Suivi des recommandations des CAC	Oui	Oui
Suivi des recommandations des Auditeurs externes (i.e. BHF, SEGL/INS)	Oui	Oui

| PLANNING DES MISSIONS PRÉVUES POUR 2016

Un budget de 1 925 jours/homme



4

OÙ ALLONS-NOUS ?

A ÉVOLUTION ET PERFORMANCES AU COURS DES NEUF DERNIÈRES ANNÉES	64
B PERSPECTIVES SUR 3 ANS	65

OÙ ALLONS-NOUS ?

A. ÉVOLUTION ET PERFORMANCES AU COURS DES NEUF DERNIÈRES ANNÉES

	EN MD	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013**	2014	2015
ACTIVITE	Depôts de la Clientele	1 617	1 775	2 006	2 250	2 423	2 690	2 956	3 151	3 402
	Credits a la Clientele	1 309	1 641	1 884	2 299	2 727	3 052	3 151	3 442	3 725
	TOTAL BILAN	1 738	2 114	2 414	2 843	2 981	3 369	3 619	4 022	4 141
RESULTAT	Produit Net Bancaire	68,4	90,5	105,2	122	140,8	160,8	184	196,7	216,7
	Charges d'Exploitation*	58	65,9	66,9	68,7	78	87,5	86	94,1	101,1
	Resultat Brut d'Exploitation*	10,4	24,6	38,1	53,3	56,7	66,4	98	102,6	115,6
	Provisions	177	18,4	27,3	29,5	32,1	38,1	33	11,7	17,5
	Impôt sur les sociétés	0,12	0,15	0,17	0,2	0,22	3	20	28,6	25,9
	RESULTAT NET	-180	0,9	7,4	18,6	23,3	26,6	38	56,6	64
RATIOS	Coefficient d'Exploitation*	85,2%	72,8%	63,6%	56,3%	55,5%	54,4%	46,8%	47,8%	46,6%
	TAUX D'ACTIFS CLASSES	45%	35,6%	26,6%	18,6%	15,8%	13,6%	11,3%	10,6%	9,9%

Ces informations sont données hors amortissements
Chiffres retraités

B. PERSPECTIVES SUR 3 ANS

- Etre une banque relationnelle de référence sur le marché tunisien en mesure de fidéliser nos clients et leur offrir la relation que nous leur promettons en améliorant notre efficacité opérationnelle,
 - Etre une marque reconnue leader sur le marché des particuliers et sur les segments aisés,
 - Etre une banque de détail locale reconnue par les entreprises tunisiennes, et ce en misant sur les synergies avec notre groupe qui est une banque universelle internationale, ayant aujourd'hui une réelle ambition dans la région du Maghreb et en Afrique
-
- Augmenter notre efficacité commerciale, achever la mise à niveau de notre filière de traitements, réduire les risques opérationnels et renforcer la gestion des risques et notre dispositif de surveillance permanente

NOS COLLABORATEURS

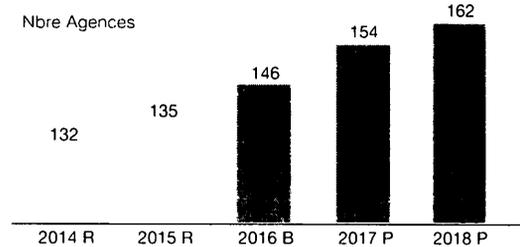
- Pour eux, nous allons œuvrer à faire
 - Évoluer les valeurs managériales,
 - Développer les talents,
 - Renforcer leur engagement et consolider l'attractivité de notre banque

NOTRE IMAGE

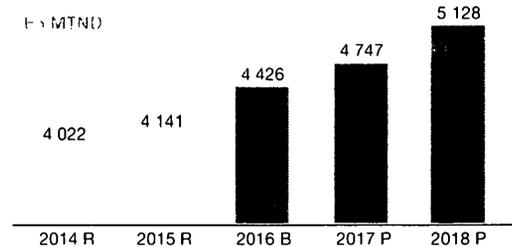
- Une banque qui ne peut se contenter de sa place actuelle dans le palmarès des banques tunisiennes, une banque qui continue à être au service de l'économie tunisienne tout en assurant le développement et la promotion de nos collaborateurs,
- Une banque avec une ambition forte, un référentiel de valeurs porteuses et de l'humilité. Bref, un ensemble d'atouts pour continuer à pousser à l'avant scène l'UIB que nous voulons plus chaleureuse, plus communicante, mieux organisée, plus réactive, plus généreuse et plus rentable,
- Une banque qui est en posture de relever les défis et qui ne peut se relâcher tant notre plan est vaste et ambitieux

1 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'AGO RELATIF À LA GESTION DE L'UIB

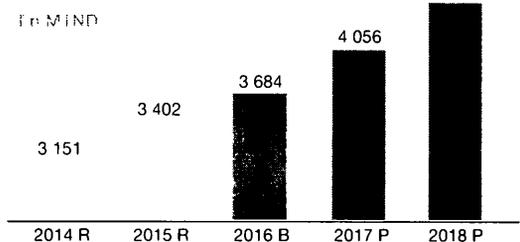
RÉSEAU



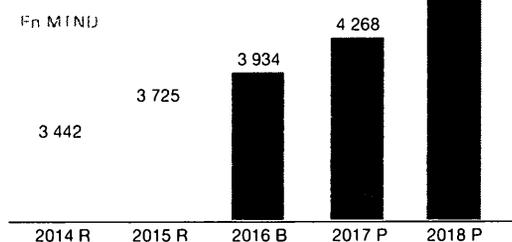
TOTAL BILAN



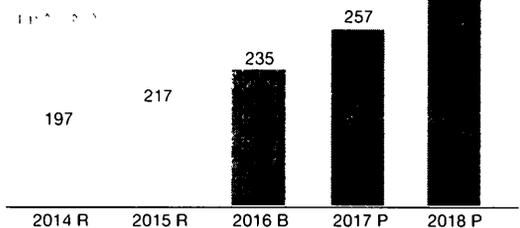
DÉPÔTS



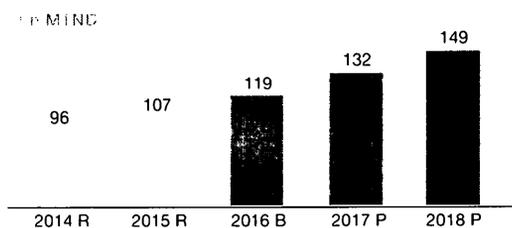
CRÉDITS



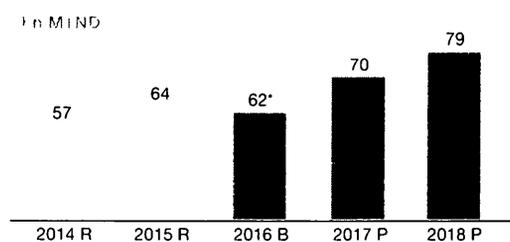
PNB



RBE



RÉSULTAT NET



Vs 49 MTND (Document de référence UIB 2014)

5

ANNEXES

A ACTIONNARIAT	68
B ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE GESTION	70
C AFFECTATION DU RÉSULTAT	72
D RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	73

ANNEXES

A. ACTIONNARIAT

| RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31/12/2015

Actions	Nombre	Montant en TND	%
Actionnaires Tunisiens	15 512 283	77 561 415	47,64
Actionnaires Etrangers	17 047 717	85 238 585	52,36
Total	32 560 000	162 800 000	100,00

Certificats d Investissement	Nombre	Montant en TND	%
Societe Generale	2 000 000	10 000 000	100,00

| CONDITIONS D'ACCÈS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tout actionnaire possédant dix (10) actions et plus, libérées des versements exigibles inscrites à leurs comptes de valeurs mobilières cinq jours au moins avant la date de l'assemblée peut assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de son identité ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les représentants des sociétés actionnaires ont accès aux assemblées qu'ils soient ou non personnellement actionnaires

L'usufruitier représente valablement le nu-proprétaire. A défaut de convention contraire entre l'usufruitier et le nu-proprétaire signifiée à la société, celle-ci ne reconnaît que l'usufruitier

RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31/12/2015

Intitulé de l'actionnaire	Nombre d'actions	% capital
Actionnaires tunisiens	15 502 698	47,61%
(12) Divers Groupes Tunisiens Total participation sup 0,5%	10 581 549	32,50%
GROUPE BOUCHAMAOU	2 056 300	6,32%
GROUPE MZABI MONCEF	1 876 616	5,76%
GROUPE FAMILLE MZABI	1 559 944	4,79%
GROUPE BOUAZIZ HABIB	1 486 205	4,56%
GROUPE BEN AYED MED HEDI	1 261 479	3,87%
GROUPE SASSI	761 340	2,34%
GROUPE AZIZ MILED	485 543	1,49%
GROUPE BOUSBIA HAMADI	363 662	1,12%
GROUPE DRISS MOHAMED SADOK	201 947	0,62%
GROUPE KAMOUN HABIB	179 262	0,55%
GROUPE DOGHRI	178 500	0,55%
GROUPE HAMDA CHIHAOUI	170 751	0,52%
(8) Divers Groupes Tunisiens Total participation inf 0,5%	317 539	0,98%
(20) OPCVM detenant moins de 0,5% du capital	254 284	0,78%
Personnes physiques	3 566 638	10,95%
Personnes morales privées	707 204	2,17%
Personnes morales étatiques	74 484	0,23%
Actionnaires étrangers	17 057 302	52,39%
SOCIETE GENERALE	17 041 016	52,34%
Divers Etrangers	16 286	0,05%
TOTAL	32 560 000	100,00%

B. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mr Alexandre MAYMAT

President du Conseil d'Administration

Mr Kamel NEJI

Directeur General & Administrateur

La Societe Generale, representee par

Mme Véronique DE LA BACHELERIE

Administrateur

Mr Mokhtar Ben CHEIKH AHMED

Administrateur

Mr Habib BOUAZIZ

Administrateur

Mme Ouided BOUCHAMAOU

Administrateur

Mr Pierre BOURSOT

Administrateur

Mr Bernard DAVID

Administrateur

Mr Romuald HAJERI

Administrateur

Mr Mongi MOKADDEM

Administrateur

M. Moncef M'ZABI

Administrateur

Mr Grégoire LEFEBRE

Administrateur

MEDIAT-UR

Mr Tahar HADRICHE

AMC Ernst & Young, represente par
Mr Noureddine HAJJI

Tunisie Audit Conseil - Grant Thornton, représenté par
Mr Lamjed BEN MBAREK

Mr Kamel NEJI
President du Comite

Mr Alexandre MAYMAT

Mr Pierre BOURSOT

Mr Alain HOURCADE

Mr Mongi MOKADDEM
President du Comite

Mme Véronique DE LA BACHELERIE

Mr Mokhtar BEN CHEIKH AHMED

M. Romuald HAJERI
President du Comite

Mr Bernard DAVID

M. Moncef M'ZABI

C. AFFECTATION DU RÉSULTAT

| ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES SUR 3 ANS

	CAPITAL SOCIAL	RÉSULTAT REPOSÉS	RÉSERVE LOGÉE	AUTRES RÉSERVES	FONDS SOCIAL	PRIME D'ÉMISSION	RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
Situation a l'ouverture de l'exercice 2013	196 000	-229 873	4 760	289	9 319	-	42 686	23 181
Affectation du resultat de l'exercice N-1	-	42 686	-	-	-	-	-42 686	-
Changement de methodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Reserves sur fonds social	-	-	-	-	138	-	-	138
Resultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	38 016	38 016
Situation a l'ouverture de l'exercice 2014	196 000	-187 187	4 760	289	9 457	-	38 016	61 335
Affectation du resultat de l'exercice N-1	-	38 016	-	-	-	-	-38 016	-
Reserves sur fonds social	-	-	-	-	164	-	-	164
Variation du capital	-23 200	98 000	-	-	-	74 800	-	149 600
Resultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	56 616	56 616
Situation a l'ouverture de l'exercice 2015	172 800	-51 171	4 760	289	9 621	74 800	56 616	267 715
Affectation du resultat de l'exercice N-1	-	1 171	2 772	34 390	1 000	-	-39 333	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-17 280	-17 280
Report a nouveau	-	2	-	-	-	-	-2	-
Resorption des pertes	-	50 000	-	-	-	-50 000	-	-
Resultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	64 038	64 038
Autres mouvements sur Fonds social	-	-	-	-	157	-	-	157
Situation a la clôture de l'exercice 2015	172 800	2	7 532	34 679	10 778	24 800	64 038	314 629

D. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

| DÉNOMINATION SOCIALE : 1996
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

| REGISTRE DE COMMERCE N°
B 615

| DATE DE CONSTITUTION
09/12/1963

| SIÈGE SOCIAL
65, Av Habib Bourguiba - 1000 TUNIS
Tel (00 216) 71 218 000
Fax (00 216) 71 218 009
Site web www.uib.com.tn

| FORME JURIDIQUE
Société anonyme de droit tunisien

| INTRODUCTION EN BOURSE
18/08/1996 au cours de 13,350DT
Code ISIN TN0003900107
Marche de la Cote Principal

| SECTEUR D'ACTIVITÉ
Banque

| LÉGISLATION PARTICULIÈRE
Loi 2001-65 du 10/07/2001 relative
aux établissements de crédit

| OBJET SOCIAL

Art 2 de la Loi 2001-65 du 10/07/2001 relative aux établissements de crédit

- Réception des dépôts du public quelles qu'en soient la durée et la forme,
- Octroi de crédits sous toutes leurs formes,
- Exercice, à titre d'intermédiaire, des opérations de change,
- Mise à la disposition de la clientèle et la gestion des moyens de paiement,
- Conseil et assistance en matière de gestion de patrimoine, de gestion financière, d'ingénierie financière et d'une manière générale tous les services destinés à faciliter la création, le développement et la restructuration des entreprises,
- Prise de participations, sous certaines conditions, au capital d'entreprises existantes ou en création

2

RAPPORT GÉNÉRAL ET SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

2

RAPPORT GÉNÉRAL ET SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

1. RAPPORT GÉNÉRAL	76
2. RAPPORT SPÉCIAL	80
3. ÉTATS FINANCIERS	86

RAPPORT GÉNÉRAL

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (UIB) RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques,

En execution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Generale du 04 juin 2015, nous vous presentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'Union Internationale de Banques relatifs a l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexes au present rapport, ainsi que sur les verifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles

I RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Union Internationale de Banques (UIB), comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 decembre 2015, l'état de resultat et l'état de flux de tresorerie pour l'exercice clos a cette date, ainsi qu'un résumé des principales methodes comptables et d'autres notes explicatives Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 314 629 KTND, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 64 038 KTND

1. RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de l'établissement et de la presentation sincere des états financiers conformément au Systeme Comptable des Entreprises Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge necessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances

2. RESPONSABILITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Notre responsabilite est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de

notre audit Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers Le choix des procédures releve du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs En procedant a ces evaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif a l'établissement et la présentation sincere des états financiers afin de définir des procedures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci Un audit comporte également l'appréciation du caractere approprié des methodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

3. OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS

A notre avis, les états financiers sont reguliers et sinceres et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidele de la situation financiere de l'Union Internationale de Banques (UIB) ainsi que des resultats de ses opérations et de ses flux de tresorerie pour l'exercice clos le 31 decembre

2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie

4. PARAGRAPHES D'OBSERVATION

Au cours de l'accomplissement de notre mission, nous avons pris connaissance des infractions commises par le chef de caisse de l'agence de Ben Arous

La banque a déposé une plainte auprès du procureur de la République du tribunal de première instance de Ben Arous, le 13 novembre 2015

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales et du paragraphe 36 de la norme 10 de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons révélé ces faits délictueux au procureur de la République du tribunal de première instance de Tunis, par lettre en date du 29 mars 2016

Les effets des infractions commises, ayant fait l'objet de réclamations de la part des clients, s'élèvent à 2 282 KDT ont été provisionnées au cours de l'exercice 2015 à hauteur de 1 678 KDT. Le reliquat des réclamations non provisionnées est jugé non fondé

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant ces questions

II RAPPORT SUR LES VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur

Tunis, le 14 Avril 2016

**AMC Ernst & Young
Noureddine Hajji**

Les commissaires aux comptes

**Tunisie Audit & Conseil
Lamjed Mbarek**

RAPPORT SPÉCIAL

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (UIB) RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I CONVENTIONS NOUVELLEMENT CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés des conventions et opérations suivantes, nouvellement conclues au cours de l'exercice 2015

Opérations avec la société « l'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC »

- L'UIB a conclu avec l'IRC deux contrats de cession de créances portant sur la cession de deux lots de créances totalisant 20 978 KTND au prix de 2,5 KTND

Ces deux contrats ont été autorisés par le conseil d'administration du 17 Décembre 2015

Opérations avec la société « International – Sicar »

- L'UIB a conclu, le 01/07/2015 une convention avec la société «International SICAR » qui annule et remplace la convention de gestion de fonds conclue le 13 mars 2000 et les avenants du 02 septembre 2000 et 27 décembre 2003

Conformément à la nouvelle convention, les principales conditions de gestion desdits fonds se présentent comme suit

- Une commission de gestion égale à 0,65% l'an du montant des fonds sur l'encours non utilisé des fonds gérés par la SICAR, perçue trimestriellement et calculée sur le solde des fonds non utilisés fin de trimestre

- Une commission de gestion égale à 1,5% l'an des fonds utilisés en participations effectives et productives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre ,

- Une part des revenus des participations égale à 20% des dividendes reçus et 10% des plus-values de cession de participation

- Une commission de recouvrement égale à 10% des récupérations en principal sur les participations non productives

Le montant des commissions supportées par la banque en 2015 au titre de la gestion des fonds s'élève à 198 KTND

Le montant des commissions de recouvrement s'élève à 145 KTND

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 31 juillet 2015

- L'UIB a conclu, le 27/02/2015 une convention avec la société «International SICAR» en vertu

de laquelle cette dernière confie à la SICAR la gestion d'un fond d'un montant de deux millions de dinars

Sur ce fond géré l'international SICAR percevra

- Une commission de gestion égale à 0,65% des montants non utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des fonds non utilisés à la fin du trimestre ,

- une commission de gestion égale à 1% des fonds utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre,

- une commission de rendement du portefeuille calculée sur la base de 10% des produits perçus sur le placement de la trésorerie disponible non encore investi

Le montant de la charge constatée par la banque en 2015 s'élève à 10 KTND

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 12 mars 2015

II OPERATIONS REALISEES RELATIVES À DES CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET RENOUVELÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2015

Opérations avec le Groupe Société Générale

- L'UIB a reçu une garantie de la Société Générale en couverture des engagements de la société « Nestlé Tunisie » pour un montant total de 3 000 KTND jusqu'au 15 Juillet 2015 rémunérée à 0,032% l'an Cette garantie a été renouvelée dans les mêmes conditions jusqu'au 30 Juillet 2016

Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de cette garantie s'élèvent à 1,1 KTND

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 17 décembre 2015

- L'UIB a reçu une garantie de la Société Générale en couverture des engagements de la société « Nestlé Tunisie Distribution » pour un montant total de 6 000 KTND jusqu'au 15 Juillet 2015 rémunérée à 0,032% l'an Cette garantie a été renouvelée dans les mêmes conditions jusqu'au 30 Juillet 2016

Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de cette garantie s'élèvent à 2,2 KTND

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 17 décembre 2015

- L'UIB a conclu, au cours de l'exercice 2008, un contrat d'assistance et de maintenance du site transactionnel de banque à distance sur internet à travers le système CADINET, mis à sa disposition par la Société Générale. Un avenant portant sur la reconduction tacite dudit contrat jusqu'au 31 décembre 2014 a été approuvé par le conseil d'administration du 28 Novembre 2014. Un deuxième avenant portant sur la reconduction dudit contrat jusqu'au 31 décembre 2016, a été approuvé par le conseil d'administration du 17 Décembre 2015

La charge supportée par la banque en 2015 au titre de cette convention, s'est élevée à 89 KTND Hors TVA

III OPÉRATIONS REALISÉES RELATIVES A DES CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTÉRIEURS

Opérations avec le Groupe Société Générale

- L'UIB a reçu une garantie de la Société Générale en couverture d'un crédit accordé à SONOBRA et ce, pour un montant de 43 464 KTND. Cette garantie est rémunérée à un taux de 0,25% l'an

Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de cette garantie s'élèvent à 31 KTND

- L'UIB a reçu une garantie de la Société Générale dans le cadre d'une convention entre BNP Paribas Securities Services et l'UIB en couverture des dépôts espèces du compte BNPSS ouvert dans le livre de l'UIB, et ce pour un montant forfaitaire maximum de 1 000 000 EUR. Cette garantie est rémunérée à un taux de 0,4805% l'an

Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de cette garantie s'élèvent à 13 KTND

- L'UIB a conclu une convention de placement avec la « Société Générale », en vertu de laquelle cette dernière effectue un placement d'un montant global de 125 000 K EUR, en une ou plusieurs tranches

2 RAPPORT GÉNÉRAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La « Société Générale » a effectué un premier placement de 62 500 K EUR en date du 31/10/2013 échu le 30/01/2015

Les charges d'intérêts relatives à l'exercice 2015 au titre de ce placement, s'élèvent à 17 KTND

- L'UIB a contracté auprès de la Société Générale en date du 23 novembre 2009 un emprunt d'un nominal de 30 Millions de dollars destiné au financement d'un crédit d'investissement accordé à Tunisair

Au 31/12/2015, l'encours de l'emprunt s'élève à 8 627 KTND, La charge d'intérêt au titre de l'exercice 2015 s'élève à 145 KTND

- L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée indéterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le Prêt est remboursable en une ou plusieurs fois et au plus tôt à compter du 12 Novembre 2013, à l'initiative de l'UIB et après accord préalable du Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie. Ce prêt est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie

Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2015 s'élèvent à 1 891 KTND

- L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée déterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le prêt est conclu pour une durée de 10 ans. Il est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie

Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2015 s'élèvent à 1 891 KTND

- L'UIB a conclu une convention avec la Société Générale, en vertu de laquelle la banque assure la conservation des instruments financiers ainsi que les espèces détenus pour le compte de ses clients

Les commissions facturées par l'UIB au cours de 2015 s'élèvent à 401 KTND Hors TVA

- Le conseil d'administration réuni le 22 Septembre 2015 a autorisé la reconduction des contrats de services techniques avec le groupe SG pour l'année 2015. Ces contrats comprennent

- L'assistance dans les domaines informatiques et organisationnels

- La mise en place d'un contrôle à travers le dispositif « LABO » des bénéficiaires et émetteurs de transferts internationaux par SWIFT

- Des services financiers associés à l'accès au réseau SWIFT NET

Les charges supportées par la banque au titre de chaque service prévu par le contrat s'élèvent respectivement à 70 KTND, 11 KTND et 132 KTND

- L'UIB a conclu un contrat de prestation de service « Internet Banking pour les Entreprises » portant sur l'assistance, le conseil et le support au projet de déploiement d'un dispositif de banque sur Internet à destination des entreprises, avec la Société Générale

Le coût de la maintenance et du support post production supporté par la banque en 2015 est de 91 KTND

- L'UIB a conclu un contrat de maintenance Narval (application ayant trait au pilotage de la surveillance permanente au sein de l'UIB) avec le Groupe moyennant une redevance annuelle de 4 632 Euros Hors TVA

La charge constatée par la Banque au titre de l'exercice 2015 s'élève à 9 KTND

Opérations avec la société « l'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC »

- L'UIB a conclu, le 29 février 2012, une convention d'assistance avec l'IRC portant sur la réalisation des travaux d'assistance comptable, l'établissement, le contrôle des déclarations fiscales et l'assistance à la gestion sociale de la société

La mission d'assistance est confiée pour une durée d'un exercice renouvelable par tacite reconduction. Les honoraires des travaux d'assistance sont fixés à un forfait annuel de 20 KTND Hors TVA. À ce titre, le produit constaté par la banque en 2015 s'élève à 20 KTND

Opérations avec la société « UIB Finance »

- L'UIB a conclu un contrat d'assistance comptable avec la société « UIB Finance »
Le contrat prévoit la perception par la banque d'une rémunération annuelle de 10 KTND Hors TVA

A ce titre, le produit constaté par la banque en 2015, s'élève à 10 K TND

- L'UIB a conclu, le 15 Novembre 2006, avec la société « UIB Finance » une convention portant sur l'exécution des ordres de bourse collectes par le réseau des agences de la banque. En vertu de cette convention UIB Finance, perçoit une rémunération calculée par référence aux taux prévus par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Mars 1996 au titre des frais de transactions boursières, ainsi qu'une rémunération calculée au taux de 0,4% HTVA sur les transactions réalisées au profit de la banque, au titre des frais de courtage

A ce titre, les montants versés par l'UIB au titre de 2015, s'élèvent à 8 KTND Hors TVA

- L'UIB a conclu le 23 juillet 2012 une convention en vertu de laquelle l'UIB loue à « UIB Finance » pour une durée de 3 ans renouvelables, un espace au lac Turkana résidence Reflets du Lac. Les produits constatés par la banque, en 2015, s'élèvent à 5,250 KTND

- L'UIB a conclu, le 30 Août 2012 avec « UIB Finance » un contrat portant sur la maintenance du parc informatique et accessoires, en vertu duquel la banque perçoit une rémunération annuelle de 5 KTND Hors TVA

A ce titre, le produit constaté par la banque en 2015 s'élève à 5 KTND

- L'UIB a conclu, le 30 Août 2012 avec « UIB Finance » un contrat de maintenance et de gestion du service back office de cette dernière au titre duquel la banque perçoit des honoraires annuels de 5 K TND Hors TVA. Le produit constaté par la banque au titre de l'exercice 2015 est de 5 K TND

Opérations avec la société « International – Sicar »

- L'UIB a conclu un contrat d'assistance comptable avec la société « International – Sicar »

Le contrat prévoit la perception par la banque d'une rémunération annuelle de 40 KTND Hors TVA

A ce titre, le produit constaté par la banque en 2015, s'élève à 40 KTND

- Au cours de l'exercice 2002, l'UIB a conclu une convention avec la société « International SICAR » consistant à faire bénéficier à la SICAR du mécanisme du fonctionnement et des avantages du compte à rendement optimum. Les charges d'intérêt payées par la banque au titre de l'exercice 2015 s'élèvent à 14 KTND HTVA

- L'UIB a conclu, le 02 mai 2012, un contrat de sous location avec « International Sicar » moyennant un loyer annuel de 11 KTND

IV OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA BANQUE ENVERS SES DIRIGEANTS À DES CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTÉRIEURS

1. Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se présentent comme suit

- La rémunération et avantages accordés au Directeur Général sont fixés par les Conseils d'Administration du 22 Mai 2012 et du 09 juin 2008. Il reçoit un salaire annuel fixe, un intéressement sous forme de bonus et bénéficie de la prise en charge des frais d'utilité

- Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence décidés annuellement par l'assemblée générale

2. Les obligations et engagements de l'Union Internationale de Banques envers ses dirigeants (y compris les charges sociales y afférentes), tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015, sont détaillés au niveau du tableau ci-après

2 RAPPORT GÉNÉRAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L.N. 'ND	DIRECTEUR GENERAL		ADMINISTRATEURS	
	CHARGES DE L'EXERCICE	PASSIF AU 31/12/2015	CHARGES DE L'EXERCICE	PASSIF AU 31/12/2015
<u>Avantages a court terme</u>				
Salaires bruts	432 870	-	-	-
Interessement sous forme de bonus	252 920	310 101	-	-
Charges sociales et fiscales	218 611	98 908	-	-
Conges payes	11 647	112 306	-	-
Autres avantages	8 866	2 311	-	-
Jetons de presence	-	-	150 000	223 368
TOTAL	924 914	523 626	150 000	223 368

En dehors des conventions et operations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales

Tunis, le 14 Avril 2016

**AMC Ernst & Young
Noureddine Hajji**

Les commissaires aux comptes

**Tunisie Audit & Conseil
Lamjed Mbarek**

ÉTATS FINANCIERS

BILAN ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015

(CHIFFRES PRÉSENTÉS EN MILLIERS DE DINARS)

ACTIF	NOTES	31 12 2015	31 12 2014
AC 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	62 742	197 667
AC 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	153 200	191 266
AC 3- Créances sur la clientèle	3	3 725 437	3 441 625
AC 5- Portefeuille d'investissement	4	114 971	113 516
AC 6- Valeurs immobilisées	5	42 199	42 053
AC 7- Autres actifs	6	42 379	35 535
TOTAL ACTIFS		4 140 928	4 021 662
PASSIF			
PA 2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	7	3 495	190 254
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	8	3 402 262	3 150 880
PA 4- Emprunts et ressources spéciales	9	320 914	304 534
PA 5- Autres passifs	10	99 628	108 279
TOTAL PASSIFS		3 826 299	3 753 947
CAPITAUX PROPRES			
CP 1- Capital		172 800	172 800
CP 2- Réserves	11	77 789	89 470
CP 5- Résultats reportés		2	(51 171)
Résultat reporté hors modifications comptables		2	(51 171)
CP 6- Résultat de l'exercice		64 038	56 616
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	314 629	267 715
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		4 140 928	4 021 662

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015

(CHIFFRES PRÉSENTES EN MILLIERS DE DINARS)

PASSIFS EVENTUELS	NOTES	31 12 2015	31 12 2014
HB 1- Cautions, avals et autres garanties donnees	13	499 161	503 050
HB 2- Credits documentaires	14	114 210	97 652
TOTAL DES PASSIFS EVENTUELS		613 371	600 702
ENGAGEMENTS DONNES			
HB 4-Engagements de financements donnes	15	72 066	119 819
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		72 066	119 819
ENGAGEMENTS RECUS			
HB 7- Garanties reçues	16	643 145	675 496
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		643 145	675 496

ÉTAT DE RÉSULTAT PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2015

(UNITE EN MILLIERS DE DINARS)

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	NOTES	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Decembre 2015	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Decembre 2014
PR 1- Interêts et revenus assimilés	17	255 901	245 928
PR 2- Commissions (en produits)	18	62 221	55 555
PR 3- Gains sur portefeuille-titres commercial et operations financieres	19	11 397	9 988
PR 4- Revenus du portefeuille d'investissement	20	8 067	4 968
Total des produits d'exploitation bancaire		337 586	316 439
Charges d'exploitation bancaire			
CH 1- Interêts courus et charges assimilées	21	(116 960)	(116 669)
CH 2- Commissions encourues	22	(3 942)	(3 052)
Total charges d'exploitation bancaire		(120 902)	(119 721)
PRODUIT NET BANCAIRE		216 684	196 718
PR 5/CH 4- Dotations aux provisions et resultat des corrections de valeurs sur creances, hors bilan et passif	23	(16 755)	(12 822)
PR 6/CH 5- Dotations aux provisions et resultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	24	(724)	1 141
PR 7- Autres produits d'exploitation		113	117
CH 6- Frais de personnel	25	(78 795)	(73 015)
CH 7- Charges generales d'exploitation	26	(22 283)	(21 123)
CH 8- Dotations aux amortissements sur immobilisations		(8 399)	(7 901)
RESULTAT D'EXPLOITATION		89 841	83 115
PR 8/CH 9- Solde en gain / perte provenant des autres elements ordinaires			57 1 769
CH 11- Impôt sur les benefices	27	(25 869)	(28 643)
PR9/CH10 - Solde en gain \ perte provenant des autres elements extraordinaires		9	375
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		64 038	56 616
Effet des modifications comptables			
Résultat net apres modifications comptables		64 038	56 616
Resultat par Action (en DT)	28	1,853	2,560*

* Déterminé en vertu du nombre d'actions émises.

2 RAPPORT GÉNÉRAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2015 (CHIFFRES PRESENTES EN MILLIERS DE DINARS)

	Milliers	Du 1 Janvier au 31 Decembre 2015	Du 1 Janvier au 31 Decembre 2014
FLUX D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaires encaisses		330 339	312 657
Charges d'exploitation bancaires decaissees		(118 461)	(118 535)
Depôts / retrait de depôts des autres etablisements financiers		300	(115)
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordees a la clientele		(302 401)	(306 446)
Depôts/ retrait de depôts de la clientele		248 433	191 698
Sommes versees au personnel et crediteurs divers		(101 497)	(90 631)
Autres flux de tresorerie provenant des activites d'exploitation		(816)	1 577
Impôt sur les benefices		(36 198)	(35 265)
Flux de tresorerie net provenant des activites d'exploitation		19 699	(45 060)
FLUX D'INVESTISSEMENT			
Interêts et dividendes encaisses sur portefeuille d'investissement		8 669	3 360
Acquisition / Cession portefeuille d'investissement		(2 781)	(64 736)
Acquisition / Cession Immobilisations		(9 723)	(5 862)
Flux de tresorerie net provenant des activites d'investissement		(3 835)	(67 238)
FLUX DE FINANCEMENT			
Encaissement suite a l'emission d'actions		-	149 600
Emission / Remboursement d'Emprunts		19 540	(28 277)
Augmentation / Diminution des ressources speciales		4 125)	1 019
Dividendes versees		(17 280)	-
Flux de tresorerie net provenant des activites de financement		(1 865)	122 342
Variation des liquidites et equivalents de liquidites au cours de la periode		13 999	10 044
Liquidites et equivalents de liquidites debut de l'exercice		199 081	189 037
Liquidites et equivalents de liquidites fin de l'exercice	29	213 080	199 081

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015

1 REFERENTIEL D'ÉLABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 a 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1er Janvier 1999

2 MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'Union Internationale de Banques sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit

2.1 - Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture

Toutefois, en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits

Pour l'arrêté des comptes au 31 Décembre 2015, et au sens de la circulaire 91 – 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur

la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à cette date

Pour ces actifs, la banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts

2.2 - Évaluation des engagements et des provisions y afférentes

2.2.1 Provisions individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, la circulaire N°2012-09 du 29 juin 2012 et la circulaire N°2013-21 du 31 décembre 2013. Les classes de risque sont définies de la manière suivante

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants

B2 actifs incertains	20 %
B3 actifs préoccupants	50 %
B4 Actifs compromis	100 %

2 RAPPORT GÉNÉRAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ,
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ,
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction

- des agios réservés ,
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ,
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquides sans que leur valeur soit affectée ,
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés

2.2.2 Provisions collectives

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, les règles ci-dessous ont été adoptées en vertu de la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ,

- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants (classe A) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe B1) à fin Décembre 2010, ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04

En application des circulaires 2012-09 et 2012-20 ayant prévu l'obligation de constituer par prélèvement sur les résultats de provisions à caractère général dites "provisions collectives" pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, le stock de la provision collective constituée par la banque s'élève à 13 061 KTND au 31 Décembre 2015

En application de la circulaire BCT n° 2015-04 du 27 Mars 2015, les crédits d'aménagement sont classés au niveau du secteur d'activité " crédits à la consommation " et ne font plus partie de la catégorie d'activité " crédits habitat " Ce reclassement est appliqué d'une manière prospective à partir de la date de publication de ladite circulaire

2.3 - Traitement des impayés

INTERÊTS IMPAYÉS SUR CREDITS

Les intérêts impayés sur crédits ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés

Les impayés sur créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont réservés et présentés en net à l'actif du bilan

2.4 - Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres)

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 301 446 KTND au 31/12/2015 contre 300 699 KTND au 31/12/2014 et se détaille comme suit

	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour risque de contrepartie créances douteuses Bilan	265 247	269 601
Provisions pour risques de contre partie hors bilan douteux	4 414	4 232
Provisions à caractère général dite collective	13 061	10 031
Provisions pour dépréciation de titres	2 442	2 379
Provisions pour dépréciation fonds gérés Sicar	5 306	4 646
Provisions pour risques sur autres postes d'actifs	295	793
Provisions pour passifs et charges	10 681	9 017
Total	301 446	300 699

2.5 - Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16,66%, 20%, 25% et 33,33%
Logiciel	20%
Agencement, aménagement et installation	10%
Matériel et équipement de l'amicale UIB	10%

2.6 - Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

2.7 - Évaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêt sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015

(CHIFFRES PRESENTES EN MILLIERS DE DINARS)

3.1 - Notes sur les postes de l'actif

Note 1 Caisse, BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31/12/2015 un solde de 62 742 KTND contre 197 667 KTND au 31/12/2014. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
Caisse especes en dinars	15 279	19 772
Especes en route	389	1 508
Alimentation GAB	7 929	7 028
Caisse especes en devises	703	1 822
Remise des fonds a IBS	2 886	9 771
Banque Centrale comptes ordinaires (devises et dinars)	35 718	157 951
CCP et TGT comptes ordinaires	15	15
Sous total	62 919	197 867
Provisions sur suspens caisse, CCP, BCT	(177)	(200)
Total Caisse et avoirs aupres de la BCT, CCP et TGT	62 742	197 667

Note 2 Créances sur les Établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 153 200 KTND au 31/12/2015 contre 191 266 KTND au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Placement devises chez la BCT	60 526	1 383
Placements chez les correspondants locaux	70 000	14 000
Comptes ordinaires chez des correspondants etrangers	20 520	11 999
Placements chez les correspondants etrangers	-	162 329
Autres concours	2 167	1 559
Sous total	153 213	191 270
Provisions sur suspens correspondants locaux et etrangers	(13)	(4)
Total Creances sur les établissements bancaires et financiers	153 200	191 266

La ventilation des créances brutes envers les établissements de crédit par maturite se présente comme suit :

	JUSQU A 3 MOIS	3 MOIS A 1 AN	1 AN A 5 ANS	PLUS DE A 5 ANS	TOTAL
Placements chez la BCT & les correspondants	132 693	-	-	-	132 693
Comptes ordinaires aupres des correspondants etrangers	20 520	-	-	-	20 520
Total des creances brutes sur les etab de credit	153 213	-	-	-	153 213

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT. Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres.

Note 3 Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31/12/2015 un solde de 3 725 437 KTND contre 3 441 625 KTND au 31/12/2014, soit une variation de 283 812 KTND et se détaillent ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
Comptes ordinaires débiteurs	275 583	259 251
Autres concours à la clientèle	3 787 479	3 519 564
Credits sur ressources spéciales	35 600	33 902
Sous total	4 098 662	3 812 717
Agios et intérêts réservés	(94 917)	(91 460)
Provisions sur créances douteuses	(166 831)	(165 243)
Provisions sur créances douteuses décotées des garanties	(98 416)	(104 358)
Provisions à caractère générale dite collective	(13 061)	(10 031)
Total Créances sur la clientèle	3 725 437	3 441 625

La ventilation des créances brutes sur la clientèle par maturité se présente comme suit :

	JUSQU'À 3 MOIS	3 MOIS À 1 AN	1 AN À 5 ANS	5 ANS À 7 ANS	PLUS DE 7 ANS	TOTAL
Comptes ordinaires débiteurs	275 583	-	-	-	-	275 583
Autres concours à la clientèle	799 943	522 430	1 951 221	253 959	259 926	3 787 479
Credits sur ressources spéciales	4 278	2 952	17 032	4 535	6 803	35 600
Total des créances brutes sur la clientèle	1 079 804	525 382	1 968 253	258 494	266 729	4 098 662

La ventilation des créances sur la clientèle par nature de relation se détaille comme suit :

DÉSIGNATION	FILIALES	AUTRES	TOTAL
Comptes ordinaires débiteurs	59	275 524	275 583
Autres concours à la clientèle	-	3 787 479	3 787 479
Credits sur ressources spéciales	-	35 600	35 600
Sous total	59	4 098 603	4 098 662
Agios et intérêts réservés	-	(94 917)	(94 917)
Provision sur créances douteuses	-	(166 831)	(166 831)
Provision sur créances douteuses décotées des garanties	-	(98 416)	(98 416)
Provisions à caractère générale dite collective	-	(13 061)	(13 061)
Total Créances sur la clientèle	59	3 725 378	3 725 437

2 RAPPORT GÉNÉRAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les agios réservés et provisions sur la clientèle se détaillent ainsi

	31/12/2015	31/12/2014
Provisions sur créances douteuses	(166 831)	(165 243)
Provisions sur décotes de garanties	(98 416)	(104 358)
Total Provisions risque de contrepartie	(265 247)	(269 601)
Provisions à caractère général dite collective	(13 061)	(10 031)
Total Provisions sur créances sur la clientèle	(278 308)	(279 632)
Agios sur comptes non mouvements	(47 701)	(46 495)
Intérêts réservés sur consolidations	(8 555)	(8 552)
Intérêts réservés sur crédits à court terme	(4 081)	(3 952)
Intérêts réservés sur crédits à moyen terme	(27 989)	(27 087)
Intérêts réservés/credits sur ressources spéciales	(2 597)	(2 595)
Commissions réservées sur cautions dinars	(44)	(115)
Autres commissions réservées	(3 950)	(2 664)
Total agios et intérêts réservés	(94 917)	(91 460)
Total Agios et provisions sur clientèle	(373 225)	(371 092)

La ventilation des engagements de la banque par classe de risques (en montants bruts) se présente ainsi

	ACTIFS CLASSES 0 & 1		ACTIFS CLASSES 2 3 & 4		TOTALS	
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
Engagements bilan	3 658 606	3 384 350	424 201	418 382	4 082 807	3 802 732
Engagements hors bilan	287 902	260 576	12 257	13 404	300 159	273 980
Sous-total	3 946 508	3 644 926	436 458	431 786	4 382 966	4 076 712
Autres engagements*					15 855	9 985
Total	3 946 508	3 644 926	436 458	431 786	4 398 821	4 086 697

Dont 10 427 KTND d'intérêts courus non échus (2 886) KTND d'intérêts perçus d'avance et 3 490 KTND échéance à recouvrer

L'évolution des provisions sur créances douteuses se détaille ainsi

STOCK DE DEPART AU 31/12/2014	(269 601)
Dotations aux provisions	(30 273)
Reprises sur provisions	11 603
Reprises sur provisions sur décotes des garanties	4 106
Utilisations	18 918
Stock de clôture au 31/12/2015	(265 247)

Note 4 **Portefeuille d'investissement**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2015 à 114 971 KTND contre 113 516 KTND au 31/12/2014
Le détail de cette rubrique est le suivant

	31/12/2015	31/12/2014
Titres de participations	3 420	3 417
Titres d'investissement	115 640	113 465
Part dans les entreprises liées	3 659	3 659
Sous total	122 719	120 541
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(2 090)	(2 198)
Provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(5 306)	(4 646)
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(352)	(181)
Total Portefeuille d'investissement	114 971	113 516

Le tableau des mouvements du portefeuille d'investissement se présente comme suit

DESCRIPTION	valeurs brutes au 31/12/2014	ACHATS	CESSIONS	INCLUSES AU BILAN	valeurs brutes au 31/12/2015	CHANGEMENTS COMPTABLES	MOUVEN AU 31/12/2015	INCLUSES AU BILAN
Titres d'investissement BTA	62 000	893		62 893	62 000	1 220		63 220
Emprunt National	30 000	986		30 986	30 000	986		30 986
Titres d'investissement FG SICAR	14 607	2 672	4 646	12 633	14 616	1 739	5 306	11 049
Titres d'investissement EMPRUNT OBLIGATAIRE	2 307			2 307	5 076	3		5 079
Titres de participation	3 417		2 198	1 219	3 420		2 090	1 330
Part dans les entreprises liées	3 659		181	3 478	3 659		352	3 307
Total	115 990	4 551	7 025	113 516	118 771	3 948	7 748	114 971

Les titres d'investissement se détaillent ainsi

	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts obligataires	5 076	2 307
Créances rattachées sur emprunts obligatoires	3	-
Bons de trésor assimilables (BTA)	62 000	62 000
Créances rattachées sur BTA	1 220	893
Emprunt National	30 000	30 000
Créances rattachées sur emprunt national	986	986
Placement Fonds SICAR	14 616	14 607
Créances rattachées sur fonds gérés SICAR	1 739	2 672
Total Titres d'investissement	115 640	113 465

La subdivision des titres de participations selon qu'ils soient cotés ou non cotés se présente comme suit

	31/12/2015	31/12/2014
Titres non cotés	115 640	113 465
Provisions sur titres non cotés	(2 090)	(2 198)
Total	113 550	111 267

2 RAPPORT GÉNÉRAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les titres de participations se détaillent comme suit

Titres	Nombre d'actions	Cote (%)	31/12/2015		31/12/2014		31/12/2013	
			valeur brute	PROFIT	VALEUR NETTE	valeur brute	PROFIT	VALEUR NETTE
Compagnie Touristique Arabe	127 755	8,461%	1 278	1 278	0	1 278	1 278	0
Maison du Banquier	526 100	5,921%	497	204	293	497	315	182
Ste El Mansoura Tabarka	24 000	1,525%	240	240	0	240	240	0
Monetique Tunisie	2 308	8,548%	231	0	231	231	0	231
Carthago	2 922	0,642%	208	0	208	208	0	208
SIBTEL	2 787	5,530%	194	0	194	194	0	194
TP STE GAMMARTH	280	0,376%	3	3	0			
Sotel H President	1 350	3,154%	135	135	0	135	135	0
S T G	1 300	4,333%	130	0	130	130	0	130
S O T U L U B	2 513	2,290%	126	0	126	126	0	126
Ind Mekan Magh	2 000	0,333%	100	100	0	100	100	0
Ste Dev Parc ActEco Zarzis	750	1,255%	75	0	75	75	0	75
Ste Inter Bank Services IBS	41 744	3,103%	73	0	73	73	0	73
Ste Khadamet	50	0,010%	49	49	0	49	49	0
S El Fouledh	30 000	0,281%	25	25	0	25	25	0
S F C J F Shems fruits	4 950	15,000%	25	25	0	25	25	0
Ste de Gestion a l'exportation	200	10,000%	20	20	0	20	20	0
Ste Istiklass	60	0,002%	6	6	0	6	6	0
S Tun Coord Techn	333	1,959%	5	5	0	5	5	0
S W I F T **	3	0,001%	0	0	0	0	0	0
S T A M	1 320	0,033%	0	0	0	0	0	0
Internationale Obligataire Sicav	1	0,000%	0	0	0	0	0	0
Titres de participations			3 420	2 090	1 330	3 417	2 198	1 219

Attribution de 3 actions gratuites

La part dans les entreprises liées se détaille comme suit

Titres	Nombre d'actions	Cote (%)	31/12/2015		31/12/2014		31/12/2013	
			valeur brute	PROFIT	VALEUR NETTE	valeur brute	PROFIT	VALEUR NETTE
Internationale Sicar	169 900	33,980%	1 715	35	1 680	1 715	1	1 714
L'Internationale de Recouvrement	199 940	99,970%	1000	0	1 000	1000	0	1000
UIB Finance	22 763	99,838%	945	318	627	944	180	764
Parts dans les entreprises liées			3 659	352	3 307	3 659	181	3 478

Les renseignements sur les entreprises filiales de la banque se présentent comme suit

Entreprise	Adresse	Activité	Participation détenue (%)	31/12/2015	
				Capital	Résultat net
Internationale de Recouvrement de Créances	45 Alain Savary, 1002 Tunis	Recouvrement des créances	99,97%	2 252	1 102
UIB Finance	Rue du Lac Turkana, Berges du Lac 2035 Tunis	Intermédiaire en bourse	99,84%	508	(120)
Internationale SICAR	61 Bis Rue Bab Jedid, 1008 Tunis	SICAR	34,00%	5 003	61

Note 5 Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 42 199 KTND au 31/12/2015 contre un solde de 42 053 KTND au 31/12/2014. Le solde de ce compte se détaille ainsi :

	V BRUTE AU 31/12/2014	ACQUIS EN COURS	CESSION EN COURS	V BRUTE AU 31/12/2015	AMORT CUMULE AU 31/12/2015	V.N AU 31/12/2015	AMORT CUMULE AU 31/12/2014	V.N AU 31/12/2014
Logiciels informatiques	9 914	2 148	- (652)	11 410	(8 781)	2 629	(7 599)	(1 182)
Materiel pour traitements informatiques Delta	9 792	-	-	9 792	(9 792)	-	(9 792)	-
Autre materiel informatique	16 540	1 503	- (104)	17 939	(14 675)	3 264	(12 688)	(1 988)
Immeubles d exploitation	10 281	-	(44) (61)	10 176	(4 255)	5 921	(4 154)	(196) 95
Immeuble hors exploitation	959	-	(134) (260)	564	(189)	375	(296)	(11) 118
Agencement, aménagement et installation	51 297	3 943	-	55 240	(31 790)	23 450	(27 767)	(4 023)
Terrains	735	-	(9) 321	1 047	-	1 047	-	-
Fonds de commerce	277	-	-	277	(203)	74	(190)	(13)
Materiel roulant	1 784	170	(104)	1 850	(1 429)	421	(1 370)	(164) 104
Materiel et mobilier de bureau	11 493	425	-	11 918	(9 439)	2 479	(8 907)	(531)
Equipements logements de fonction	111	-	-	111	(102)	9	(98)	(3)
Immobilisations incorporelles en cours	833	777	- (188)	1 422	-	1 422	-	-
Immobilisations corporelles en cours	827	510	- (301)	1 036	-	1 036	-	-
Droit au bail	72	-	-	72	-	72	-	-
Materiels et équipements amical hors exploitation	18	-	-	18	(18)	-	(18)	-
Total	114 933	9 476	(291) (1 245)	122 872	(80 673)	42 199	(72 880)	(8 110) 317

Note 6 Autres Actifs

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 42 379 KTND au 31/12/2015 contre 35 535 KTND au 31/12/2014 et se détaille ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
Action en défense	7 709	5 116
Divers autres actifs	1 372	1 673
Comptes d'attente et de régularisation actifs	10 140	5 599
Etat impôts et taxes	44	1
Credits aux personnels	15 363	15 006
Creances prises en charge par l'Etat	7 856	8 729
Sous total Autres actifs	42 484	36 124
Provisions sur autres actifs	(105)	(589)
Total Autres actifs	42 379	35 535

2 RAPPORT GÉNÉRAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les comptes d'attente et de régularisation se détaillent comme suit

	31/12/2015	31/12/2014
Produits a recevoir	3 101	1 810
Charges payees ou comptabilisees d'avance	1 107	1 012
Debit a regulariser et divers	3 512	742
Autres comptes de regularisation actif	2 420	2 035
TOTAL COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION ACTIFS	10 140	5 599

Note 7 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31/12/2015 à 3 495 KTND contre 190 254 KTND au 31/12/2014 se détaillant comme suit

	31/12/2015	31/12/2014
Depôts et avoirs des etablissements bancaires	3 036	190 095
Depôts et avoirs des autres etablissements financiers	459	159
TOTAL	3 495	190 254

La rubrique « dépôts et avoirs des établissements bancaires » accuse un solde de 3 036 KTND au 31/12/2015 se détaillant comme suit

	31/12/2015	31/12/2014
Depôts et avoirs des etablissements bancaires residents	-	47 000
Depôts et avoirs des etablissements bancaires non residents	3 036	1 724
Placement devise SG	-	141 188
Interêts courus sur placements devise SG	-	177
Dettes rattaches sur les etab bancaires	-	6
TOTAL DEPÔTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	3 036	190 095

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires se présente ainsi

	JUSQU'A 3 MOIS	3 MOIS A 1 AN	1 AN A 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Depôts et avoirs des etablissements bancaires	3 036	-	-	-	3 036
Depôts et avoirs des autres etablissements financiers	459	-	-	-	459
TOTAL	3 495	-	-	-	3 495

Note 8 Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 3 402 262 KTND au 31/12/2015 contre 3 150 880 KTND au 31/12/2014. Le solde de ce poste se détaille comme suit

	31/12/2015	31/12/2014
Depôts a vue	1 010 059	923 654
Comptes d'epargne	1 209 007	1 128 079
Comptes a terme et bons de caisse	998 339	971 130
Certificats de dépôts	83 248	50 841
Autres dépôts et avoirs	101 609	77 176
TOTAL DEPÔTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE	3 402 262	3 150 880

La ventilation des dépôts clientèle par maturité se présente comme suit

	JUSQU'A 3 MOIS	3 MOIS A 1 AN	1 AN A 5 ANS	PLUS DE A 5 ANS	TOTAL
Depôts a vue	1 010 059	-	-	-	1 010 059
Comptes d'épargne	1 209 007	-	-	-	1 209 007
Comptes a terme et bons de caisse	635 547	261 776	101 016	-	998 339
Certificats de dépôts	81 248	2 000	-	-	83 248
Autres dépôts et avoirs	101 609	-	-	-	101 609
TOTAL	3 037 470	263 776	101 016	-	3 402 262

Note 9 Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 320 914 KTND au 31/12/2015 contre 304 534 KTND au 31/12/2014, il se détaille comme suit

	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts subordonnés	80 000	80 000
Emprunt en devises	8 627	15 956
Ressources spéciales	20 678	24 752
Emprunts obligataires	203 385	176 516
Dette rattachée ressources spéciales	8 224	7 310
TOTAL EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	320 914	304 534

	JUSQU'A 3 MOIS	3 MOIS A 1 AN	1 AN A 5 ANS	5 ANS A 7 ANS	PLUS DE A 7 ANS	INDETERMINE	TOTAL
Emprunts subordonnés	-	-	40 000	-	-	40 000	80 000
Emprunts en devises	4 313	4 314	-	-	-	-	8 627
Ressources spéciales	281	1 395	7 671	4 289	7 042	-	20 678
Emprunts obligatoires	1 633	29 523	104 066	17 733	50 430	-	203 385
Dettes rattachées ressources spéciales	8 224	-	-	-	-	-	8 224
TOTAL EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	14 451	35 233	151 737	22 022	57 472	40 000	320 914

Note 10 Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 99 628 au 31/12/2015 contre 108 279 au 31/12/2014 se détaillant ainsi

	31/12/2015	31/12/2014
Provision pour passifs et charges	15 095	13 249
Sommes dues au personnel	17 140	17 644
Charges provisionnées pour conge a payer	4 370	3 890
Cotisation CNSS	3 270	3 386
Provision sur chèques certifiés	5 082	3 947
Saisies arrêts clients	6 340	8 972
Fournisseurs factures a payer	2 121	2 614
Comptes d'attente et de régularisation passif	25 053	22 883
Valeurs exigibles après encaissement	14 732	14 500
Etat impôts et taxes	6 425	17 194
TOTAL AUTRES PASSIFS	99 628	108 279

2 RAPPORT GÉNÉRAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les provisions pour passifs et charges se détaillent comme suit

	31/12/2015	31/12/2014
Provision sur engagements Hors Bilan	3 824	3 440
Provision pour risques divers	6 375	4 696
Provision pour risques administratifs	2 380	2 434
Provision sur actions en défense	1 781	1 742
Provision pour actions en justice	145	145
Provision hors bilan sur décotes de garanties	590	792
TOTAL PROVISION POUR PASSIFS ET CHARGES	15 095	13 249

Le poste « Comptes d'attentes et de régularisation » se détaille comme suit

	31/12/2015	31/12/2014
Charges a payer	17 992	13 331
Divers comptes de suspens	3 149	6 749
Prime d'assurance credit a reverser	1 738	1 107
Autres produits perçus d'avance	1 068	715
Produits perçus d'avance	380	349
Commission de garantie et de perequation change	594	546
Assurance vie personnel	42	22
Fournisseurs bons de carburant	62	64
Dividendes a payer	28	-
TOTAL COMPTES D'ATTENTE ET DE RÉGULARISATION PASSIF	25 053	22 883

3.3 - Notes sur les capitaux propres

Note 11 Réserves

Les réserves s'élèvent à 77 789 KTND au 31/12/2015 contre 89 470 KTND au 31/12/2014 soit une diminution de -11681 KTND. Cette diminution s'explique essentiellement par l'affectation de 50 MKTND de la prime d'émission pour la resorption du résultat reporté.

Le solde de ce poste se détaille comme suit

	31/12/2015	31/12/2014
Primes liées au capital	24 800	74 800
Reserve legale	7 532	4 760
Autres reserves	34 679	289
Fonds social	10 778	9 621
TOTAL RESERVES	77 789	89 470

Note 12 Capitaux Propres

Au 31 décembre 2015, le capital social s'élève à 172 800 KTND composé de 32 560 000 actions ordinaires et 2 000 000 certificats d'investissement d'une valeur nominale de 5 dinars.

Le total des capitaux propres de la Banque, s'élève à 314 629 KTND au 31/12/2015 contre 267 715 KTND au 31/12/2014, soit une variation 46 914 KTND.

La variation des capitaux propres se detaille comme suit

	CAPITAL SOCIAL	RESULTAT REPORTE	RESERVE LEGALE	AUTRES RESERVES	FONDS SOCIAL	PRIME D'EMISSIION	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
Situation a l'ouverture de l'exercice 2014	196 000	(187 187)	4 760	289	9 457	-	38 016	61 335
Affectation du resultat de l'exercice N-1	-	38 016	-	-	-	-	(38 016)	-
Reserve sur fonds social	-	-	-	-	164	-	-	164
Variation du capital	(23 200)	98 000	-	-	-	74 800	-	149 600
Resultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	56 616	56 616
Situation a l'ouverture de l'exercice 2015	172 800	(51 171)	4 760	289	9 621	74 800	56 616	267 715
Affectation du resultat de l'exercice N-1	-	1 171	2 772	34 390	1 000	-	(39 333)	0
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	(17 280)	(17 280)
Report a nouveau	-	2	-	-	-	-	(2)	-
Resorption des pertes	-	50 000	-	-	-	(50 000)	-	-
Resultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	64 038	64 038
Autres mouvements sur Fonds social	-	-	-	-	157	-	-	157
SITUATION A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2015	172 800	2	7 532	34 679	10 778	24 800	64 038	314 629

3.4 - Notes sur l'état des engagements hors bilan

Note 13 Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties donnees presentent un solde de 499 161 KTND au 31/12/2015 contre 503 050 KTND au 31/12/2014. Le solde de ce poste se detaille comme suit

	31/12/2015	31/12/2014
Cautions donnees sur ordre correspondants etrangers	295 799	321 720
Avais donnees en devises	29 218	14 676
Cautions emises en faveur de la clientele	170 009	163 416
Avais donnees en dinars	4 135	3 238
TOTAL CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNEES	499 161	503 050

Note 14 Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 114 210 KTND au 31/12/2015 contre 97 652 KTND au 31/12/2014. Le solde se detaille ainsi

	31/12/2015	31/12/2014
Ouverture de Credoc import confirme	89 388	67 849
Ouverture Credoc import non confirme	6 412	23 972
SOUS TOTAL CREDOC IMPORT	95 800	91 821
Confirmation de Credoc export	7 409	4 388
Acceptation et paiement differe sur Credoc export	11 001	1 443
SOUS TOTAL CREDOC EXPORT	18 410	5 831
TOTAL CREDITS DOCUMENTAIRES	114 210	97 652

2 RAPPORT GÉNÉRAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Note 15 Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu et aux autorisations de découvert autorisé et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrête. Les engagements donnés présentent un solde de 72 066 KTND au 31/12/2015 contre 119 819 KTND au 31/12/2014.

	31/12/2015	31/12/2014
Engagements de financements donnés aux clients	72 066	119 819
TOTAL ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNES	72 066	119 819

Note 16 Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 643 145 KTND au 31/12/2015 contre 675 496 KTND au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Garanties reçues de l'Etat	59 825	79 736
Garanties reçues des autres établissements de crédit	395 280	408 551
Compagnies d'assurance	1 424	900
Garanties reçues de la clientèle	186 616	186 309
TOTAL GARANTIES REÇUES	643 145	675 496

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 395 280 KTND au 31/12/2015 contre 408 551 KTND au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	295 799	321 720
Garanties reçues des correspondants étrangers	46 376	43 007
Confirmation banque Credoc export	18 410	5 831
Garanties reçues des correspondants locaux	34 695	37 993
TOTAL GARANTIES REÇUES DES AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	395 280	408 551

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 186 616 KTND au 31/12/2015 contre 186 309 KTND au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Garanties hypothécaires	186 494	185 058
Nantissement d'actions et valeurs mobilières	122	1 251
TOTAL GARANTIES REÇUES DE LA CLIENTELE	186 616	186 309

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 59 825 KTND au 31/12/2015 contre 79 736 KTND au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Autres garanties reçues de l'Etat	22 370	43 370
SOTUGAR	14 477	15 419
FNG et FOPRODI	22 978	20 947
TOTAL GARANTIES REÇUES DE L'ETAT	59 825	79 736

- Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures

- Les opérations d'achat et de vente de devises (en rapport avec le délai d'usance des opérations de change au comptant) au 31 décembre se détaillent comme suit

	31/12/2015
Achat au comptant	19 364
Vente au comptant	19 253

- Les opérations d'achat et de vente de devises (dont les parties décident de différer le denouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours) constituent des opérations de change à terme et sont ventilées au 31 décembre comme suit

	31/12/2015
Achat à terme	174 115
Vente à terme	172 123

3.5 - Notes sur l'état de résultat

Note 17 Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 255 901 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi

	Exercice 2015	Exercice 2014
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	3 353	2 309
Opérations avec la clientèle	245 444	236 008
Autres intérêts et revenus assimilés	7 104	7 611
TOTAL INTERÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS	255 901	245 928

Note 18 Commissions perçues

Les commissions totalisent 62 221 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi

	Exercice 2015	Exercice 2014
Commissions sur comptes	8 258	5 472
Commissions sur opérations de caisse	1 646	1 531
Commissions sur crédits	15 298	14 988
Commissions sur monétique banque à distance	19 138	16 337
Autres commissions	5 349	4 734
Commissions sur moyens de paiement	6 947	6 975
Autres produits sur services financiers	5 585	5 518
TOTAL COMMISSIONS (EN PRODUITS)	62 221	55 555

Note 19 Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent 11 397 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi

	Exercice 2015	Exercice 2014
Gain net sur opérations de change	11 397	9 988
TOTAL GAINS SUR PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET OPERATIONS FINANCIERES	11 397	9 988

2 RAPPORT GÉNÉRAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Note 20 Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur portefeuille investissement totalisent 8 067 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi

	Exercice 2015	Exercice 2014
Interêts sur autres titres d'investissement	-	142
Interêts sur obligations	133	-
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	1 581	1 032
Interêts sur bons de trésor assimilables	3 819	2 477
Interêts sur emprunt national	1 840	1 194
Interêts sur titres d'investissement SICAR	694	123
TOTAL REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	8 067	4 968

Note 21 Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 116 960 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi

	Exercice 2015	Exercice 2014
Operations avec les établissements bancaires et financiers	2 266	7 895
Emprunts et ressources spéciales	15 923	15 088
Operations avec la clientèle	96 958	91 688
Autres intérêts et charges	1 813	1 998
TOTAL INTERÊTS COURUS ET CHARGES ASSIMILÉES	116 960	116 669

Note 22 Commissions encourues

Les commissions encourues totalisent 3 942 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi

	Exercice 2015	Exercice 2014
Commissions monétiques	2 318	2 143
Redevances et prestations	267	283
Autres commissions	173	47
Remunération du fonds gère SICAR	353	153
Frais de confection carnet de chèques	101	83
Frais telegrammes telex	182	215
Règlement telecom SMS Banking	548	128
TOTAL COMMISSIONS ENCOURUES	3 942	3 052

Note 23 Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes ou non par des provisions totalisent 16 755 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi

	Exercice 2015	Exercice 2014
Coût net du risque clientèle	17 940	12 384
Coût net du risque divers	(1 185)	438
TOTAL DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CREANCES, HORS BILAN ET PASSIF	16 755	12 822

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit

	Exercice 2015	Exercice 2014
Dotations aux provisions collectives	3 030	-
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	30 510	29 438
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles	(11 779)	(9 283)
Reprise /provision generale portefeuille	-	(169)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles provenant de la decote	(4 145)	(7 210)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisees	(17 490)	(16 787)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisees / Decote	(1 453)	-
Pertes couvertes de contrepartie	1 806	11 526
Pertes non couvertes de contrepartie	145	397
Cession de creances a l'IRC	17 130	5 261
Dotations pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	1 152	1 215
Reprise pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	(764)	(490)
Reprise sur provisions hors bilan sur decote	(200)	(481)
Recuperation creances amorties	-	(1 027)
Gains de cession	(2)	(6)
TOTAL COÛT NET DU RISQUE CLIENTELE	17 940	12 384

Le coût net des risques divers se détaille comme suit

	Exercice 2015	Exercice 2014
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 792	3 650
Reprises sur provisions pour risques et charges	(482)	(3 639)
Reprise de provision sur comptes d'actifs	(106)	(242)
Dotations aux provisions sur comptes d'actifs	15	182
Perte sur elements hors exploitation	353	3 198
Gain sur elements hors exploitation	(3 257)	(3 233)
Perte sur autres elements d'exploitation	500	522
TOTAL COUT NET DU RISQUE DIVERS	(1 185)	438

Note 24 **Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement**

Les dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement totalisent -724 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi:

	Exercice 2015	Exercice 2014
Dotation aux provisions sur titres de participation	(174)	(5)
Dotation aux provisions sur fonds gere SICAR	(738)	(438)
Pertes sur titres d'investissement	-	(722)
Plus value cession titres d'investissement	-	50
Reprise de provisions sur titres de participation	111	159
Reprise provisions sur fonds gere SICAR	77	2 097
TOTAL DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	(724)	1 141

2 RAPPORT GÉNÉRAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Note 26 Frais de personnel

Les frais de personnel totalisent 78 795 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi

	Exercice 2015	Exercice 2014
Remuneration du personnel	56 155	52 771
Charges sociales	15 296	14 611
Autres charges de personnel	7 398	5 889
Reprise provision sur indemnité fin de carrière	(54)	(256)
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL	78 795	73 015

Note 26 Charges générales d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 22 283 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi

	Exercice 2015	Exercice 2014
Travaux fournitures et services extérieurs	9 775	7 835
Frais divers de gestion	12 508	13 288
TOTAL CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	22 283	21 123

Les travaux et services extérieurs totalisent 9 775 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi

	Exercice 2015	Exercice 2014
Loyers commerciaux	2 909	2 626
Maintenance logiciel informatique	1 915	1 256
Autres services extérieurs	887	799
Assurance globale banque	801	568
Entretien et nettoyage immeubles	450	439
Honoraires commissaires aux comptes	367	322
Maintenance matériel informatique	599	495
Loyer personnel logements de fonction	278	263
Assurance immeubles et voitures	339	294
Gardiennage et surveillance	314	276
Frais judiciaires	295	126
Remuneration d'intermediaires	213	172
honoraires service assistance Societe Generale	118	43
Sous-traitance archives	151	75
Sous- traitance informatique	26	26
Maintenance et consommable photocopieurs	11	5
Entretien et reparation divers	102	50
TOTAL TRAVAUX FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS	9 775	7 835

Note 27 Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise 25 869 KTND se détaillant ainsi

	Exercice 2015
Résultat comptable avant dotations aux provisions et impôt	127 315
+ Deductions nets Reintegrations	(5 339)
Résultat fiscal avant provision	121 976
- Déduction provision 2015	34 690
Résultat fiscal	87 286
Réinvestissement	13 376
Résultat fiscal après réinvestissement	73 910
Taux d'impôt	35,00%
Impôt sur les sociétés	25 869

Note 28 Résultat par Action

Le résultat par action au 31/12/2015, est de 1,853 DT

	Exercice 2015	Exercice 2014
Resultat de la periode	64 038	56 616
Capital social - nombre de titres	34 560 000	22 115 956*
Resultat par action en DT	1,853	2,560

*Du 01 Janvier au 29 Octobre 2014, le nombre d'actions et des certificats d'investissements en circulation s'eleve a 19 600 000, conferant un nombre d'actions pondere de 16 072 678

Du 30 Octobre au 31 Decembre 2014 le nombre d'actions et des certificats d'investissements en circulation s'eleve a 34 560 000, conferant un nombre d'actions pondere de 6 043 278

Le résultat par action ainsi déterminé en 2015 correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice

3.5 - Notes sur l'état de flux de trésorerie

Note 29 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31/12/2015 un solde de 213 080 KTND contre 199 081 KTND au 31/12/2014 se détaillant ainsi

	Exercice 2015	Exercice 2014
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	62 919	197 867
Creances sur les établissements bancaires et financiers	153 197	191 126
Depôts des établissements bancaires et financiers	(3 036)	(189 912)
TOTA	213 080	199 081

3.6 - Autres notes aux états financiers

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 se présentent comme suit

OPÉRATIONS AVEC LE GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

- L'UIB a reçu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 17 Décembre 2015, une garantie de la Société Générale en couverture des engagements de la société " Nestlé Tunisie ", pour un montant total de 3 000 KTND

A ce titre, l'acte de garantie, qui a été signé le 31 Juillet 2014 avec échéance le 15 Juillet 2015 prévoit la perception par la Société Générale d'une commission au taux de 0,032% l'an. L'acte de garantie précité a été renouvelé dans les mêmes conditions pour une nouvelle période d'une année jusqu'au 30 Juillet 2016

Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de la garantie consentie par la Société Générale en couverture de l'engagement de la société "Nestlé Tunisie" s'élèvent à 1,1 KTND y compris la TVA non déductible

- L'UIB a reçu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 17 Décembre 2015, une garantie de la Société Générale en couverture des engagements de la société "Nestlé Tunisie Distribution", pour un montant total de 6 000 KTND

A ce titre, l'acte de garantie, qui a été signé le 31 Juillet 2014 avec échéance le 15 Juillet 2015 prévoit la perception par la Société Générale d'une commission au taux de 0,032% l'an. L'acte de garantie précité a été renouvelé dans les mêmes conditions pour une nouvelle période d'une année jusqu'au 30 Juillet 2016

Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de la garantie consentie par la Société Générale en couverture de l'engagement de la société «Nestlé Tunisie Distribution» s'élèvent à 2,2 KTND y compris la TVA non déductible

- L'UIB a reçu, en vertu de la décision de son conseil d'administration du 12 Mars 2015, une

garantie de la Société Générale dans le cadre d'une convention entre BNP Paribas Securities Services et l'UIB en couverture des dépôts espèces du compte BNPSS ouvert dans le livre de l'UIB, et ce pour un montant forfaitaire maximum de 1 000 000 EUR. Cette garantie est rémunérée à un taux de 0,4805% l'an

Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de cette garantie s'élèvent à 13 KTND y compris la TVA non déductible

- L'UIB a reçu, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 11 Février 2010, une garantie de la Société Générale en couverture d'un crédit accordé à SONOBRA et ce, pour un montant de 43 464 KTND. Cette garantie est rémunérée à un taux de 0,25% l'an

L'encours du crédit couvert par la garantie au 31 décembre 2015 est désormais de 13 500 KTND

Les commissions supportées par la banque en 2015 au titre de cette garantie s'élèvent à 31 KTND y compris la TVA non déductible

- L'UIB a conclu, en vertu des décisions du Conseil d'Administration du 02 Octobre 2013 et du 19 Décembre 2013, une convention de placement avec la Société Générale, en vertu de laquelle cette dernière effectue un placement d'un montant global de 125 000 K EUR, en une ou plusieurs tranches, dans les conditions suivantes

- Durée 15 mois

- Taux EURIBOR 3 Mois +65bps

La " Société Générale " a effectué un premier placement de 62 500 K EUR en date du 31/10/2013 avec une échéance le 31/01/2015

Les charges d'intérêts relatifs à l'exercice 2015 au titre de ce placement s'élèvent à 17 KTND

- L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 16 Novembre 2011, une convention avec la Société Générale, en vertu de laquelle la banque assure la conservation des instruments financiers ainsi que les espèces détenus pour le compte de ses clients

Les commissions facturées par l'UIB au cours de 2015, en vertu de la convention précitée, s'élèvent à 401 KTND Hors TVA

- L'UIB, sur décision de son Conseil d'Administration du 29 octobre 2009, a contracté auprès de la Société Générale en date du 23 novembre 2009 un emprunt d'un nominal de 30 Millions de dollars destiné au financement d'un crédit d'investissement accordé à Tunisair. Cet emprunt a été contracté selon les modalités suivantes

- Nominal 30 000 000 USD

- Durée du 23/11/2009 au 23/11/2016

- Amortissement constant / Périodicité de Remboursement Semestrielle

- Taux Libor 6 Mois+ 62bps

L'encours dudit emprunt au 31/12/2015 s'élève à 8 627 KTND. La charge d'intérêt en 2015 au titre dudit emprunt s'élève à 145 KTND

- L'UIB a conclu, au cours de l'exercice 2008, un contrat d'assistance et de maintenance du site transactionnel de banque à distance sur internet à travers le système CADINET, mis à sa disposition par la Société Générale. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 15 Mars 2009. Un avenant portant sur la reconduction dudit contrat jusqu'au 31 décembre 2014 a été approuvé par le conseil d'administration du 28 Novembre 2014

Un avenant au contrat précité a été approuvé par le conseil d'administration du 17 Décembre 2015

La charge supportée par la banque en 2015 au titre de cette convention, s'est élevée à 89KTND Hors TVA

L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée indéterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le Prêt est remboursable en une ou plusieurs fois et au plus tôt à compter du

12 Novembre 2013, à l'initiative de l'UIB et après accord préalable du Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie. Ce prêt est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie. Il a été autorisé par le Conseil d'Administration du 10 Juillet 2008 et approuvé par l'Assemblée Générale extraordinaire du 9 Août 2008

Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2015 au titre de ce prêt, s'élèvent à 1 891 KTND

- L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée déterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le prêt est conclu pour une durée 10 ans. Il est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie. Il a été autorisé par le Conseil d'Administration du 10 Juillet 2008 et approuvé par l'Assemblée Générale extraordinaire du 9 Août 2008

Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2015 au titre de ce prêt, s'élèvent à 1 891 KTND

- L'UIB a reconduit, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 22 Septembre 2015, un contrat d'assistance technique avec la société générale dans les domaines informatiques et organisationnels, prévoyant une rémunération déterminée sur la base de 840 Euros hors taxes par jour/homme d'intervention et plafonnée à 350 KEuros par an

Les honoraires supportés par la banque en 2015 au titre de cette convention, se sont élevés à 70 KTND Hors TVA

La même convention prévoit la reconduction de la mise en place d'un contrôle à travers le dispositif « LABO » des bénéficiaires et émetteurs de transferts internationaux par SWIFT, prévoyant une rémunération forfaitaire annuelle de 5 000 Euros hors taxes

2 RAPPORT GÉNÉRAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires supportés par la banque en 2015 au titre de cette prestation s'élevaient à 11 KTNDHT

- L'UIB a reconduit, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 22 Septembre 2015, la convention conclue le 5 Mai 2004 avec la Société Générale, portant sur des services financiers associés à l'accès au réseau SWIFT NET

La charge supportée par la banque en 2015 au titre de cette convention, s'élève à 132 KTND Hors TVA

- L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 28 novembre 2014, un contrat de prestation de service « Internet Banking pour les Entreprises » portant sur l'assistance, le conseil et le support au projet de déploiement d'un dispositif de banque sur Internet à destination des entreprises, avec la Société Générale

Ce contrat, qui annule et remplace le contrat autorisé par le Conseil d'Administration du 08 avril 2011, est valable pour une durée de deux ans renouvelable de manière tacite pour des périodes successives d'un an

Le coût de mise en place du projet est de 713 KTND hors TVA (licence et frais de mise en place) le coût de la maintenance et du support post production supporté par la banque en 2015 est de 91KTND

- L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 28 Novembre 2014, un contrat de maintenance Narval (application ayant trait au pilotage de la surveillance permanente au sein de l'UIB) avec le Groupe moyennant une redevance annuelle de 4 632 Euros Hors TVA

Ce contrat, annule et remplace le contrat autorisé par le Conseil d'Administration du 19 décembre 2013

La charge constatée par la Banque au titre de l'exercice 2015 s'élève à 9 KTND

- L'UIB a réalisé avec la Société Générale des opérations de financement et de placement et a reçu des garanties en faveur de la clientèle durant l'exercice 2015. L'encours de ces opérations au 31/12/2015 se détaille comme suit

Designation	Devises	Montant	Contre valeur
GARANTIES REÇUES / CONCOURS A LA CLIENTÈLE	TND	40 974	40 974
	EUR	1 927	4 238
TOTAL			45 212
CREDOC IMPORT	JPY	185 663	3 103
	USD	9 862	19 850
	EUR	10 526	23 150
	CHF	133	270
TOTAL			30 140
CREDOC EXPORT	USD	33	66
	EUR	644	1 416
TOTAL			1 482
GARANTIES EMISES	EUR	939	2 065
	MAD	1 410	286
TOTAL			2 351
GARANTIES REÇUES	TND	71 992	71 992
	USD	6 011	12 100
	EUR	80 504	177 052
TOTAL			261 144

OPERATIONS AVEC LA SOCIÉTÉ
"L'INTERNATIONALE DE RECouvreMENT
DES CRÉANCES – IRC"

- L'UIB a conclu deux contrats avec l'IRC
Le premier consiste à céder, à la société
l'Internationale de Recouvrement des
Créances – IRC, 1741 créances pour un total
d'engagements cédés de 9 592 KTND et à un
prix de cession de 1 741 dinars

Le deuxième contrat consiste à céder 824
créances pour un total d'engagements cédés
de 11 386 KTND et à un prix de cession de
824 dinars

Ces deux contrats ont été autorisés par le Conseil
d'Administration du 17 Décembre 2015

- L'UIB a conclu, le 29 février 2012, une
convention d'assistance comptable avec
l'IRC. Cette convention a été validée par
le Conseil d'Administration de l'UIB du 13
novembre 2012. Cette convention porte
sur la réalisation des travaux d'assistance
comptable, d'établissement et du contrôle
des déclarations fiscales

La mission d'assistance est confiée pour une
durée d'un exercice renouvelable par tacite
reconduction. Les honoraires des travaux
d'assistance sont fixés à un forfait annuel
de 20 KTND Hors TVA. À ce titre, le produit
constaté par la banque en 2015 s'élève à 20
KTND

OPÉRATIONS AVEC LA SOCIÉTÉ
"UIB FINANCE"

- L'UIB a conclu, en vertu de la décision de
son Conseil d'Administration du 22 Juillet
2011, un contrat d'assistance comptable
avec la société UIB Finance, en vertu duquel
la banque perçoit des honoraires annuels de
10 KTND Hors TVA en contrepartie de ses
services

À ce titre, le produit constaté par la banque
en 2015, s'élève à 10 K TND

- L'UIB a conclu, le 15 Novembre 2006, avec
la société UIB Finance une convention qui a été
soumise au Conseil d'Administration du 18 Mai
2007 et portant sur l'exécution des ordres de
bourse collectés par le réseau des agences de

la banque. En vertu de cette convention, l'UIB
Finance perçoit une rémunération calculée
par référence aux taux prévus par l'arrêté du
Ministre des Finances du 27 Mars 1996 au
titre des frais de transactions boursières, ainsi
qu'une rémunération calculée au taux de 0,4%
HTVA sur les transactions réalisées au profit de
la banque, au titre des frais de courtage

À ce titre, les montants versés par l'UIB au titre
de 2015, s'élèvent à 8 KTND Hors TVA

- L'UIB a conclu le 23 juillet 2012 une
convention en vertu de laquelle l'UIB loue
à l'UIB Finance pour une durée de 3 ans
renouvelables, un espace au lac Turkana
résidence Reflets du Lac. Les revenus
constatés par la banque, en 2015, s'élèvent
à 5,250 KTND

Cette convention a été approuvée par le
Conseil d'Administration de l'UIB du 11 avril
2013

- L'UIB a conclu, le 30 Août 2012 avec UIB
Finance un contrat portant sur la maintenance
du parc informatique et accessoires, en vertu
duquel la banque perçoit une rémunération
annuelle de 5 KTND Hors TVA

À ce titre, le produit constaté par la banque
en 2015 s'élève à 5 KTND

Cette convention a été approuvée par le
Conseil d'Administration de l'UIB du 11 avril
2013

- L'UIB a conclu, le 30 Août 2012 avec
UIB Finance un contrat de maintenance et
de gestion du service back office de cette
dernière au titre duquel la banque perçoit des
honoraires annuels de 5 K TND Hors TVA. Le
produit constaté par la banque au titre de
l'exercice 2015 est de 5 KTND

Cette convention a été approuvée par le
Conseil d'Administration de l'UIB du 11 avril
2013

OPERATIONS AVEC LA SOCIÉTÉ
"INTERNATIONAL – SICAR"

- L'UIB a conclu, en vertu de la décision du
Conseil d'Administration du 19 Décembre
2013, un contrat d'assistance comptable avec

2 RAPPORT GÉNÉRAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

la société International – Sicar, en vertu duquel la banque perçoit des honoraires annuels de 40 KTND Hors TVA en contrepartie de ses services

A ce titre, le produit constaté par la banque en 2015, s'élève à 40 KTND Hors TVA

- L'UIB a conclu, le 01/07/2015 une convention avec la société International Sicar autorisée par le conseil d'administration du 31 juillet 2015

Cette convention annule et remplace

- La convention de gestion des fonds gérés UIB datée du 13 Mars 2000 ,

- l'avenant de la convention de gestion des fonds gérés UIB du 02 Septembre 2002 ,

- l'avenant de la convention de gestion des fonds gérés UIB datée du 27 décembre 2003

Au 31 Décembre 2015, les fonds débloqués par la banque et gérés par l'International SICAR s'élèvent à 12 615 KTND Il est à préciser que les débloquages ont été effectués au cours des exercices antérieurs à 2008

Conformément à la nouvelle convention, les principales conditions de gestion desdits fonds se présentent comme suit

- Une commission de gestion à servir à la SICAR égale à 0,65% l'an du montant des fonds sur l'encours non utilisé des fonds gérés, perçue trimestriellement et calculée sur le solde des fonds non utilisés fin de trimestre ,

- Une commission de gestion à servir à la SICAR égale à 1,5% l'an des fonds utilisés en participations effectives et productives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre ,

- Une commission à percevoir par la SICAR égale à 20% des dividendes reçus sur les participations ,

- Une commission à percevoir par la SICAR égale à 10% des plus values de cession de participation

- Une commission de recouvrement à servir à la SICAR égale à 10% des récupérations en principal sur les participations non productives

Le montant de la charge constatée par la banque en 2015 au titre de la gestion des fonds confiés à l'International Sicar, s'élèvent à 198 KTND

- Le montant des commissions de recouvrement s'élève à 145 KTND y compris la TVA non déductible

- L'UIB a conclu, le 27/02/2015 une convention avec la société International SICAR, autorisée par le conseil d'administration du 12 mars 2015 et en vertu de laquelle cette dernière confie à la SICAR la gestion d'un fond d'un montant de 2 000 KTND

Sur ce fond gérés, l'International SICAR percevra par an

- Une commission de gestion égale à 0,65% des montants non utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des fonds non utilisés à la fin du trimestre ,

- une commission de gestion égale à 1% des fonds utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre

- une commission de rendement du portefeuille calculée sur la base de 10% des produits perçus sur le placement de la trésorerie disponible non encore investie

Le montant de la charge constatée par la banque en 2015 au titre de ce nouveau fond confié à l'International SICAR s'élève à 10 KTND.

L'UIB a conclu, le 09/02/2016 une convention avec la société «International SICAR» en vertu de laquelle cette dernière confie à la SICAR la gestion d'un fond d'un montant 1 376 KTND

Sur ce Fond Géré l'International SICAR percevra par an

- Une commission de gestion égale à 0,65% des montants non utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des fonds non utilisés fin de trimestre ,

- une commission de gestion égale à 1% des montants utilisés en participations effectives

perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations fin de trimestre ,

- une commission de rendement du portefeuille calculée sur la base de 10% des produits perçus sur le placement de la trésorerie disponible non encore investie

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 16 Mars 2016

- Au cours de l'exercice 2002, l'UIB a conclu une convention avec la société International SICAR consistant à faire bénéficier la SICAR du mécanisme du fonctionnement et des avantages du compte à rendement optimum. Les charges d'intérêts payées par la banque au titre de l'exercice 2015 s'élèvent à 13,603 KTND

- L'UIB a conclu, le 02 Mai 2012, un contrat de sous location avec l'International SICAR moyennant un loyer annuel de 11 KTND HTVA. Ce contrat a été autorisé par le conseil d'administration de l'UIB du 11 avril 2013

OPÉRATIONS AVEC LA SOCIÉTÉ "ZEMNI IMMOBILIERE"

- L'UIB a conclu en vertu de la décision de son conseil d'administration du 12 Mars 2015 un contrat de location d'un local avec la société Zemni Immobilière gérée par l'administrateur de l'UIB Habib Bouaziz

La charge supportée par la banque au titre de l'exercice 2015 est de 34 KTND HTVA

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA BANQUE ENVERS LES DIRIGEANTS

La rémunération brute du Directeur Général telle que fixée par les Conseils d'Administration du 22 mai 2012 et du 09 juin 2008 ainsi que celle des administrateurs telle que fixée annuellement par l'assemblée générale se détaillent comme suit

	DIRECTEUR GENERAL		ADMINISTRATEURS	
	CHARGES DE L'EXERCICE	PASSIF AU 31/12/2015	CHARGES DE L'EXERCICE	PASSIF AU 31/12/2015
AVANTAGES A COURT TERME				
Salaires	432 870			
Intéressement sous forme de bonus	252 920	310 101		
Charges sociales et fiscales	218 611	98 908		
Conges payés	11 647	112 306		
Autres avantages	8 866	2 311		
Jetons de présence			150 000	223 368
TOTAL	924 914	523 626	150 000	223 368

Note 30 Passifs éventuels - Provisions

La banque a fait l'objet d'un contrôle social ayant couvert la période allant du 30 septembre 2009 au 30 septembre 2012 et ayant abouti à une notification préliminaire de 2 417 KTND. La banque a provisionné, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le redressement en question ainsi que le risque relatif au dernier trimestre de l'année 2012 et ce, à concurrence de 1 500 KTND. En juillet 2013, la banque a reçu une taxation d'office portant sur la totalité du montant du redressement soit 2 417 KDT. La banque a intenté une action en justice pour contester cette taxation. L'organisme social a procédé à une saisie arrêt sur le compte de l'UIB ouvert auprès de la Banque Centrale de Tunisie pour un montant de 2 157 KTND. A la date d'arrêt des présents états financiers, l'affaire suit encore son cours.

Note 31 Evénements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 16 mars 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

3

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE RELATIF À LA GESTION DU GROUPE UIB

1. PROFIL DE L'UIB
2. PÉRIMÈTRE ET MÉTHODE DE CONSOLIDATION
3. ACTIVITÉ DES FILIALES DE L'UIB
4. RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GROUPE UIB

1

PROFIL DE L'UIB

PROFIL DE L'UIB

Créée le 9 décembre 1963, l'UIB a été privatisée en novembre 2002 avec le rachat d'une partie de son capital (52,34%) par le Groupe Société Générale

L'UIB est l'une des premières banques privées de Tunisie. Elle fait partie du Groupe Société Générale, l'un des premiers groupes bancaires internationaux.

Une banque universelle

Le modèle économique de l'UIB est celui d'une banque universelle, dont la vocation est d'offrir une gamme complète de services à tout type de clientèle : Particuliers, Professionnels, PME, Grandes Entreprises nationales et internationales, Institutionnels. Banque de référence en Tunisie, l'UIB continue de renforcer ses atouts en bénéficiant du support du Groupe Société Générale présent dans la plupart des pays du monde. L'UIB est considérée aujourd'hui comme une banque locale adossée à un grand groupe international ayant une grande ambition pour le Maghreb.

Un grand réseau national et International

Le réseau de l'UIB compte actuellement 135 points de vente répartis dans toute la Tunisie. La force de l'UIB est de faire partie d'un vaste réseau international de banques de détail et de bénéficier des synergies avec l'ensemble des filiales et des métiers du Groupe Société Générale.

2

PÉRIMÈTRE ET MÉTHODE DE CONSOLIDATION

PÉRIMÈTRE ET MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Périmètre

Le périmètre de consolidation du Groupe UIB comprend

- La société mère UIB
- Les filiales les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce un contrôle exclusif ,
- Les entreprises associées les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce une influence notable

Méthode de consolidation

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est l'intégration globale

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et la méthode de consolidation utilisés pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UIB

SOCIÉTÉ	SECTEUR	POURCENTAGE DE CONTRÔLE	QUALIFICATION	MÉTHODE DE CONSOLIDATION	POURCENTAGE D'INTÉRÊT
Union Internationale de Banques	Financier	100%	Mère	Intégration Globale	100%
Internationale de Recouvrement de Créances	Financier	99,97%	Filiale	Intégration Globale	99,97%
UIB Finance	Financier	99,84%	Filiale	Intégration Globale	99,84%
International SICAR	Financier	34%	Filiale	Intégration Globale	34%

PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES DE L'UIB

INTERNATIONAL SICAR INTERMÉDIAIRE EN BOURSE INTERNATIONAL DE RECOUVREMENT DE CRÉANCE

IS		UIB FINANCE		IRC	
UIB	34%	UIB	99,84%	UIB	99,97%
ABS	20%				
AIL	13%				
ETS SLAMA	7,5%				
Divers	25,5%	Divers	0,16%	Divers	0,03%

3

ACTIVITÉ DES FILIALES DE L'UIB

ACTIVITÉ DES FILIALES DE L'UIB

INTERNATIONAL SICAR-(IS)

Faits Marquants 2015

- **Février** : Nouvelle convention de gestion signée avec l'UIB pour 2 000 KDT
 - **Mars** : Mise en place d'un manuel de procédures en tenant compte des exigences du CMF « Conformité des procédures et surveillance permanente »
 - **Avril** : Obtention de l'Agrement CMF pour la gestion des fonds provenant des investisseurs non avertis
 - **Juillet** : Une nouvelle convention a modifié les conditions de gestion des fonds débloqués avant fin 2007 une introduction d'une commission de
 - 10 % sur les récupérations sur le portefeuille compromis en remplacement de la commission de gestion 1% sur le même portefeuille
 - La commission de gestion sur portefeuille non classé a été portée de 1% à 1,5 % des encours des participations courantes
- ➔ Des efforts de recouvrement intenses ont été à l'origine de l'encaissement de 1 004 KDT de plus values soit +49 % vs 2014
- ➔ Resultat bénéficiaire de +61 KTND en 2015 (vs des déficits de -99 KTND en 2014 et de -1034 KTND en 2013)

Indicateurs d'activité 2015

RUBRIQUE	2013	2014	2015	V°2015/2014	
RESSOURCES MISES A DISPOSITION ET DISPONIBLES	27 411	26 709	26 560	-149	1%
Dont Fonds Geres UIB	15 162	14 607	14 616	9	0,1%
RETROCESSIONS ANNUELLES EN PRINCIPAL	1 464	1 952	1 649	-303	-16%
Fonds Propres	304	198	265	67	34%
Fonds Geres UIB	1 160	1 754	1 384	-370	-21%
ENCAISSEMENTS ANNUELS EN PLUS VALUES	426	673	1 004	331	49%
Fonds Propres	173	167	194	27	16%
Fonds Geres UIB	253	506	810	304	60%
NOMBRE DE PARTICIPATIONS APPROUVEES	2	1	0	-1	-100%
VALEUR DES APPROBATIONS	530	100	0	-100	-100%
NOMBRE DE PARTICIPATIONS DECAISSEES	6	0	1	1	-
VALEUR DES DECAISSEMENTS	1 128	0	50	50	-

Retour aux bénéfices en 2015 avec un résultat de **61 KTND** (vs une perte de 99 KTND en 2014) grâce notamment aux reprises sur provisions de 87 KTND (contre 40 KTND en 2014) en lien avec des recouvrements sur titres de participation

| ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS

En KTND	2011	2012	2013	2014	2015
REVENUS D'EXPLOITATION	643	522	362	382	393
REVENUS DES PLACEMENTS NETS	63	71	78	124	150
Total revenus	706	593	440	506	543
Charges d'exploitation	-467	-507	-595	-533	-568
DOTATIONS AUX PROVISIONS	-221	-298	-878	-40	87
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-46	-282	-1 111	-191	-88
RÉSULTAT NET	17	-212	-1 035	-99	61
CAPITAUX PROPRES (AVANT AFFECTATION)	6 287	6 075	5 040	4 941	5 003
TOTAL BILAN	37 804	34 202	34 700	34 324	33 499

| UIB FINANCE

L'environnement

- Après une progression de +16,17% en 2014, l'indice Tunindex a rechuté de (-0,94%) en 2015 renouant avec la baisse constatée depuis 2011 (-7,63% en 2011, -3,02% en 2012, -4,33 en 2013)
- Le Tunindex (20), indice des valeurs les plus liquides a quant à lui a chuté de -1,68%
- La capitalisation boursière, sous l'effet des nouvelles introductions a progressé de 2,9% passant de 17 324 millions des dinars au 31 12 2014 à 17 830 millions de dinars au 31 12 2015
- Le volume des transactions sur l'ensemble du marché a progressé de +54% passant de 2 596 millions de dinars au 31 12 2014 à 4 000 millions de dinars au 31 12 2015 sous l'effet d'une progression exceptionnelle des opérations d'enregistrement et de l'hors cote

- Le volume des transactions sur la cote a également progressé de +20% passant de 1 777 MD en 2014 à 2 139 MD en 2015
- Le volume quotidien est passé de 7,2 MD jour en 2014 à 8,6 MD jour en 2015

Activité de l'UIB Finance

- L'actif net a progressé de +10,83%, passant de 26,70 millions de dinars au 31 12 2014 à 29,59 millions de dinars au 31 12 2015. A l'échelle nationale, les actifs gérés par les Sicav obligataires ont chuté de -4,97% passant de 4087,3 MD à 3 884,2 MD au 31 12 2015
- IOS a réalisé un rendement de +3,92% en 2015, contre 3,51% en 2014, se classant à la 8ème place sur les 26 Sicav obligataires de la place
- Le volume des transactions, réalisé par l'UIB Finance sur l'ensemble du marché a évolué de la manière suivante

3 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE RELATIF À LA GESTION DU GROUPE UIB

	31 12 2014	31 12 2015	À 15 14
Cote	10,3	3,88	-62%
Hors cote + enregistrement	2,02	7,85	288%
TOTAL	12,32	11,73	-4,78%

■ UIB Finance a réalisé un chiffre d'affaires de 186 375 dinars contre un chiffre d'affaires de 187 122 dinars en 2014

■ UIB Finance a participé à l'instar des autres intermédiaires en bourse à l'augmentation de capital de Tunisie Clearing pour un montant de 30 525 dinars

Le portefeuille participations au 31/12/2015 se présente comme suit

Participation	Nombre Actions	Valeur Participation en TND
BVMT	43 659	431 897
STICODEVAM	35 532	157 091
IOS	1	107
IFBT	1	100
TOTAL		589 195

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

En KTND	2011	2012	2012	2013	2014	2015
Produits d'exploitation	321	527*	305*	437*	187	186
Charges d'exploitation	-410	-507	-342	-309	-329	-319
Dotations / reprises nettes aux provisions	-6	95	27	-	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION	-83	15	-65	128	-142	-133
Produits financiers / Placements	14	26	127	32	3	13
RESULTAT NET	-69	39	38	160	-138	-120*
CAPITAUX PROPRES (AVANT AFFECTATION)	530	569	607	766	628	508
TOTAL BILAN	1 062	1 110	2 103	1 201	1 059	1 165

* Plan de redressement (en cours)

INTERNATIONAL DE RECOUVREMENT DE CRÉANCES (IRC)

Les revenus de recouvrement ont atteint 1 968 KTND en 2015 vs 2 960 KTND en 2014. En tenant compte des diverses charges, le résultat d'exploitation est passé en 2015 à 1 591 KTND vs 2 056 en 2014. Le résultat net 2015 s'élève à 1 115 KTND en 2015 vs 1 423 KTND en 2014.

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

En KTND	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Revenus de recouvrement	1 589	1 546	961	2 154	2 960	1 968
Charges de recouvrement	-174	-91	-93	-192	-275	-122
Revenu net de recouvrement	1 415	1 455	868	1 962	2 685	1 846
Gain / Correction de valeurs sur portefeuille des créances à recouvrer	31	96	50	28	35	224
Resultat d'Exploitation	1 119	1 129	330	1 336	2 056	1 591
Produits Nets de Placements	73	90	75	106	167	183
RESULTAT NET	789*	791	224	887	1 423	1 115
Capitaux Propres (Avant Affectation)	1 776	1 862	1 330	1 991	2 556	2 265
TOTAL BILAN	2 278	2 055	1 533	2 655	3 249	3 935

4

RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GROUPE UIB

RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GROUPE UIB

Les états financiers consolidés du Groupe Union Internationale de Banques UIB pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 font

apparaître un total bilan de 4 192 MTND et un bénéfice consolidé de 62 MTND vs 54 6 MTND en 2014

BILAN CONSOLIDÉ ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015 (UNITÉ EN MILLIERS DE DINARS)

ACTIF	31 12 2015	31 12 2014
AC 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	62 743	197 667
AC 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	153 200	191 268
AC 3- Créances sur la clientèle	3 725 217	3 441 432
AC 5- Portefeuille d'investissement	123 622	123 147
AC 6- Valeurs immobilisées	42 483	42 318
AC 7- Autres actifs	42 158	36 453
Actif d'impôt différé	43 052	44 836
TOTAL ACTIFS	4 192 475	4 077 121
PASSIF		
PA 2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	3 495	190 254
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	3 405 501	3 155 714
PA 4- Emprunts et ressources spéciales	320 914	304 535
PA 5- Autres passifs	100 623	109 576
Impôt différé Passif	27	29
TOTAL PASSIFS	3 830 560	3 760 108
Interêts des minoritaires dans les autres capitaux propres	3 264	3 329
Interêts des minoritaires dans le résultat	41	43
Interêts des minoritaires	3 305	3 286
CAPITAUX PROPRES		
CP 1- Capital	172 800	172 800
CP 2- Réserves	80 932	92 371
CP 5- Résultat reporté	42 857	(6 022)
Résultats reportés hors modifications comptables	42 857	(6 022)
CP 6- Résultat de l'exercice	62 021	54 578
TOTAL CAPITAUX PROPRES	358 610	313 727
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	4 192 475	4 077 121

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015
(UNITE EN MILLIERS DE DINARS)

PASSIFS EVENTUELS	31 12 2015	31 12 2014
HB 1- Cautions, avals et autres garanties donnees	499 161	503 050
HB 2- Credits documentaires	114 210	97 652
TOTAL DES PASSIFS EVENTUELS	613 371	600 702
ENGAGEMENTS DONNÉS		
HB 4- Engagements de financements donnees	72 066	119 819
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS	72 066	119 819
ENGAGEMENTS REÇUS		
HB 7- Garanties reçues	643 145	675 496
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS	643 145	675 496

ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2015
(UNITE EN MILLIERS DE DINARS)

	Du 1 ^{er} Jan au 31 Dec 2015	Du 1 ^{er} Jan au 31 Dec 2014
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		
PR 1- Interêts et revenus assimilés	256 154	246 114
PR 2- Commissions (en produits)	62 494	55 721
PR 3- Gains sur portefeuille-titres commercial et operations financieres	11 397	9 986
PR 4- Revenus du portefeuille d'investissement	6 727	4 288
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	336 772	316 109
CHARGÉS D'EXPLOITATION BANCAIRE		
CH 1- Interêts courus et charges assimilees	(116 612)	(116 294)
CH 2- Commissions encourues	(3 707)	(2 918)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	(120 319)	(119 212)
PRODUIT NET BANCAIRE	216 453	196 897
PR 5-CH 4- Dotations aux provisions et resultat des corrections de valeurs sur creances, hors bilan et passif	(14 833)	(10 022)
PR 6-CH 5- Dotations aux provisions et resultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(476)	940
PR 7- Autres produits d'exploitation	27	49
CH 6- Frais de personnel	(79 938)	(74 159)
CH 7- Charges generales d'exploitation	(22 625)	(21 664)
CH 8- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(8 432)	(7 934)
RESULTAT D'EXPLOITATION	90 176	84 107
PR 8-CH 9- Solde en gains / pertes provenant des autres elements ordinaires	67	1 783
CH 11- Impôt sur les benefices	(28 196)	(31 730)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	62 047	54 160
PR 9-CH 10- Solde en gains / pertes provenant des autres elements extraordinaires	15	375
PART DE RESULTAT REVENANT AUX MINORITAIRES	41	(43)
RESULTAT NET DU GROUPE	62 021	54 578
Resultats net apres modifications comptables	62 021	54 578
Resultat par action (en DT)	1,795	2,468

3 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE RELATIF À LA GESTION DU GROUPE UIB

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2015 (UNITÉ EN MILLIERS DE DINARS)

	Du 1 ^{er} Jan au 31 Dec 2015	Du 1 ^{er} Jan au 31 Dec 2014
FLUX D'EXPLOITATION		
Flux d'exploitation bancaire encaisse	330 866	313 007
Charges d'exploitation bancaire decaissées (hors revenus du portefeuille d'investissement)	(116 434)	(118 102)
Depôts / Retrait de dépôts auprès d'autres établissements financiers	300	(115)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(300 573)	(303 163)
Depôts/ Retrait de dépôts de la clientèle	246 901	188 333
Titres de placement	-	369
Sommes versées au personnel et créanciers divers	(103 310)	(92 547)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(1 820)	4 587
Impôt sur les bénéfices	(37 033)	(35 856)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	18 897	(43 487)
FLUX D'INVESTISSEMENT		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements	6 444	2 713
Acquisition/Cession sur portefeuille d'investissement	(668)	(62 437)
Acquisition/Cession sur Immobilisations	(9 756)	(5 852)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(3 980)	(65 576)
FLUX DE FINANCEMENT		
Emissions d'actions	-	149 600
Emission / Remboursement d'emprunts	20 487	(31 471)
Augmentation/Diminution ressources spéciales	(4 125)	1 019
Dividendes et autres distributions	(17 280)	-
Autres flux de financement	-	(7)
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTÉ PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(918)	119 141
Variation de liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	13 998	10 078
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice	199 083	189 005
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS FIN D'EXERCICE	213 081	199 083

4

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

4

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	138
2. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015	140

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (UIB) RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS - EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 04 juin 2015, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de l'Union Internationale de Banques relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles

I. RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Union Internationale de Banques (UIB), comprenant le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2015, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 358 610 KTND, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice part du groupe s'élevant à 62 021 KTND.

1. RESPONSABILITE DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire

pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances

2. RESPONSABILITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un

audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

3 OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie du Groupe « Union Internationale de Banques » pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie

4 PARAGRAPHES D'OBSERVATION

Au cours de l'accomplissement de notre mission, nous avons pris connaissance des infractions commises par le chef de caisse de l'agence de Ben Arous

La banque a déposé une plainte auprès du procureur de la République du tribunal de première instance de Ben Arous, le 13 novembre 2015

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales et du paragraphe 36 de la norme 10 de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons révélé ces faits délictueux au procureur de la République du tribunal de première instance de Ben Arous, par lettre en date du 29 mars 2016

Les effets des infractions commises, ayant fait l'objet de réclamations de la part des clients, s'élevaient à 2 282 KDT ont été provisionnés au cours de l'exercice 2015 à hauteur de 1 678 KDT

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant cette question

II. RAPPORT SUR LES VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du Groupe au titre de l'exercice 2015

Tunis, le 14 Avril 2016

**AMC Ernst & Young
Noureddine Hajji**

Les commissaires aux comptes

**Tunisie Audit & Conseil
Lamjed Mbarek**

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2015

BILAN CONSOLIDÉ ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015

(CHIFFRES PRÉSENTÉS EN MILLIERS DE DINARS)

ACTIF	NOTES	31 12 2015	31 12 2014
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1)	62 743	197 667
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	(2)	153 200	191 268
AC3 - Créances sur la clientèle	(3)	3 725 217	3 441 432
AC5 - Portefeuille d'investissement	(4)	123 622	123 147
AC6 - Valeurs immobilisées	(5)	42 483	42 318
AC7 - Autres actifs	(6)	42 158	36 453
Actif d'impôt différé	(7)	43 052	44 836
TOTAL ACTIFS		4 192 475	4 077 121
PASSIF			
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(8)	3 495	190 254
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	(9)	3 405 501	3 155 714
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	(10)	320 914	304 535
PA5 - Autres passifs	(11)	100 623	109 576
Impôt différé Passif		27	29
TOTAL PASSIFS		3 830 560	3 760 108
Interêts des minoritaires dans les autres capitaux propres		3 264	3 329
Interêts des minoritaires dans le résultat		41	(43)
INTERÊTS MINORITAIRES		3 305	3 286
CAPITAUX PROPRES			
CP1 - Capital		172 800	172 800
CP2 - Réserves		80 932	92 371
CP5 - Résultats reportés		42 857	(6 022)
Resultat reporté hors modifications comptables		42 857	(6 022)
CP6 - Résultat de l'exercice		62 021	54 578
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(12)	358 610	313 727
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		4 192 475	4 077 121

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015

(CHIFFRES PRÉSENTÉS EN MILLIERS DE DINARS)

PASSIFS EVENTUELS	NOTES	31 12 2015	31 12 2014
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	(13)	499 161	503 050
HB2 - Crédits documentaires	(14)	114 210	97 652
TOTAL DES PASSIFS EVENTUELS		613 371	600 702
ENGAGEMENTS DONNES			
HB4 - Engagements de financements donnés	(15)	72 066	119 819
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		72 066	119 819
ENGAGEMENTS REÇUS			
HB7 - Garanties reçues	(16)	643 145	675 496
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS		643 145	675 496

ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2015

(CHIFFRES PRÉSENTÉS EN MILLIERS DE DINARS)

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	NOTES	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2015	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2014
PR 1- Intérêts et revenus assimilés	(17)	256 154	246 114
PR 2- Commissions (en produits)	(18)	62 494	55 721
PR 3- Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(19)	11 397	9 986
PR 4- Revenus du portefeuille d'investissement	(20)	6 727	4 288
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		336 772	316 109
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
CH 1- Intérêts courus et charges assimilées	(21)	(116 612)	(116 294)
CH 2- Commissions encourues	(22)	(3 707)	(2 918)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		(120 319)	(119 212)
PRODUIT NET BANCAIRE		216 453	196 897
PR 5/CH 4- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(23)	(14 833)	(10 022)
PR 6/CH 5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(24)	(476)	940
PR 7- Autres produits d'exploitation		27	49
CH 6- Frais de personnel	(25)	(79 938)	(74 159)
CH 7- Charges générales d'exploitation	(26)	(22 625)	(21 664)
CH 8- Dotations aux amortissements sur immobilisations		(8 432)	(7 934)
RESULTAT D'EXPLOITATION		90 176	84 107
PR 8/CH 9- Solde en gains / pertes provenant des autres éléments ordinaires		67	1 783
CH 11- Impôt sur les sociétés	(27)	(28 196)	(31 730)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRE		62 047	54 160
PR9/CH10- Solde en gain / pertes provenant des autres éléments Extraordinaires		15	375
PART DE RESULTAT REVENANT AUX MINORITAIRES		41	(43)
RESULTAT NET DU GROUPE		62 021	54 578
RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		62 021	54 578
Résultat par Action (en DT)	(28)	1,795	2,468

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2015 (CHIFFRES PRÉSENTÉS EN MILLIERS DE DINARS)

FLUX D'EXPLOITATION	NOTES	Du 1 Janvier au 31 Decembre 2015	Du 1 Janvier au 31 Decembre 2014
Produits d'exploitation bancaire encaisses (hors revenus du portefeuille d'investissement)		330 866	313 007
Charges d'exploitation bancaire decaissees		(116 434)	(118 102)
Depôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements financiers		300	(115)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(300 573)	(303 163)
Depôts / Retraits de dépôts de la clientèle		246 901	188 333
Titres de placement		-	369
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(103 310)	(92 547)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(1 820)	4 587
Impôt sur les bénéfices		(37 033)	(35 856)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		18 897	(43 487)
FLUX D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements		6 444	2 713
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		(668)	(62 437)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(9 756)	(5 852)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(3 980)	(65 576)
FLUX DE FINANCEMENT			
Emission d'actions		-	149 600
Emission / Remboursement d'emprunts		20 487	(31 471)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(4 125)	1 019
Dividendes et autres distributions		(17 280)	-
Autres flux de financement		-	(7)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(918)	119 141
Variation des liquidités et équivalents des liquidités au cours de la période		13 998	10 078
Liquidités et équivalents des liquidités début de l'exercice		199 083	189 005
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS FIN DE L'EXERCICE	(29)	213 081	199 083

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015

1 REFERENTIEL D'ÉLABORATION ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés du Groupe UIB sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par

- La norme comptable générale NCT 1 ,
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ,

- Les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ,

- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ,

- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04, n° 2001-12, n°2012-09 et n°2013-21

2 DATE DE CLÔTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 Décembre 2015

3 BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe UIB sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique

4 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Périmètre

Le périmètre de consolidation du Groupe UIB comprend

- La société mère UIB
- Les filiales les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce un contrôle exclusif

Méthode de consolidation

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est la méthode d'intégration globale. Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier contrôlées de manière exclusive par l'UIB

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UIB

	SECTEUR	% DE CONTROLE	NATURE	METHODE DE CONSOLIDATION	% D'INTERET	PAYS DE RESIDENCE
Union Internationale de Banques	Financier	100,00%	Mère	Intégration globale	100,00%	Tunisie
Internationale de Recouvrement de Créances	Financier	99,97%	Mère	Intégration globale	99,97%	Tunisie
UIB Finance	Financier	99,84%	Mère	Intégration globale	99,84%	Tunisie
Internationale SICAR	Financier	34,00%	Mère	Intégration globale	34,00%	Tunisie

La SICAR est consolidée selon la méthode d'intégration globale car la banque a un contrôle exclusif sur cette filiale puisqu'elle dirige les politiques financières et opérationnelles de la SICAR en vertu d'un contrat de gestion d'un fond donné par l'UIB et qui représente la principale ressource pour la filiale, ainsi la

SICAR est dirigée par un directeur général qui est du personnel UIB

Par ailleurs, la banque dispose du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration qui est présidé par un personnel de l'UIB

4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

5 PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D EVALUATION

5.1 - Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture

Toutefois, en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du reechelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) ayant fait l'objet de reechelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "**actifs incertains**" (classe B2) ou parmi les "**actifs préoccupants**" (classe B3) ou parmi les "**actifs compromis**" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits

Pour l'arrêté des comptes au 31 Décembre 2015, et au sens de la circulaire 91 – 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à cette date

Pour ces actifs, la banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts

5.2 - Évaluation des engagements et des provisions y afférentes

5.2.1 Provisions individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, la circulaire N°2012-09 du 29 juin 2012 et la circulaire N°2013-21 du 31 décembre 2013. Les classes de risque sont définies de la manière suivante

A - Actifs courants

B1 - Actifs nécessitant un suivi particulier

B2 - Actifs incertains

B3 - Actifs préoccupants

B4 - Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants

B2 - Actifs incertains 20 %

B3 - Actifs préoccupants 50 %

B4 - Actifs compromis 100 %

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ,

- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ,

- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction

- Des agios réservés ,

- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ,

- Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquides sans que leur valeur soit affectée ,

- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés

5.2.2 Provisions collectives

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, les règles ci-dessous ont été adoptées en vertu de la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1^{er} Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ,

- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants (classe A) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe B1) à fin Décembre 2010, ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04

En application des circulaires 2012-09 et 2012-20 ayant prévu l'obligation de constituer par prélèvement sur les résultats de

provisions à caractère général dites "provisions collectives" pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, le stock de la provision collective constitué par la banque s'élève à 13 061 KTND au 31 Décembre 2015

En application de la circulaire BCT n° 2015-04 du 27 Mars 2015, les crédits d'aménagement sont classés au niveau du secteur d'activité " crédits à la consommation " et ne font plus partie de la catégorie d'activité " crédits habitat " Ce reclassement est appliqué d'une manière prospective à partir de la date de publication de la dite circulaire

INTÉRÊTS IMPAYÉS SUR CREDITS

Les intérêts impayés sur crédits ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés

Les impayés sur créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont réservés et présentés en net à l'actif du bilan

5.3 - Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres)

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 415 367 KTND au 31/12/2015 contre 406 813 KTND au 31/12/2014 et se détaille comme suit

4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

	31/12/2015	31/12/2014
Provision pour risque de contrepartie creances douteuses Bilan	376 003	372 475
Provision pour risques de contre partie hors bilan douteux	4 414	4 232
Provisions a caractere generale dite collective	13 061	10 031
Provision pour depreciation de titres	5 185	5 093
Provision pour depreciation fonds geres SICAR	5 306	4 646
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	295	793
Provision pour passifs et charges	11 103	9 543
TOTAL	415 367	406 813

5.4 - Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Materiel roulant	20%
Materiel et mobilier de bureau	10%
Materiel	
informatique	15%, 16 66%, 20%, 25% et 33 33%
Logiciel	20%
Agencement, aménagement et installation	10%
Matériel et équipement de l'amicale UIB	10%

5.5 - Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

5.6 - Évaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

6 METHODES SPECIFIQUES

A LA CONSOLIDATION

6.1 - Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill. Néanmoins, les comptes du Groupe arrêtés au 31 Décembre 2015 ne présentent pas d'écarts de première consolidation.

6.2 - Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont intégralement éliminés du fait que le Groupe est constitué des filiales consolidées avec la méthode d'intégration globale.

6.3 - Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passés ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables

7 PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

7.1 Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe

7.2 Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Les éliminations opérées ont principalement porté sur

- Les comptes courants entre sociétés du Groupe ,
- Les commissions entre sociétés du Groupe ,
- Les provisions constituées sur les titres des sociétés du Groupe ,
- Les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de l'UIB

4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2015 (Chiffres présentés en milliers de dinars)

NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

Note 1 Caisse, BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31/12/2015 un solde de 62 743 KTND contre 197 667 KTND au 31/12/2014. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
Caisse espèces en dinars	15 280	19 772
Espèces en route	389	1 508
Alimentation GAB	7 929	7 028
Caisse espèces en devises	703	1 822
Remise des fonds à IBS	2 886	9 771
Banque Centrale comptes ordinaires	35 718	157 951
CCP et TGT comptes ordinaires	15	15
SOUS TOTAL	62 920	197 867
Provisions sur suspens caisse, CCP, BCT	(177)	(200)
TOTAL CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT, CCP ET TGT	62 743	197 667

Note 2 Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 153 200 KTND au 31/12/2015 contre 191 268 KTND au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Placement devises chez la BCT	60 526	1 383
Comptes ordinaires chez les correspondants locaux	-	2
Placements chez les correspondants locaux	70 000	14 000
Comptes ordinaires chez des correspondants étrangers	20 520	11 999
Placements chez les correspondants étrangers	-	162 329
Autres concours	2 167	1 559
SOUS TOTAL	153 213	191 272
Provisions sur suspens correspondants locaux et étrangers	(13)	(4)
TOTAL CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	153 200	191 268

Note 3 Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31/12/2015 un solde de 3 725 217 KTND contre 3 441 432 KTND au 31/12/2014, soit une variation de 283 785 KTND et se détaillent ainsi

	31/12/2015	31/12/2014
Comptes ordinaires débiteurs	275 536	259 265
Autres concours à la clientèle	4 018 867	3 739 187
Credits sur ressources spéciales	35 600	33 902
SOUS TOTAL	4 330 003	4 032 354
Agios et intérêts réservés	(215 722)	(208 416)
Provisions sur créances douteuses	(277 587)	(268 117)
Provisions sur créances douteuses décotées des garanties	(98 416)	(104 358)
Provisions à caractère générale dite collective	(13 061)	(10 031)
TOTAL CREANCES SUR LA CLIENTÈLE	3 725 217	3 441 432

Les agios réservés et provisions sur la clientèle, hors engagements par signature, se détaillent ainsi

	31/12/2015	31/12/2014
Provisions sur créances douteuses	(277 587)	(268 117)
Provisions sur décotées de garanties	(98 416)	(104 358)
TOTAL PROVISIONS RISQUE DE CONTREPARTIE	(376 003)	(372 475)
Provisions à caractère générale dite collective	(13 061)	(10 031)
TOTAL PROVISIONS SUR CREANCES SUR LA CLIENTELE	(389 064)	(382 506)
Agios sur comptes non mouvements	(168 506)	(163 451)
Intérêts réservés sur consolidations	(8 555)	(8 552)
Intérêts réservés sur crédits à court terme	(4 081)	(3 952)
Intérêts réservés sur crédits moyen terme	(27 989)	(27 087)
Intérêts réservés/credits sur ressources spéciales	(2 597)	(2 595)
Commissions réservées sur cautions dinars	(44)	(115)
Autres commissions réservées	(3 950)	(2 664)
TOTAL AGIOS ET INTERÊTS RESERVES	(215 722)	(208 416)
TOTAL AGIOS ET PROVISIONS SUR CLIENTELE	(604 786)	(590 922)

4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note 4 **Portefeuille d'investissement**

Le solde de cette rubrique s'éleve au 31/12/2015 à 123 622 KTND contre 123 147 KTND au 31/12/2014. Le detail de cette rubrique est le suivant

	31/12/2015	31/12/2014
Titres d'investissement	100 503	97 451
Titres de participations	33 611	35 435
SOUS TOTAL	134 114	132 886
Provisions pour depreciation titres	(5 186)	(5 093)
Provision pour depreciation fonds geres SICAR	(5 306)	(4 646)
TOTAL PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	123 622	123 147

Les titres d'investissement se détaillent ainsi

	31/12/2015	31/12/2014
Bons de tresor et assimilables (BTA)	62 000	62 000
Emprunts obligataires	5 076	2 307
Creances rattachees sur fonds geres SICAR	1 218	1 265
Creances rattaches sur BTA	1 220	893
Emprunt national	30 000	30 000
Creances rattaches sur emprunt national	986	986
Creances rattaches sur emprunts obligataires	3	-
TOTAL TITRES D'INVESTISSEMENT	100 503	97 451

Note 5 Valeurs Immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 42 483 KTND au 31/12/2015 contre un solde de 42 318 KTND au 31/12/2014. Le solde de ce compte se détaille ainsi :

	V. Brute au 31/12/2014	Acquis	Cessions ou Abandon	Reclass- ement	V. Brute au 31/12/2015	Amort. Cumule 31/12/2015	VCN au 31/12/2015
Logiciels informatiques	10 163	2 148	-	(652)	11 659	(9 026)	2 633
Matériel pour traitements informatiques DELTA	9 792	-	-	-	9 792	(9 792)	-
Autre matériel informatique	16 587	1 505	-	(104)	17 988	(14 724)	3 264
Immeubles d'exploitation	10 281	-	(44)	(61)	10 176	(4 255)	5 921
Immeubles hors exploitation	1 130	-	(134)	(260)	736	(189)	547
Agencement aménagement installation	51 323	3 944	-	-	55 267	(31 802)	23 465
Terrains	735	-	(9)	321	1 047	-	1 047
Fonds de commerce	277	-	-	-	277	(203)	74
Matériel roulant	1 925	222	(157)	-	1 990	(1 495)	495
Matériel et mobilier de bureau	11 551	426	-	-	11 977	(9 479)	2 498
Equipements logements de fonction	108	-	-	-	108	(101)	7
Immobilisations incorporelles en cours	833	777	-	(188)	1 422	-	1 422
Immobilisations corporelles en cours	829	510	-	(301)	1 038	-	1 038
Droit au bail	72	-	-	-	72	-	72
Matériels et équipements amical hors exploitation	18	-	-	-	18	(18)	-
TOTAL	115 624	9 532	(344)	(1 245)	123 567	(81 084)	42 483

	Amort. Cumule 31/12/2014	Dotations	Sortir	Reclassement	Amort. Cumule 31/12/2015
Logiciels informatiques	(7 840)	(1 186)	-	-	(9 026)
Matériel pour traitements informatiques DELTA	(9 792)	-	-	-	(9 792)
Autre matériel informatique	(12 733)	(1 991)	-	-	(14 724)
Immeubles d'exploitation	(4 154)	(196)	95	-	(4 255)
Immeubles hors exploitation	(296)	(11)	118	-	(189)
Agencement aménagement installation	(27 777)	(4 025)	-	-	(31 802)
Fonds de commerce	(190)	(13)	-	-	(203)
Matériel roulant	(1 466)	(183)	154	-	(1 495)
Matériel et mobilier de bureau	(8 944)	(535)	-	-	(9 479)
Equipements logements de fonction	(98)	(3)	-	-	(101)
Matériels et équipements amical hors exploitation	(18)	-	-	-	(18)
TOTAL	(73 308)	(8 143)	367	-	(81 084)

4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note 6 **Autres actifs**

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 42 158 KTND au 31/12/2015 contre 36 453 KTND au 31/12/2014 et se détaille ainsi

	31/12/2015	31/12/2014
Action en défense	7 709	5 116
Divers autres actifs	1 384	1 687
Comptes d'attente et de regularisation actifs	8 633	5 519
Etat impôts et taxes	1 308	973
Credits aux personnels	15 373	15 019
Creances prises en charge par l'Etat	7 856	8 728
SOUS TOTAL AUTRES ACTIFS	42 263	37 042
Provisions sur autres actifs	(105)	(589)
TOTAL AUTRES ACTIFS	42 158	36 453

Note 7 **Actif d'impôt différé**

L'actif d'impôt différé totalise au 31/12/2015, 43 052 KTND contre 44 836 KTND au 31/12/2014. Il porte principalement sur le solde de l'actif d'impôt genere par la provision portant sur la décote de garantie affectée sur les capitaux propres d'ouverture de 2013 et non déduites fiscalement.

NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

Note 8 **Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers**

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31/12/2015 à 3 495 KTND contre 190 254 KTND au 31/12/2014 se détaillant comme suit

	31/12/2015	31/12/2014
Placement devise SG	-	141 188
Depôts et avoirs des établissements bancaires residentes	-	47 000
Depôts et avoirs des établissements bancaires non residentes	2 852	1 724
Depôts et avoirs des autres établissements financiers	459	159
Interêts courus sur placements devise SG	-	177
Dettes rattachées sur les etab bancaires	-	6
Autres sommes dues	184	-
TOTAL DEPÔTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	3 495	190 254

Note 9 Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 3 405 501 KTND au 31/12/2015 contre 3 155 714 KTND au 31/12/2014. Le solde de ce poste se détaille comme suit

	31/12/2015	31/12/2014
Depôts a vue	1 006 394	922 750
Comptes d'épargne	1 209 007	1 128 079
Comptes a terme et bons de caisse	992 305	963 917
Fonds geres pour compte	12 637	12 781
Certificats de dépôts	83 248	50 841
Autres dépôts et avoirs	101 910	77 346
TOTAL DEPÔT ET AVOIRS DE LA CLIENTELE	3 405 501	3 155 714

Note 10 Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 320 914 KTND au 31/12/2015 contre 304 535 KTND au 31/12/2014, il se détaille comme suit

	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts subordonnes	80 000	80 000
Emprunt en devises	8 627	15 956
Ressources speciales	20 678	24 752
Dette rattachee ressources speciales	8 224	7 310
Emprunts obligataires	203 385	176 516
TOTAL EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	320 914	304 535

Note 11 Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 100 623 KTND au 31/12/2015 contre 109 576 KTND au 31/12/2014, il se détaille comme suit

	31/12/2015	31/12/2014
Provision pour passifs et charges	15 517	13 775
Sommes dues au personnel	17 140	17 644
Charges provisionnees pour conge a payer	4 424	3 946
Cotisation CNSS	3 321	3 447
Provision sur cheques certifies	5 082	3 947
Saisies arrêts clients	6 340	8 972
Fournisseurs factures a payer	2 121	2 614
Comptes d'attente et de regularisation passif	25 451	23 200
Valeurs exigibles apres encaissement	14 732	14 500
Etat impôts et taxes	6 495	17 531
TOTAL AUTRES PASSIFS	100 623	109 576

4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES

Note 12 Capitaux propres

Les capitaux propres du Groupe, avant affectation du résultat de l'exercice 2015 s'élèvent à 358 610 KTND au 31 Décembre 2015 contre 313 727 KTND au 31 Décembre 2014, soit une variation 44 883 KTND

La variation des capitaux propres se détaille comme

	Capital social	Résultat reportés	Reserves légales	Autres réserves	Fonds social	Prime d'émission	Total des CP avant résultat	Résultat de la période	Total des CP
SITUATION A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE 2014	196 000	(137 689)	4 760	2 735	9 457	-	75 263	34 130	109 393
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	33 667	-	463	-	-	34 130	(34 130)	-
Variation de capital	(23 200)	98 000	-	-	-	74 800	149 600	-	149 600
Reserve/fond social	-	-	-	-	164	-	164	-	164
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-	-	-	-	54 578	54 578
Reclassement / fonds social	-	-	-	(8)	-	-	(8)	-	(8)
SITUATION A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE 2015	172 800	(6 022)	4 760	3 190	9 621	74 800	259 149	54 578	313 727
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	(1 121)	2 772	34 647	1 000	-	37 298	(37 298)	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	(17 280)	(17 280)
Autres reclassements	-	50 000	-	-	-	(50 000)	-	-	-
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-	-	-	-	62 021	62 021
Autre mouvement	-	-	-	(15)	157	-	142	-	142
SITUATION A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2015	172 800	42 857	7 532	37 822	10 778	24 800	296 589	62 021	358 610

NOTES SUR L'ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 13 Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 499 161 KTND au 31/12/2015 contre 503 050 KTND au 31/12/2014. Le solde de ce poste se détaille comme suit

	31/12/2015	31/12/2014
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	295 799	321 720
Avals données en devises	29 218	14 676
Cautions émises en faveur de la clientèle	170 009	163 416
Avals données en dinars	4 135	3 238
TOTAL CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNEES	499 161	503 050

Note 14 **Crédits documentaires**

Les crédits documentaires s'élèvent à 114 210 KTND au 31/12/2015 contre 97 652 KTND au 31/12/2014. Le solde se détaille ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
Ouverture de Credoc import confirme	89 388	67 849
Ouverture Credoc import non confirme	6 412	23 972
SOUS TOTAL CREDOC IMPORT	95 800	91 821
Confirmation de Credoc export	7 409	4 388
Acceptation et paiement diffère sur Credoc export	11 001	1 443
SOUS TOTAL CREDOC EXPORT	18 410	5 831
TOTAL CREDITS DOCUMENTAIRES	114 210	97 652

Note 15 **Engagements donnés**

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu et aux autorisations de découvert autorisé et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrête.

Les engagements donnés présentent un solde de 72 066 KTND au 31/12/2015 contre 119 819 KTND au 31/12/2014.

	31/12/2015	31/12/2014
Engagements de financements donnés aux clients	72 066	119 819
TOTAL ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNES	72 066	119 819

Note 16 **Garanties reçues**

Les garanties reçues représentent un solde de 643 145 KTND au 31/12/2015 contre 675 496 KTND au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Garanties reçues de l'Etat	59 825	79 736
Garanties reçues des autres établissements de crédit	395 280	408 551
Compagnies d'assurance	1 424	900
Garanties reçues de la clientèle	186 616	186 309
TOTAL GARANTIES REÇUES	643 145	675 496

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 395 280 KTND au 31/12/2015 contre 408 551 KTND au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	295 799	321 720
Garanties reçues des correspondants étrangers	46 376	43 007
Confirmation banque Credoc export	18 410	5 831
Garanties reçues des correspondants locaux	34 695	37 993
TOTAL GARANTIES REÇUES DES AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	395 280	408 551

4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 186 616 KTND au 31/12/2015 contre 186 309 KTND au 31/12/2014 et se détaillent comme suit

	31/12/2015	31/12/2014
Garanties hypothécaires	186 494	185 058
Nantissement d'actions et valeurs mobilières	122	1 251
TOTAL GARANTIES REÇUES DE LA CLIENTELE	186 616	186 309

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 79 736 KTND au 31/12/2014 contre 97 494 KTND au 31/12/2013 et se détaillent comme suit

	31/12/2015	31/12/2014
Autres garanties reçus de l'Etat	22 370	43 370
SOTUGAR	14 477	15 419
FNG et FOPRODI	22 978	20 947
TOTAL GARANTIES REÇUS DE L'ETAT	59 825	79 736

Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures

Les opérations d'achat et de vente de devises (en rapport avec le délai d'usage des opérations de change au comptant) au 31 décembre se détaillent comme suit

	31/12/2015
Achat au comptant	19 364
Vente au comptant	19 253

Les opérations d'achat et de vente de devises (dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usage ayant une date d'échéance supérieure à deux jours) constituent des opérations de change à terme et sont ventilées au 31 décembre comme suit

	31/12/2015
Achat au comptant	174 115
Vente au comptant	172 123

NOTES SUR L'ÉTAT DE RÉSULTAT

Note 17 Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 256 154 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi

	31/12/2015	31/12/2014
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	3 353	2 309
Opérations avec la clientèle	245 442	236 008
Autres intérêts et revenus assimilés	7 359	7 797
TOTAL INTERÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS	256 154	246 114

Note 18 Commissions perçues

Les commissions totalisent 62 494 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi

	31/12/2015	31/12/2014
Commissions sur comptes	8 258	5 472
Commissions sur opérations de caisse	1 646	1 531
Commissions sur crédits	15 298	14 988
Commissions sur monétique banque à distance	19 138	16 337
Autres commissions	5 622	4 900
Commissions sur moyens de paiement	6 947	6 975
Autres produits sur services financiers	5 585	5 518
TOTAL COMMISSIONS (EN PRODUITS)	62 494	55 721

Note 19 Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent 11 397 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Gain net sur titres de placement	-	(2)
Gain net sur opérations de change	11 397	9 988
TOTAL GAINS SUR PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET OPERATIONS FINANCIERES	11 397	9 986

Note 20 Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur portefeuille investissement totalisent 6 727 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi

	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts sur autres titres d'investissement	-	142
Intérêts sur obligations	133	-
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	212	210
Intérêts sur bons de trésor assimilables	3 819	2 477
Intérêts sur emprunt national	1 840	1 194
Intérêt sur titres d'investissement SICAR	723	265
TOTAL REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	6 727	4 288

Note 21 Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 116 612 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi

	31/12/2015	31/12/2014
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	2 266	7 895
Emprunts et ressources spéciales	15 923	15 088
Opérations avec la clientèle	96 610	91 313
Autres intérêts et charges	1 813	1 998
TOTAL INTERÊTS COURUS ET CHARGES ASSIMILEES	116 612	116 294

4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note 22 Commissions encourues

Les commissions encourues totalisent 3 707 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Commissions monétiques	2 318	2 143
Redevances et prestations	267	283
Autres commissions	183	47
Remunération du fonds gère SICAR	108	19
Frais de confection carnet de chèques	101	83
Frais telegrammes telex	182	215
Règlement telecom SMS Banking	548	128
TOTAL COMMISSIONS ENCOURUES	3 707	2 918

Note 23 Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes ou non par des provisions totalisent 14 833 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Coût net du risque clientèles	16 005	9 580
Coût net du risque divers	(1 172)	442
TOTAL DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES, HORS BILAN ET PASSIF	14 833	10 022

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit

Cout net du risque clientèle	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Dotations aux provisions collectives	3 030	-
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	30 512	29 440
Pertes couvertes de contrepartie sur risque de contrepartie provenant de la décote	1 810	11 525
Pertes couvertes de contrepartie	145	397
Pertes non couvertes de contrepartie	1 150	1 215
Dotations pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	(765)	(490)
Reprise pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	(12 121)	(11 082)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles	-	(169)
Reprise /provision générale portefeuille	(4 147)	(7 210)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles provenant de la décote	(201)	(481)
Reprise sur provisions hors bilan sur décote	(18)	(10 760)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées	(1 453)	-
Recouvrement sur créances passées par perte	(224)	(31)
Reprise de provision suite aux recouvrement de créances chez l'IRC	(1 713)	(2 774)
TOTAL COUT NET DU RISQUE CLIENTELE	16 005	9 580

Le coût net des risques divers se détaille comme suit

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 805	3 650
Reprises sur provisions pour risques et charges	(592)	(3 647)
Reprise de provision sur comptes d'actifs	(106)	(242)
Dotations aux provisions sur comptes d'actifs	15	182
Perte sur éléments hors exploitation	463	3 210
Gain sur éléments hors exploitation	(3 257)	(3 233)
Perte sur autres éléments d'exploitation	500	522
TOTAL COUT NET DU RISQUE DIVERS	(1 172)	442

Note 24 **Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement**

Les dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement totalisent 476 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Dotation aux provisions sur titres de participation	(174)	(64)
Dotation aux provisions sur fonds gère SICAR	(566)	(437)
Pertes sur titres d'investissement	(11)	(757)
Plus value cession titres d'investissement	-	(109)
Reprise de provisions sur titres de participation	198	211
Reprise provisions sur fonds gère SICAR	77	2 096
TOTAL DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	(476)	940

Note 25 **Frais de Personnel**

Les frais de personnel totalisent 79 938 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Remuneration du personnel	57 052	53 670
Charges sociales	15 511	14 805
Autres charges de personnel	7 435	5 923
Dotation et reprise aux provisions sur indemnité fin de carrière	1	17
Reprise provision sur indemnité fin de carrière	(61)	(259)
TOTAL	79 938	74 159

Note 26 **Charges générales d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation totalisent 22 625 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi

Designation	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Travaux fournitures et services extérieurs	10 020	8 272
Frais divers de gestion	12 605	13 392
TOTAL CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	22 625	21 664

4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les travaux et services extérieurs totalisent 10 020 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Loyers commerciaux	2 943	2 658
Maintenance logiciel informatique	1 915	1 256
Autres services extérieurs	888	802
Assurance globale banque	800	568
Entretien et nettoyage immeubles	450	439
Honoraires commissaires aux comptes	383	339
Maintenance matériel informatique	602	497
Loyer personnel logements de fonction	278	263
Assurance immeubles et voitures	348	302
Gardiennage et surveillance	314	276
Frais judiciaires	419	403
Remuneration d'intermediaires	258	210
Honoraires service assistance Societe Generale	118	43
Sous-traitance archives	151	75
Sous-traitance informatique	26	26
Maintenance et consommable photocopieurs	11	5
Entretien et réparation divers	116	59
Autres charges d'exploitation bancaire	-	51
TOTAL TRAVAUX FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS	10 020	8 272

Note 27 Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'élève à 28196 KTND se détaillant ainsi

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Impôt courant	26 411	29 444
Impôt différé	1 785	2 286
TOTAL	28 196	31 730

Note 28 Résultat par action

Le résultat par action au 31/12/2015, est de 1,795 DT

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Resultat de la periode	62 021	54 578
Capital social - nombre de titres	34 560 000	22 115 956*
RESULTAT PAR ACTION (EN DT)	1,795	2,468

*Du 01 Janvier au 29 Octobre 2014, le nombre d'actions et des certificats d'investissements en circulation s'élève à 19 600 000, conferant un nombre d'actions pondère de 16 072 678

Du 30 Octobre au 31 Décembre 2014 le nombre d'actions et des certificats d'investissements en circulation s'élève à 34 560 000, conferant un nombre d'actions pondère de 6 043 278

Le resultat par action ainsi determiné en 2015 correspond a la fois au resultat de base par action et au resultat dilue par action, tels que definis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le resultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice.

NOTES SUR L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

Note 29 Liquidités et Equivalents de liquidités

Les liquidités et equivalents de liquidités ont atteint au 31/12/2015 un solde de 213 081 KTND contre 199 083 KTND au 31/12/2014 se detailant ainsi

Désignation	au 31/12/2015	au 31/12/2014
Caisse et avoirs aupres de la BCT, CCP et TGT	62 920	197 867
Creances sur les etablissements bancaires et financiers	153 197	191 128
Depôts des etablissements bancaires et financiers	(3 036)	(189 912)
TOTAL	213 081	199 083

Note 30 Passifs éventuels - Provisions

La banque a fait l'objet d'un contrôle social ayant couvert la période allant du 30 septembre 2009 au 30 septembre 2012 et ayant abouti à une notification préliminaire de 2 417 KTND. La banque a provisionné, au cours de l'exercice clos le 31 decembre 2012, le redressement en question ainsi que le risque relatif au dernier trimestre de l'année 2012 et ce, à concurrence de 1 500 KTND. En juillet 2013, la banque a reçu une taxation d'office portant sur la totalité du montant du redressement soit 2 417 KDT. La banque a intenté une action en justice pour contester cette taxation. L'organisme social a procédé à une saisie arrêt sur le compte de l'UIB ouvert aupres de la Banque Centrale de Tunisie pour un montant de 2 157 KTND. A la date d'arrête des présents états financiers, l'affaire suit encore son cours.

Note 31 Evènements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 16 mars 2016. Par conséquent, ils ne refletent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

5

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE PRÉVUE LE 02 JUIN 2016 PROJETS DE RÉSOLUTIONS

PROJETS DE RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE PRÉVUE LE 02 JUIN 2016

PREMIÈRE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et la gestion du groupe, et les rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés, approuve les rapports du Conseil d'Administration et les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2015 tels qu'ils lui ont été présentés

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier de leur gestion pour l'exercice 2015

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

DEUXIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne acte au Conseil d'Administration et aux commissaires aux comptes de ce qui lui a été rendu compte conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédit. Elle approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre de ces dispositions et telles qu'elles ont été présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

TROISIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration, de répartir le bénéfice net de l'exercice 2015, qui s'élève à 64 038 059,250 majoré du report à nouveau positif 2 375,063 TND, soit au total 64 040 434,313 TND comme suit

■ Réserve légale (5%)	3 202 021,716 DT
■ Fonds social	1 000 000,000 DT
■ Réserve ordinaire	27 450 000,000 DT
■ Réserve pour investissement exonéré	13 376 000,000 DT
■ Dividendes	19 008 000,000 DT
■ Report à nouveau	4 412,597 DT

En conséquence, la rémunération du capital est fixée à 0,550 dinar par action ou certificat d'investissement, soit 11% du nominal des actions et des certificats d'investissement

Ces dividendes seront mis en paiement à partir du 1^{er} juillet 2016

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

QUATRIÈME RÉOLUTION :

Les actionnaires prennent acte de l'expiration du mandat de Mr Alexandre Maymat à l'issue de l'assemblée générale ordinaire tenue le 4 juin 2015. Ils décident de renouveler son mandat à compter de cette date et pour une période de trois ans, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Par conséquent, les actionnaires entendent tous les actes accomplis par Mr Alexandre Maymat, en sa qualité de président, depuis le 4 juin 2015 jusqu'à ce jour.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

CINQUIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide renouveler les mandats des administrateurs suivants

- Mr Kamel NEJI
- Mr Moncef MZABI

Ils exerceront leur fonction d'administrateur jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SIXIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration la somme de 150 000 dinars à titre de jetons de présence pour l'exercice 2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SEPTIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Banque ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à



UIB

الإتحاد الدولي للبنوك

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

**DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'EQUIPE**

